

ESPACES DU MOYEN AGE



Revue publiée avec le concours
du C.N.R.S. et du C.N.L.





Communiqué

L'association ENT'REVUES organise la quatrième Quinzaine de la Revue, du 7 au 24 mai 1990, qui comportera principalement :

— des manifestations autour des revues dans des librairies et des bibliothèques de toute la France.

— L'organisation du premier **Salon de la Revue**, les 12 et 13 mai, dans la grande Salle vitrée (1000 m2) de l'École des Beaux Arts à Paris, 14, rue Bonaparte. Il réunira environ 200 revues françaises et étrangères de poésie, de littérature, de sciences humaines et d'idées. Des débats, tables rondes, signatures animeront cette manifestation. Les revues y seront présentes avec leurs fonds. Une vente de revues anciennes aura lieu à cette occasion.

Pour tout renseignement et dossier d'inscription :

Françoise Dufournet ou André Chabin
Ent'revues
45 rue de l'Abbé Grégoire
75006 Paris

(1) 45 48 76 83

MÉDIÉVALES

Revue semestrielle publiée par les Presses Universitaires de Vincennes-Paris VIII avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique et du Centre National des Lettres



Les manuscrits, dactylographiés aux normes habituelles, ainsi que les ouvrages pour comptes rendus, doivent être envoyés à :

MÉDIÉVALES
Presses Universitaires de Vincennes
Université Paris VIII
2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02

SOMMAIRE N° 18 PRINTEMPS 1990

ESPACES DU MOYEN AGE

ESSAIS ET RECHERCHES

Médiévales 18, printemps 1990, p. 5-15

Patrick GAUTIER DALCHÉ

UN PROBLÈME D'HISTOIRE CULTURELLE : PERCEPTION ET REPRÉSENTATION DE L'ESPACE AU MOYEN AGE

En 1987, à l'occasion de l'exposition « Age of Chivalry », la grande mappemonde jusque-là conservée en la cathédrale de Hereford fut exposée à la Royal Academy of Arts de Londres. Par sa taille et par le nombre de ses vignettes, elle attirait l'attention des visiteurs qui se pressaient devant elle. Qui connaissait l'objet ne pouvait manquer d'observer plutôt les réactions de la foule, où dominait un intérêt fait d'amusement attendri devant la naïveté de l'iconographie, et de curiosité pour l'aspect aberrant du dessin des continents et des pays.

Face aux monuments de la géographie et de la cartographie médiévales, la plupart des doctes n'ont pas une attitude bien différente[1]. L'histoire des représentations spatiales du Moyen Age continue à véhiculer quelques lieux communs séculaires qui, pour l'essentiel, remontent aux Lumières, et dont l'histoire sera d'ailleurs intéressante à écrire quelque jour. Au mieux, les œuvres qui ont l'espace de l'*orbis terrarum* pour objet sont prises pour des catalogues de curiosités permettant de définir et d'illuster la « culture » ou la « mentalité » médiévale[2]. Dans le domaine des connaissances géographiques, elles

1. Il convient d'écarter de ce jugement certains travaux : ceux de Anna-Dorothée VON DEN BRINCKEN, notamment l'utile synthèse récente : *Kartographische Quellen. Welt-, See- und Regionalkarten (Typologie des sources du Moyen Age occidental*, fasc. 51), Turnhout, 1988, ainsi que la plupart des études concernant le Moyen Age rassemblées dans J.B. HARLEY, D. WOOLWARD, *The History of Cartography,* t. I, Chicago, 1987 ; J.-G. ARENTZEN, *Imago mundi cartographica. Studien zur Bildlichkeit mittelalterlicher Welt- und Ökumenekarten unter besonderer Berücksichtigung des Zusammenwirkens von Text und Bild*, Munich, 1984, (*Münstersche Mittelalter-Schriften*, Bd. 53).

2. L'exemple le plus récent est donné par l'ouvrage de A.J. GOUREVITCH, *Kategorii srednevekovoj kul'tury*, Moscou, 1972, p. 33 sqq. (trad. française *Les catégories de la culture médiévale*, Paris, 1983, p. 38 sqq.), dont les présupposés théoriques,

seraient caractérisées par la prééminence du symbolique et de l'imaginaire. Au pire, et c'est le jugement le plus courant, on continue à reprocher aux auteurs médiévaux d'être des « géographes de cabinet », qui se bornent à recopier les textes de l'Antiquité et refusent de regarder le monde qui les entoure.

Ce mépris persistant ne laisse pas d'étonner. D'abord, parce que le grand nombre des textes qui le contredisent devrait inciter à y regarder d'un peu plus près. Surtout, parce que l'abandon d'une certaine ingénuité dans d'autres secteurs de la recherche historique aurait dû porter à mettre en doute la pertinence d'une telle attitude. Géographes de cabinet ? Mais on ne sache pas que le Moyen Age ait toujours privilégié, dans quelque autre discipline que ce soit, le recours à l'autopsie, à l'observation directe et attentive de la réalité : d'un mot, il est vain de demander aux auteurs du Moyen Age des résultats qui ne se peuvent concevoir qu'après Galilée et Descartes. Et quelle réalité ? Notre notion courante de la réalité n'est guère qu'une illusion, fondée sur les réussites de la science et des techniques et sur les reconstructions implicites qu'elles déterminent [3]. Prenons l'exemple de la carte géographique. Il est certain qu'une carte routière nous permet de nous déplacer d'un point à un autre, et qu'il semble donc y avoir une adéquation parfaite entre la réalité et sa représentation. Mais on a trop souvent oublié que, plus que tout autre objet, la représentation cartographique est fondée sur la convention, et que cette convention est très rarement perçue [4]. Cette observation ne vaut d'ailleurs que pour autant que l'on ait appris à lire la carte, capacité qui, comme on sait, est assez peu partagée [5].

Le thème qui fait l'objet de ce dossier a suscité une énorme littérature. Elle est souvent répétitive, l'essentiel, dans le domaine des études monographiques, ayant déjà été écrit au XIXe siècle. Il ne faut pas hésiter à affirmer que la plupart des travaux qui se bornent à *décrire* telle ou telle partie du monde en tant qu'elle se reflète dans la littérature et dans la cartographie, ou encore le contenu informatif de telle ou telle œuvre, n'ont strictement aucun intérêt. La tâche, aujourd'hui, est triple. Il faut chercher et éditer les textes qui dor-

mélange de Kant et d'Althusser qui représentaient sans doute le point extrême de la modernité permise dans l'U.R.S.S. des années 1970, sont eux-mêmes dignes d'une lecture ethnologique.

3. Le caractère scandaleux de cette affirmation n'est dû qu'à la persistance, spécifique à la France, d'une théorie inductiviste qui méconnaît les développements de la philosophie des sciences postérieurs à Poincaré.

4. Une expérience grossière, mais instructive, consiste à demander au premier venu si la Corse est plus proche du littoral français ou des côtes italiennes. Le choix général de la première réponse vient de l'habitude de représenter l'île dans un carton situé en bas et à droite de la carte de France.

5. Que la carte soit aujourd'hui prise pour du réel, on en aura une autre preuve dans le fait que certains n'hésitent pas à écrire, par exemple, que le Nil s'écoule du nord au sud, erreur d'ailleurs impensable au Moyen Age, et qui provient, à l'évidence, de l'orientation au nord des cartes modernes.

ment encore, inconnus, dans les manuscrits ; beaucoup sont susceptibles de remettre en cause les idées reçues. Il faut réaliser des monographies, mais en s'appuyant sur la connaissance précise et de première main des espaces considérés [6]. Il faut enfin avoir conscience des questions soulevées par des textes d'apparence trop naïve pour que l'on continue à reproduire leur contenu, sans autre réflexion. Ces questions sont d'ordre épistémologique, et relèvent, non pas de l'histoire de la géographie, discipline assez vieillie, mais plus généralement de l'histoire de la culture et des techniques intellectuelles.

Les articles ici réunis corrigent par l'exemple la vision réductrice que l'on vient de dénoncer, tout en posant quelques problèmes fondamentaux d'une véritable histoire des représentations géographiques médiévales, encore largement *terra incognita*. On les passera rapidement en revue en les regroupant sous trois rubriques. D'abord, le problème du passage à la représentation cartographique, à partir de la perception des espaces concrets. Ensuite, la nature et l'utilisation des cartes médiévales. Enfin, le rapport de la culture livresque et de l'expérience dans les œuvres géographiques.

Perception et représentation

Qu'est-ce que l'espace, tel qu'il est vécu, et quelles sont les conditions techniques et sociales de sa perception ? Secondement, par quels biais s'opère le passage de la perception à la représentation (dans ce cas cartographique) ? Ces questions ont suscité l'intérêt de sociologues ou d'historiens de l'Antiquité [7], rarement des médiévistes, ou de façon trop générale pour qu'on en puisse saisir toutes les implications [8]. L'article de Mathieu Arnoux, portant sur la forêt de Breteuil, permet de donner quelques éléments de réponse, précisément parce qu'il montre que la forêt n'est pas cet espace « indifférencié, pur lieu de cueillette, de divagation ou de recueillement »... et *topos* des études d'histoire rurale. Bien au contraire, il sert de cadre aux usages des communautés monastiques, des paysans exploitant les champs environnant, des travailleurs du bois et du métal ; en conséquence, il est davantage perçu comme une somme de droits que comme un ensemble spatial cohérent, ce qui n'empêche pas que la topographie en soit parfaitement connue. A la multiplicité des usages

6. Le modèle, dans ce domaine, est fourni par les travaux de Paul PELLIOT sur Jean du Plan Carpin et Guillaume de Rubrouck (*Recherches sur les Chrétiens d'Asie centrale et d'Extrême-Orient*, Paris, 1973).

7. Cf. P. JANNI, *La mappa e il periplo. Geografia antica e spazio odologico*, Rome, 1984 (*Università di Macerata. Pubblicazioni della facoltà di lettere e filosofia*, 19).

8. Cf. l'article récent de Ch. HIGOUNET, « A propos de la perception de l'espace au Moyen Age », dans *Media in Francia... Recueil de mélanges offerts à Karl Ferdinand Werner à l'occasion de son 65ᵉ anniversaire par ses amis et collègues français*, 1988, p. 257-268.

répond une représentation juste dans les détails, mais non unifiée. C'est l'action de l'administration forestière qui peu à peu le règle et le rend connaissable d'un seul regard, d'abord par la pratique de la visite, ensuite, au XVI[e] siècle, par l'élaboration d'une carte. On voit que l'espace de l'expérience quotidienne est mouvant, discontinu ; il n'est pas susceptible en tant que tel de représentation cartographique, à moins d'un effort d'abstraction qui est le fait de l'autorité qui le gère, politiquement ou symboliquement. L'espace représenté est un espace abstrait, différent de l'espace concret de l'usager. Le fait se vérifie aussi bien pour les villes et les régions, sans qu'il soit nécessaire d'attendre le XVI[e] siècle pour voir apparaître des schémas cartographiques : le premier qui soit sûrement une élaboration médiévale, et non une copie d'un exemplaire antique, est une représentation de Vérone, peut-être due à l'évêque Rathier (931-952)[9]. On ne saurait donc établir une chronologie unique du passage à la représentation topographique.

Devant le caractère souvent bizarre de leurs dessins ou de leurs affirmations, il faut se méfier du primitivisme facile qui consiste à attribuer aux géographes et aux cartographes médiévaux une perception de nature différente de la nôtre, et analogue à celle de l'enfant ou du primitif. C'est oublier que la représentation ne nous renseigne que sur les moyens techniques et intellectuels qui ont présidé à son élaboration, non pas sur la perception. Loin d'être naïve, elle est réfléchie et sert toujours des buts consciemment déterminés.

Les usages de la carte

Au Moyen Age, les mappemondes ont un statut particulier. Ces cartes furent très nombreuses, qu'elles aient été copiées dans les manuscrits, ou dessinées sur les murs des monastères, comme à Saint-Victor de Paris au temps de Hugues, ou sur ceux des palais royaux, comme dans l'Angleterre du XIII[e] siècle[10]. Cette abondance est déjà remarquable : savants et puissants vécurent en familiarité avec les objets cartographiques. Mais leur intérêt ne fut pas toujours de même nature.

Les mappemondes furent longtemps en concurrence avec un autre

9. Cf. C.G. MOR, dans V. CAVALLARI, A. SOLARI, *Verona e il suo territorio*, t. II, Vérone, 1960, p. 39 sq., 232 sq. ; reproduction en couleurs dans *Magistra barbaritas. I barbari in Italia,* Milan, 1984, p. 428. Pour s'orienter dans l'histoire de la cartographie urbaine et régionale, voir F. DE DAINVILLE, « Cartes et contestations au XV[e] siècle », dans *Imago mundi*, t. 24, 1970, p. 99-121. On peut à la rigueur utiliser la contribution de P.D.A. HARVEY, *Local and Regional Cartography in Medieval Europe*, dans J.B. HARLEY, D. WOOLWARD, *op. cit.* (note 1 ci-dessus), p. 464-499, qui est loin de connaître tous les témoins signalés par de précédentes publications.

10. Cf. T. BORENIUS, « The Cycle of Images in the Palaces and Castles of Henry III », dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes,* t. 6, 1943, p. 46 sq.

procédé de représentation de l'espace : celui de la liste de choronymes, chaque région étant définie et déterminée par ses limites naturelles ou administratives, et par la contiguïté avec ses voisines. Cette technique, qui a suscité les sarcasmes de nombreux critiques, a pourtant pour effet de dépasser le caractère partiel et confus de l'expérience directe en classant les données du réel, et en établissant un ordre humain dans un monde divers. Elle naît en Mésopotamie avec l'invention de cet extraordinaire outil d'abstraction qu'est l'écriture, et poursuit sa carrière en Grèce, à Rome et bien au delà du Moyen Age [11]. Celui-ci a longtemps considéré, semble-t-il, que de telles listes géographiques donnaient une image du monde aussi bonne que les mappemondes, sinon meilleure.

Pascal Arnaud rappelle opportunément que les différents types de mappemondes médiévales, loin de représenter l'espace tel qu'il aurait été conçu par leurs auteurs, attestent par leur variété même l'existence de points de vue différents, chacun d'entre eux étant approprié à des éléments déterminés de l'*orbis terrarum*. Les mappemondes les plus simples, où un T s'inscrit dans un cercle, sont de purs idéogrammes, qui ont pour seul objet de signifier la répartition des trois continents. Elles ne disent pas que la terre était vue comme un disque plat, conception introuvable chez les auteurs du Moyen Age occidental, y compris Isidore de Séville : elles sont une grossière projection de l'œcoumène (la partie de la terre habitée) sur la surface plane de la page. Que des esprits moins cultivés y aient vu la représentation d'un disque plat, qu'une lecture naïve ait été fréquente, c'est possible. Encore au début du XVe siècle, le cardinal Fillastre, qui joua un rôle important dans l'affirmation des théories conciliaires au concile de Constance (1414-1417), dans son *Introduction* à l'œuvre du géographe Pomponius Mela (Ier siècle après J.-C.), prie ses lecteurs de considérer que les cartes circulaires, où l'océan entoure les terres de façon régulière à égale distance du centre, ne sont que convention, due au manque de place [12]. D'autre part, il est certain que la multiplicité de ces dessins a informé en retour la perception courante de l'*orbis terrarum*. Ainsi Adam de Brême, qui inséra au début du XIe siècle une *Description des îles de l'Aquilon* dans ses *Gesta Hammaburgensis Ecclesiae pontificum*, où les témoignages des marins voisinent avec les citations de géographes antiques, connaît l'Islande et le Groënland ; il les situe non pas à l'ouest de la Scandinavie, mais tout au nord, sans doute parce qu'il avait à l'esprit le schéma des

11. Cf. J. GOODY, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, 1979, p. 108-196 ; J. BOTTÉRO, *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux*, Paris, 1987.

12. « *Sed ita oportuit prope terras et gentes cognitas oceanum figurare quia remote fieri non potest propter loci paruitatem* » (Éd. de l'*Introductio in Pomponii Melae Cosmographiam* à paraître, par l'auteur).

cartes rondes, où les îles britanniques occupaient déjà l'espace occidental d'un très étroit anneau océanique[13].

Les mappemondes circulaires où l'on observe un dessin plus soigné des continents, ainsi que des vignettes et des légendes nombreuses, s'approchent davantage de la représentation réaliste du monde. Elles sont cependant susceptibles de deux lectures non exclusives, et leur usage évolua au cours du Moyen Age. Par l'abondance des notices historiques qu'elles contiennent, ce sont à la fois de véritables encyclopédies, et des résumés graphiques de l'histoire universelle qui, pour les Chrétiens, s'identifie à l'histoire du salut[14]. D'où, par exemple, sur certaines d'entre elles, comme la mappemonde d'Ebstorf, la présence de la figure du Christ embrassant le monde, la tête à l'Orient, début de l'histoire humaine, les pieds à l'Occident, où elle doit s'achever, les mains au nord et au sud ; ou, sur celle de Hereford, la représentation du jugement au sommet de la peau de mouton où elle est peinte ; ou encore, sur le dessin très complexe que Hugues de Saint-Victor réalisa et qu'il commenta (vers 1130-1135) dans son *Libellus de formatione archae*, une mappemonde schématique entourant le dessin de l'arche de Noé, elle-même embrassée par un Christ en majesté tenant dans une main un sceptre dirigé vers les démons s'emparant des méchants, de l'autre un phylactère, bande de parchemin où étaient inscrits les mots : « Venez, les bénis de mon Père, recevoir le royaume préparé pour vous depuis le commencement du monde »[15]. En même temps, dans le courant de la renaissance du XIIe siècle, où tant d'aspects du monde matériel sont l'objet d'une attention nouvelle[16], la carte change de statut. Les cartographes affirment qu'elle correspond au réel, tout en gardant conscience de son caractère conventionnel. C'est ce que montre en particulier, du même Hugues, le prologue à la description de la grande mappemonde qui se trouvait à Saint-Victor (différente de celle que l'on vient d'évoquer), et dont l'original, ou plutôt une copie, subsistait dans la première moitié du XIVe siècle. Désormais, au lieu que la carte serve d'aide, le plus souvent mnémotechnique, à la compréhension du texte, et que le dessin soit le commentaire du traité, c'est elle qui suscite la description et

13. Cf. A. BJORNBÖ, « Adam af Bremens nordenopfattelse », dans *Aarböger for nordisk Oldkyndighed og Historie*, 1909, p. 120-144.

14. Cf. A.-D. VON DEN BRINCKEN, « Mappa mundi und chronographia. Studien zur *imago mundi* des abendländischen Mittelalters », dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, t. 24, 1968, p. 118-186.

15. *Patrologia Latina*, t. 176, col. 000. Cf. P. SICARD, *Images et spiritualités au XIIe siècle. Le « Libellus de formatione arche » de Hugues de Saint-Victor. Étude d'histoire littéraire et doctrinale*, de prochaine parution. Sur ce type de représentation, voir Anna C. ESMEIJER, *Divina quaternitas. A preliminary Study in the Method and Application of visual Exegesis*, Amsterdam, 1978 ; et « La macchina dell'universo », dans *Album discipulorum Prof. Dr. J.G. Van Gelder*, Utrecht, 1963, p. 5-15.

16. Cf. Antonia GRANDSEN, « Realistic Observation in Twelfth-century England », dans *Speculum*, 47, 1971, p. 29-51.

le commentaire[17]. Pour l'histoire de l'outillage intellectuel, cette modification du statut de la carte paraît au moins aussi importante que l'apparition des cartes nautiques[18].

C'est d'ailleurs dans le même contexte que l'on doit situer et celles-ci et les portulans. Les premiers témoins datent de la deuxième moitié du XIIIe siècle. Mais il est permis de penser que des exemplaires achevés existaient déjà environ un siècle auparavant. Les clercs ne restèrent pas à l'écart de ce nouveau type de représentation, fondé sur la prise en compte de l'espace concret de la navigation méditerranéenne. Il est probable qu'il fut élaboré dans des milieux où des personnages cultivés, notaires ou marchands, en contact avec des marins, rassemblèrent et consignèrent la documentation[19]. Très rapidement d'autre part, des savants prirent en considération cette nouvelle technique cartographique, parce qu'ils pensaient sans doute que ses conventions donnaient une meilleure image du réel. Dès l'extrême fin du XIIIe ou les tout débuts du XIVe siècle, un humaniste, Riccobaldus de Ferrare, fait allusion dans son *De locis orbis*, à un dessin *(designatio)* de la Méditerranée qui est certainement une carte nautique[20], avant que Marino Sanudo ou Pietro Vesconte fassent passer le dessin des littoraux de la Méditerranée dans le cadre ancien de la mappemonde circulaire.

Convention pour convention, et technique pour technique, une question se pose en dernier lieu. Comment expliquer le retard de l'Occident médiéval à utiliser les coordonnées géographiques de longitude et latitude, comme l'avait fait Ptolémée ? Car l'on connaissait celles-ci depuis le tournant des Xe et XIe siècles, grâce aux traductions de l'arabe au latin des traités d'astrolabe, mieux encore à partir du XIIe siècle par la traduction des œuvres astronomiques de l'Antiquité grecque. Connues dès la première moitié du XIIe siècle, les *Tables de Tolède* contenaient des listes de cités avec leurs coordonnées. Bien plus,

17. Autres témoignages de cette évolution dans d'autres domaines dans A.C. ESMEIJER, *op. cit.* et dans Eleanor S. GREENHILL, *Die geistigen Voraussetzungen der Bilderreihe des Speculum Virginum. Versuch einer Deutung (Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters. Texte und Untersuchungen*, 39, 2), Münster Westfalen, 1962 ; Beryl SMALLEY, *The Study of the Bible in the Middle Ages*, 1975, p. 95 sq.

18. Il est sans doute opportun de rappeler, devant une confusion très fréquente, qu'en toute rigueur le terme *portulan* (italien *portolano*) désigne des livres, guides de navigation comportant indication des distances entre les ports et des rhumbs, et que les cartes associées à ces guides sont appelées *cartes nautiques* ou *cartes portulans*.

19. La question de l'origine nationale des cartes nautiques, qui a suscité — et suscite encore — une littérature plus remarquable par sa masse que par son contenu, est d'un intérêt scientifique aussi puissant que celle de la nationalité de Christophe Colomb, les savants italiens tenant pour l'origine italienne, les hispaniques pour la catalane ou la majorquine. Des trésors d'ingéniosité, plus que d'érudition, ont été dépensés en vain et auraient été mieux employés à établir des catalogues précis de ces témoins, comme le note Bertrand HIRSCH.

20. L'édition défectueuse de G. ZANELLA ne relève pas ce fait (*Riccobaldo da Ferrara De locis orbis*, Ferrare, 1986, p. 105).

au XIIIe siècle, une carte de ce type fut dressée, semble-t-il, par Roger Bacon[21]. Le principe même en fut formulé par un astronome parisien du XIIIe siècle. Mais l'on ne se mit au travail qu'après la traduction du grec de la *Géographie* de Ptolémée, achevée à Florence en 1406[22]. Un premier élément de réponse est fourni par Roger Bacon lui-même. Les mesures de latitudes et de longitudes étant fort imprécises[23], il eût fallu qu'une autorité les certifiât, soit le Pape, soit l'Empereur, soit un roi mécène[24]. La raison de ce défaut est en outre à chercher, non pas dans on ne sait quelle faiblesse des esprits, supposés incapables, avant l'humanisme, de recevoir une science grecque trop admirable, mais plutôt dans le cloisonnement des sciences. Si les cartographes purent accueillir des techniques hétérogènes à leur milieu, il ne semble pas qu'ils furent capables de mettre en œuvre ce que l'astronomie leur offrait, et cela bien que des géographes fussent aussi astronomes[25] : non pas donc défaut intrinsèque, mais effet de l'organisation du savoir.

Tradition et expérience

C'est une banalité de dire que la culture médiévale est le fait de clercs, donc livresque. C'en est une autre d'affirmer que, dans cette culture, c'est l'autorité des prédécesseurs qui prime. La géographie n'échappe pas à cette règle : l'Antiquité romaine avait laissé au Moyen Age un corpus de géographes qui décrivaient le monde alors connu. Ce monde n'avait guère changé dans son extension : ils furent abondamment recopiés. Mais la fidélité aux modèles antiques est rien moins qu'aveugle, et ses résultats sont autre chose que de plates compilations. Elle se fonde sur une notion courante : le prince, dont l'autorité était étendue à l'œcoumène, au moins selon l'idéologie impériale romaine, sinon dans la réalité, n'avait pu manquer d'avoir une connaissance exacte des pays et des peuples réduits à lui obéir. Ainsi Gervais de Tilbury, auteur au début du XIIIe siècle des *Otia imperialia*, œuvre qui mélange la chronique universelle, les *mirabilia* et la description du monde, et où ne manquent d'ailleurs pas les résultats de l'observation directe, rappelle *Luc*, 2, 1 : « *Exiit edictum a Cesare*

21. Cf. D.B. DURAND, *The Vienna-Klosterneuburg Map Corpus of the fifteenth Century. A study in the Transition from medieval to modern Science*, Leyde, 1952, p. 94 sqq. ; D. WOOLWARD, « Roger Bacon's Map and Concepts of Coordinates in the Middle Ages », communication au 12e *Congrès d'histoire de la cartographie*, Paris, 7-11 septembre 1987.

22. D.B. DURAND, *op. cit.*

23. L'astrolabe ne servit que très rarement à des mesures de latitude : c'était avant tout un instrument utilisé dans l'enseignement de l'astronomie.

24. *Opus Maius*, I, 4, éd. J.H. BRIDGES, t. I, Oxford, 1897, p. 300.

25. Il faut garder à l'esprit que la géographie ne fit jamais en tant que telle partie du cursus de l'enseignement, ni monastique ou cathédral, ni universitaire.

Augusto, ut describeretur uniuersus orbis », et commente : « si l'empereur a décrit le monde tout entier, c'est qu'il a commandé au monde tout entier »[26].

D'une telle conception proviennent les difficultés qu'éprouvèrent les géographes médiévaux à reconnaître en tant que tels des peuples inouïs, tels les Hongrois ou les Mongols. Pour eux, ils ne pouvaient être que des peuples déjà connus des Romains, qui avaient simplement changé de nom et d'habitation dans le cours des siècles. De même pour les noms de lieux. Recopier un géographe antique revient à recopier un grand nombre de toponymes qui n'étaient plus d'usage courant. Telle est l'une des raisons majeures qui, sans doute, ont valu aux géographes médiévaux le mépris qu'on leur porte. C'est sous-estimer leurs connaissances, et ne pas prendre en compte, en particulier, le goût pour l'érudition antique qui caractérise ces clercs. A une époque où l'on s'accorde à considérer que la perception du réel prend le pas sur le respect des autorités, voici encore l'exemple du cardinal Guillaume Fillastre. La plupart des toponymes de son introduction au *De chorographia* sont ceux de Pomponius Mela. Est-ce à dire que Fillastre et ses lecteurs ne savaient pas que leur monde n'était plus celui de l'Antiquité ? Il suffit de parcourir les gloses qui accompagnent le texte de Mela dans le manuscrit que Fillastre fit copier ; certains toponymes antiques sont identifiés par leurs désignations modernes, et le siège du Concile apparaît en ces termes : « entre ces deux lacs est Constance, qui n'existait pas en ce temps là ». Mais donner les toponymes modernes ne faisait pas partie des obligations conventionnelles que l'on exigeait des géographes. Il suffisait que la culture des lecteurs y suppléât. La conscience d'une certaine inadéquation apparaît au XIIe siècle, non pas sous l'effet d'un changement de nature de la géographie, mais du fait, sans doute, de la multiplication de lecteurs moins cultivés.

Il n'en reste pas moins que les géographes médiévaux ne se bornent pas à recopier les géographes de l'Antiquité. Ils opèrent des choix. Cette pratique si répandue du recueil d'extraits, qui, dans le domaine patristique, ne suscite pas de jugements péjoratifs, est curieusement considérée comme le crime majeur de ces « géographes de cabinet ». Que le maître anonyme d'une école monastique dédie à Charles le Chauve, vers 860, un traité *De situ orbis* composé pour l'essentiel d'extraits des géographes antiques parce que, dit-il dans sa préface, les fréquentes incursions des Normands ont provoqué chez ses auditeurs de nombreuses questions, voilà qu'on lui reproche de n'avoir pas pris la peine d'enquêter sur les envahisseurs. Mais Éginhard, quelques dizaines d'années plus tôt, avait tenté, dans sa *Vie de Charlemagne*, de donner un aperçu précis des parties septentrionales de

26. « *Si totum descripsit, utique toti imperauit* » (*Decisio prima*, c. X, éd. W. LEIBNITZ, *Scriptores rerum Brunsvicensium*, t. I, Hanovre, 1707, p. 892).

l'Europe en conflit avec l'empire[27]. Mais Paul Diacre, méridional transplanté en Lorraine, avait tenté de même de décrire la Scandinavie, séjour d'origine des Lombards[28]. Tous trois reflétaient ainsi, par leurs préoccupations spécifiques, le déplacement du centre de gravité de l'Europe vers le Nord. Faut-il donc, parce qu'il a fait des extraits des géographes romains, tenir l'auteur du *De situ orbis* à l'écart de ce mouvement carolingien d'intérêt pour le monde septentrional ? Bien au contraire, cet exemple montre que la géographie est toujours à situer dans un contexte culturel, et non pas dans la préhistoire d'une science encore et toujours incertaine.

L'opposition si courante chez les Modernes entre connaissance livresque et expérience n'a en ce domaine aucune valeur heuristique. De plus, elle n'a, au moins jusqu'au XVe siècle, aucune pertinence, et cela pour deux sortes de raisons.

L'une relève d'une juste appréciation des techniques intellectuelles : la pratique de l'extrait, de la glose est une opération qui met en jeu la réflexion et souvent la critique de celui qui s'y livre. Ce n'est pas au hasard que l'on choisit et que l'on organise des extraits : c'est toujours selon une intention, pour faire correspondre le récit à une image mentale. D'autre part, le Moyen Age a connu un statut de l'autopsie et de l'expérience fort différent du nôtre. C'est ce que prouvent la contribution de Wojciech Iwańczak et, dans un domaine peu fréquenté par l'historiographie française, l'étude précise de l'espace nubien et éthiopien sur les cartes du XIVe et du XVe siècles donnée par Bertrand Hirsch. Les historiens de la géographie ont opposé les mappemondes symboliques aux cartes portulans, les unes sans rapport avec la réalité, les autres nées de l'expérience des marins et destinées à la pratique. Mais on observe bien plutôt la puissance de la tradition des *mappae mundi*, qui loin de disparaître devant ces produits supposés plus performants et mieux adaptés à la réalité, réussit soit à les intégrer dans des modèles du type de la carte de Pietro Vesconte, où les contours des portulans s'insèrent dans un schéma d'ensemble du type des mappemondes circulaires, soit à les influencer pour donner naissance à ce que l'on a appelé la carte portulan « nautico-géographique ». Mais l'intégration ne s'opère pas sur la base de l'opposition entre la tradition et l'expérience. Face à un problème délicat : représenter des espaces de toutes façons inconnus, ou très mal connus, le cartographe met à profit, *sur le même plan*, tout ce qui pourra servir à figurer un schéma de base qu'il a décidé *a priori* : l'opposition des terres chrétiennes et musulmanes. D'où l'emploi concomitant d'un dessin du Nil tiré d'une carte ptoléméenne, de résidus de la géographie antique et de récits de pélerins ou de missionnaires.

Plutôt que de critiquer le manque de recours à l'expérience, il

27. *Vita Karoli*, 12.
28. *Historia Langobardorum*, I, 1-8.

conviendrait — mais cette attitude est au delà du rôle de l'historien — d'admirer la capacité du Moyen Age à affronter l'inconnu avec des moyens variés, mais somme toute assez pauvres. On sait que si Christophe Colomb pensait pouvoir atteindre les Indes par l'ouest, c'est parce qu'il avait lu dans l'*Imago mundi* de Pierre d'Ailly, collègue de Guillaume Fillastre au concile de Constance[29], que l'Asie s'étendait en longitude bien davantage qu'en réalité : donc le voyage vers l'Inde devait être plus court par mer que par terre. Cette idée provenait de l'Antiquité. La tradition provoquant la découverte, voilà la formule qui pourrait résumer, au rebours des idées reçues, le problème des représentations spatiales du Moyen Age : *felix error.*

29. Fillastre exprime une idée voisine dans son *Introduction* à Pomponius Mela.

Médiévales 18, printemps 1990, p. 17-32

Mathieu ARNOUX

PERCEPTION ET EXPLOITATION D'UN ESPACE FORESTIER : LA FORÊT DE BRETEUIL (XIe-XVe SIÈCLES)

L'importance de la forêt dans l'espace vécu des hommes du Moyen Age a été depuis longtemps reconnue par les historiens. La *sylva*, horizon du terroir villageois est aussi la haie-frontière, la marche, lieu des confrontations entre puissants, limite du territoire étranger, forain[1]. Élément du paysage rural, de la géographie physique et politique des pays d'Occident, l'espace forestier est aussi l'un des lieux essentiels de sa topographie symbolique : lieu de divagation héroïque où la rencontre sur des chemins de traverse de l'ermite et du chevalier errant est l'un des moments obligés du parcours chevaleresque[2]. Le pouvoir royal lui-même s'éprouve dans les chemins creux où Charles VI laisse sa raison[3], et où Louis XI, chasseur infatigable, épuise de chevauchées interminables les ambassadeurs milanais[4].

La forêt n'a pas pour autant suscité de recherches étendues, et les quelques pages lumineuses consacrées par M. Bloch à ce sujet[5] restent actuellement sans écho dans la production des médiévistes qui continuent, campés au centre des clairières de défrichement, à « regarder les arbres », ignorant en partie la vie de ces hommes « qui vivaient aux bois »[6]. Les études d'histoire rurale, celles consacrées à l'occupation du sol continuent à décrire régions et terroirs en laissant de

1. Sur les liens entre forêt et frontière, cf. J.F. LEMARIGNIER, *Recherches sur l'hommage en marche et les frontières féodales*, (Travaux et mémoires de l'Université de Lille, nouvelle série, Droit et Lettres), Lille, 1945.

2. Il faut évidemment revenir aux analyses désormais classiques de J. LE GOFF dans *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1977, pp. 169-171.

3. FROISSART, *Les chroniques*, in *Historiens et chroniqueurs du Moyen Age*, éd. A. PAUPHILET, Paris, 1952, pp. 905-907.

4. P.M. KENDALL, *Louis XI*, Paris, 1974, p. 121.

5. M. BLOCH, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, t. I, 1952, pp. 6-9.

6. J'emprunte les deux expressions au remarquable livre d'A. CORVOL, *L'homme aux bois. Histoire des relations de l'homme et de la forêt (XVIIe-XXe siècles).*

côté l'espace forestier, implicitement conçu comme indifférencié, pur lieu de cueillette, de divagation ou de recueillement : face aux campagnes sans cesse plus finement décrites, les bois restent inconnus, supposés identiques en toutes leurs parties et dans toutes les régions, faute d'enquête précise [7]. Il est pourtant possible de sortir de cette ignorance pour tenter d'écrire, comme l'ont déjà fait depuis quelques décennies les historiens modernistes, une véritable histoire de la forêt au Moyen Age [8].

Cette recherche, centrée sur l'étude des mutations d'un massif forestier, se voudrait l'un des chapitres d'une histoire encore à écrire. Afin de ne pas rester au niveau des généralités, il paraît approprié de parcourir un espace bien délimité, documenté par des sources abondantes et variées : la forêt de Breteuil en Normandie (actuellement Breteuil-sur-Iton, Eure), bien connue à travers le chartrier de l'abbaye de Lyre [9] ainsi que par de très nombreux documents des diverses administrations royales [10], se prête particulièrement à une enquête de ce genre [11].

7. Il me semble révélateur que les auteurs de l'*Histoire de la France rurale* reprennent en 1975 sans aucune modification les pages écrites en 1931 par Marc Bloch, apportant ainsi la preuve que quatre décennies de recherche active en histoire rurale n'ont en rien fait progresser notre connaissance de la forêt médiévale ; cf. cependant, Ch. HIGOUNET, « Les forêts de l'Europe occidentale du Ve siècle à l'an mil », *XIIIma settimana di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, Spolète, 1966, repris dans *Paysages et villages neufs du Moyen Age*, Bordeaux, 1975, pp. 37-63 ; *Des arbres et des hommes, la forêt au Moyen Age*, de R. BECHMAN, Paris, 1984, riche de vues originales, est une lecture stimulante, malgré une information historique de seconde main ; *Les Eaux et Forêts (XIIe-XXe siècles)*, publié par des conservateurs du corps des Eaux et Forêts dans la collection du C.N.R.S. « Histoire de l'administration française », remarquable pour la période qui suit la « réformation » colbertienne de 1660, est décevant pour le Moyen Age ; pour la Normandie, le chapitre XIV, « Des forêts », des *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen Age* de Léopold DELISLE, Évreux, 1852, reste irremplacé, malgré sa date (pp. 334-417) ; cf. aussi l'enquête dirigée par le docteur Jean FOURNÉE, *L'arbre et la forêt en Normandie. Mythes, légendes et traditions* (*Le Pays bas-normand*, n° 177-179, 1985).

8. Cf. surtout : M. DEVÈZE, *La vie de la forêt française au XVIe siècle*, 2 vol., Paris, 1961 (reste l'ouvrage de base, même pour le médiéviste) ; A. CORVOL (outre l'ouvrage déjà cité n° 6), *L'homme et l'arbre sous l'ancien régime*, Paris, 1984 ; Groupe d'histoire des forêts françaises, *Histoire des forêts françaises, guide de recherche,* C.N.R.S.-I.H.M.C., 1982 ; Id. (D. WORONOFF éd.), *Révolution et espaces forestiers*, Paris, 1988.

9. Archives départementales de l'Eure, série H.

10. On trouve des documents concernant la forêt de Breteuil aussi bien dans le Trésor des Chartes que dans les sources extrêmement abondantes provenant de la Chambre des comptes, ou dans les séries judiciaires, Échiquier de Normandie, Parlement de Paris ou Parlement de Rouen, ou dans les vestiges des archives de l'administration forestière.

11. Les conclusions de cette recherche ont fait l'objet d'un exposé au séminaire d'histoire forestière de D. WORONOFF sur « L'histoire d'un massif forestier dans la longue durée (XIIe-XVIIIe siècles) », en collaboration avec J.Fr. BELHOSTE, chercheur à l'Inventaire Général (Ministère de la Culture) que je tiens à remercier ici ; les lignes qui suivent doivent beaucoup à cette enquête commune et encore inachevée.

Avant de nous arrêter aux époques les mieux connues, il est nécessaire de dessiner à gros traits l'histoire ancienne du massif ; bien qu'aucune attestation de la forêt de Breteuil n'existe avant le milieu du XIe siècle [12], quelques indices permettent d'en retracer l'évolution durant le haut Moyen Age. Il s'agit en effet de l'une des parties de l'immense forêt d'Ouche, attestée à la fin du VIIe siècle, lorsque saint Evroul accompagné de quelques disciples y vient établir un monastère : « enfin ces amoureux de la solitude pénétrèrent dans la forêt que les habitants de la région appellent Ouche ; terrible tant par l'épaisseur de sa végétation que par les brigands qui la parcouraient sans cesse, elle abritait des fauves épouvantables ; d'un pas intrépide il parcoururent son étendue immense et désolée sans trouver un endroit qui puisse accueillir leur dévotion » [13]. Le nom, resté attaché à sa fondation, le monastère d'Ouche, et aux bois qui l'entourent, survit à la fin du XIe siècle dans la dénomination de la partie septentrionale du massif (aujourd'hui la forêt de Beaumont-le-Roger) [14], ainsi que pour désigner jusqu'à nos jours un pays dont Conches et Breteuil sont les chef-lieux. L'origine forestière de la région se marque aujourd'hui encore par l'omniprésence dans ce paysage de bocage d'un arbre inattendu, le sapin, héritage de l'ancienne forêt glaciaire aujourd'hui réduite à la « sapaie » résiduelle de L'Aigle, témoignage isolé d'une végétation alpine en plein domaine atlantique [15].

Le démembrement de cet imposant massif, élément de l'interminable haie-frontière dont les vestiges jalonnent encore, d'Évreux à

12. La première mention du nom de Breteuil se trouve dans la charte de fondation de l'abbaye de Lyre vers 1050 (Marie FAUROUX, *Recueil des actes des ducs de Normandie, Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XXXVI, Caen 1961, n° 120, pp. 284-286).

13. « *Deinde siluam ingressi sunt amatores heremi, quam Vticum protestantur incolae. Quae silua densitate arborum horribilis, crebris latronum frequentata discursibus, habitationem praestabat immanibus feris. Cumque intrepidis gressibus uastissima loca solitudinis peragrarent, non inuenientes ubi conueniens suae deuotioni hospitium, beatus Ebrulfus (...) orauit ad Dominum...* » Orderic VITAL, *Histoire ecclésiastique*, éd. Aug. LE PRÉVOST *(Société de l'Histoire de France)*, 5 vol., Paris, 1838-1855, t. III, p. 56 ; éd. Marjorie CHIBNALL *(Oxford medieval texts)*, 6 vol., Oxford, 1969-1980, t. III, p. 270 ; la *Vita Ebrulfi* utilisée et interpolée par Orderic Vital au XIIe siècle dérive d'un texte plus ancien, peut-être antérieur au IXe siècle (cf. les remarques de M. CHIBNALL, *ibid.*, p. 363-364, et « The merovingian monastery of Saint-Evroul in the light of conflicting traditions », *Studies in Church History*, VIII, Cambridge, 1972, pp. 31-40).

14. On trouve au XIe siècle ce toponyme sous la forme *Occa* (E. DEVILLE, *Cartulaire du prieuré de la Trinité de Beaumont-le-Roger, Collection de documents inédits relatifs à l'histoire de France,* Paris, 1912, n° I, p. 4), ainsi que sous les formes *Uticum* et *Ouce,* dans des chartes des abbayes de Saint-Pierre et Notre-Dame-et-Saint-Léger de Préaux (V. GAZEAU, « Le domaine continental de l'abbaye Notre-Dame-et-Saint-Léger de Préaux », *in* L. MUSSET, J.M. BOUVRIS, V. GAZEAU, *Aspects de la société et de l'économie dans la Normandie médiévale (Xe-XIIIe siècles), Cahiers des Annales de Normandie*, n° 22, Caen, 1989, p. 173).

15. Ph. GUINIER, « Le sapin en Normandie », *Bulletin du comité des forêts*, t. XI, juin 1938, pp. 566-591 (référence communiquée par M. Roger Blais, directeur honoraire de l'Institut National Agronomique).

Mortain, la limite méridionale de l'espace normand[16], semble avoir commencé très tôt : dès le milieu du XIe siècle, sa partie centrale, sans doute vouée à la sidérurgie, paraît déjà défrichée et densément peuplée, tandis qu'aux marges orientales subsistent, disposés en croissant, cinq massifs forestiers devenus, dès avant l'an mil, les centres de cinq des plus grands « honneurs » du duché de Normandie : Beaumont, Conches, Breteuil, L'Aigle et Grandmesnil-Échaufour[17]. Il nous est difficile, faute de sources, de préciser les structures de cet espace, mais l'importance des voies romaines paraît fondamentale, aussi bien dans l'organisation de l'espace défriché que dans la délimitation des massifs résiduels : c'est la voie romaine de Condé-sur-Iton à Lisieux, dite « Chemin Perré », qui fait office de limite entre les seigneuries rivales de Conches et Breteuil, et entre leurs forêts contiguës.

Espace marginal des terroirs défrichés, la forêt est, à partir du XIe siècle, le lieu d'une véritable colonisation seigneuriale et religieuse. C'est sur sa lisière que s'installent dans un premier temps les établissements monastiques restaurés ou créés dans la seconde moitié du XIe siècle par les grands féodaux du duché, et largement dotés de revenus forestiers : les abbayes de Conches, Saint-Evroult, Lyre, et la collégiale de Beaumont-le-Roger. La phase suivante voit s'établir au cœur même des massifs des ermitages dont l'installation et le fonctionnement sont progressivement régularisés. Les grandes forêts de l'Ouest de la France accueillent ainsi au début du XIIe siècle les fondations de Robert d'Arbrissel, Vital de Savigny, Bernard de Tiron ou Raoul de La Fûtaie[18]. Hugues du Désert, qui crée en 1125 et 1133 dans les forêts de Breteuil et de L'Aigle les ermitages voisins du Désert et de La Chaise-Dieu, n'a pas reçu le concours d'hagiographes aussi efficaces que ses prestigieux contemporains, mais les vestiges des chartriers de ces deux prieurés[19] nous permettent de les connaître mieux que leur humble voisin, Saint-Pierre de Lierru, dans la forêt de Conches, dont le fondateur, l'ermite Hervé est attesté seulement par une mention isolée de la chronique de Robert de Thorigny, au milieu du XIIe siècle[20], ou que les établissements de Saint-Nicolas-du-Bois, Saint-

16. Cf. J.F. LEMARIGNIER, *op. cit.*, p. 70.

17. Bien que les seigneuries en elles mêmes n'apparaissent que plus tard dans nos sources, les lignages de Raoul-fils-Osbern, pour Breteuil, de Raoul de Tosny, pour Conches, d'Onfroy de Vieilles, pour Beaumont, de Raoul Giroie et de Robert de Grandmesnil, autour d'Échaufour et Saint-Evroult, et enfin de Richer de L'Aigle, sont mentionnés dans des chartes ou par les historiens normands dès les premières décennies du XIe siècle.

18. Pour une bibliographie récente et un état de la question sur l'érémitisme du début du XIIe siècle, cf. J. DALARUN, *L'impossible Sainteté. La vie retrouvée de Robert d'Arbrissel*, Paris 1985.

19. Arch. Dép. Eure, G 165 (cartulaire du prieuré Notre-Dame-du-Désert, aux Baux-de-Breteuil), H 1437 (chartrier du prieuré de la Chaise-Dieu-du-Theil).

20. « 1148 : *obiit Herueus heremita Sancti Petri de Lerru* », *Auctarium Lirense, Chronique de Robert de Thorigny*, éd. L. DELISLE *(Société de l'histoire de Normandie)*, 2 vol., Rouen, 1872-1873, t. II, p. 155 ; cité par L. MUSSET, « Recherches sur les

Jean-du-Bois ou du Tilleul-Saint-Gorgon, au cœur de la forêt de Breteuil, dont un texte du début du XIIIe siècle indique sans ambiguïté le caractère érémitique[21].

Si à la fin du XIIe siècle le prieuré du Désert, placé sous la juridiction de l'abbé de Lyre, et celui de La Chaise-Dieu, affilié à la congrégation féminine du même nom, tous deux installés désormais au centre d'une clairière de défrichement, semblent se plier à la norme monastique[22], il ne semble guère en être de même lors de leur création. L'ermitage du Désert est décrit en 1125 comme un simple enclos établi au cœur même de la forêt, auprès d'un étang, et la charte de dotation que nous avons conservée lui concède les « landes » qui l'entourent pour y prendre le bois de chauffage et de construction, et pour y mener ses troupeaux[23] ; aucune activité de culture n'est alors mentionnée dans ce site qui paraît demeurer totalement forestier. Encore à la fin du XIIe siècle, les moines bénédictins de Lyre reçoivent l'*advocatio* des ermitages de la forêt de Breteuil, ce qui montre que ceux-ci n'ont toujours pas acquis une situation régulière dans le diocèse d'Évreux[24]. Accueillant indifféremment hommes et femmes[25], nobles et paysans, ces créations témoignent exemplairement de la marginalité de l'espace forestier où l'ermite en quête d'une solitude indispensable à ses recherches spirituelles et à son mode de vie pastoral côtoie la population inquiète des travailleurs du bois et du métal, voisins et auditeurs privilégiés des méditations sylvestres des ascètes[26].

communautés de clercs séculiers en Normandie au XIe siècle », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie,* t. LV, Caen, 1961, p. 29.

21. Le coutumier de la forêt de Breteuil, antérieur à 1210, indique : « (ceux de) Saint-Nicolas-du-Bois, du Tilleul, et de Saint-Jean, ont les mêmes droits en forêt que ceux (les ermites) du Désert ; et ces trois ermitages peuvent mener leur bêtes pâturer dans les défens » (Aug. LE PRÉVOST, *Mémoires et notes pour servir à l'Histoire du département de l'Eure recueillis et publiés par L. Delisle et L. Passy*, vol. I, Evreux 1862, p. 425).

22. Sur l'évolution de ces deux prieurés, cf. l'ouvrage d'A. Le Prévost cité note précédente *s.v.* Bémécourt et Chaise-Dieu.

23. Charte éditée par A. LE PRÉVOST, *op. cit.*, pp. 250-251.

24. L. DELISLE, *Cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi, Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, 2e série, t. XVI, 2e partie, Caen, 1852, n° 21, p. 7, n° 775, p. 177.

25. Cf. en particulier une donation inscrite dans le cartulaire du prieuré du Désert, datable du milieu du XIIe siècle, faite par Gilbert de Thévray en mémoire de son épouse : « *pro anima uxoris mee Helissent quae apud Desertum soror extitit et ibi obiit et sepulta est* » (Arch. Dép. Eure G 165, n° 95, f° 55-55v°).

26. Des textes nombreux indiquent la présence d'une population forestière active lors de la fondation des établissements monastiques : l'abbaye de Conches reçoit dès le XIe siècle la dîme du charbon produit dans la forêt voisine (*Gallia Christiana*, vol. XI, Paris 1759, instr., col. 145) ; celle de Lyre reçoit en 1050 (texte cité *supra* note 12) la dîme de la forêt, mais les comptes royaux du XIIIe siècle montrent qu'il s'agit de la dîme du charbon et du menu bois (cf. R. FAWTIER, F. MAILLARD, *Comptes royaux, Hist. Fr. Documents financiers*, 3 vol., Paris 1953-1956, t. I, p. 355, n° 7169.) ; la collégiale de Beaumont-le-Roger reçoit en 1088 la dîme de tous les *beneficia* de la forêt d'Ouche : une charte de 1180 montre que sous ce nom se dissimule

Il ne faut pourtant pas nous laisser aller à la fiction d'un espace sans forme et sans principes, *no man's land* où le héros de Dieu s'affronte seul aux forces de la nature et du mal : dès la fin du XIIe siècle, la forêt apparait aussi comme un lieu surinvesti de fonctions juridiques, où s'accomplit la plus importante, peut-être, des prérogatives du paysan normand, l'*usage*. Nous avons conservé deux coutumiers de la forêt de Breteuil, énumérant et décrivant les droits des différents usagers. Ils nous permettent de comprendre avec une certaine précision la manière dont se représente et s'organise l'espace forestier : le plus ancien, antérieur de toute façon à 1210, est en fait constitué d'une enquête sur les droits des usagers, réalisée lors de l'intégration dans le domaine royal de la seigneurie de Breteuil en 1204. L'autre règlement fait partie du célèbre *Coutumier des forêts de Normandie*, compilé avant 1404 par Hector de Chartres, alors maître des eaux et forêts du duché de Normandie[27]. La remarquable similitude des deux textes, malgré les deux siècles qui les séparent, et la diversité de leur composition, montrent bien l'importance des droits d'usage pour les communautés qui les détiennent, et qui interdisent d'en modifier le contenu. Leur rédaction dénote beaucoup plus le souci de définir clairement les droits des usagers que de donner de la forêt une image topographiquement cohérente. Le plus ancien, qui est également le plus simple, paraît suivre de manière relativement continue la lisière du massif, en adoptant l'ordre inverse des aiguille d'une montre ; l'impression qui ressort de l'énumération, malgré ce cheminement général, est pourtant celle d'un espace hétéroclite, non cartographiable.

De la confrontation des deux textes sortent deux images complémentaires de l'espace forestier, lieu de rassemblement, et parfois de confrontation, des droits des riverains, mais aussi espace géré, construit, connu, et souvent semé de contraintes et d'interdits. Forêt des usagers et forêt des forestiers sont ainsi les deux faces d'un espace convoité et protégé, et qui n'est en aucun cas sauvage ni désert.

A première lecture, l'espace forestier paraît se répartir en deux parts essentielles, les « défens », coupes récentes dont l'emplacement est interdit à tous les usagers en général et en particulier aux pasteurs et à leurs troupeaux, pour ne pas compromettre la croissance des jeu-

la dîme des forges de la forêt (*Cartulaire de la Trinité de Beaumont-le-Roger*, éd. E. DEVILLE, pp. 4 et 76) ; le texte le plus évocateur reste cependant le récit par Orderic Vital, moine de Saint-Evroult, de la fondation de l'abbaye de Tiron par l'ermite Bernard, dans une forêt percheronne au début du XIIe siècle : les premiers auditeurs des prédications du fondateur sont les ouvriers du bois et du fer accourus à l'annonce de l'arrivée de Bernard, et dont l'aide est décisive pour la construction de l'abbaye de la Trinité (« *fabri tam lignarii quam ferrarii* », Orderic VITAL, *Histoire Ecclésiastique,* éd. A. Le Prévost t. 3, p. 447, éd. M. Chibnall, t. 4, p. 330).

27. Le coutumier de 1210 a été édité par A. LE PRÉVOST (ouvrage cité *supra* note 21) ; celui de 1404 est en partie édité, avec le coutumier de la forêt de Breteuil : A. ROQUELET, *Le Coutumier d'Hector de Chartres. La vie de la forêt normande au Moyen Age (Société d'Histoire de Normandie)*, Rouen, 1984.

nes pousses, et la forêt « coutumière », où, selon des règles bien précises, s'exercent les droits des usagers, ramassage du bois de chauffage ou de construction, des fruits, et pâturage des troupeaux : le coutumier de 1210 débute ainsi par une longue énumération des défens, avant de s'attacher à la description des droits des usagers. La topographie de cette partie publique et autorisée de la forêt nous est inconnue ; elle doit être mouvante au gré des coupes de bois, et probablement sans distinction à l'origine. Elle devient cependant tout à fait précise avec le temps : la première moitié du XIIIe siècle semble voir un « cantonnement » des droits des usagers, dont les libertés s'exercent désormais dans un espace bien précis, limité par les chemins, cours d'eau ou arbres remarquables : le cas le plus caractéristique est celui des moines de Lyre, qui doivent en 1224, en échange des 80 arpents de la Haye de Lyre, concédés en pleine propriété, renoncer à exercer leurs droits dans la totalité de la forêt[28]. Les paroissiens de Dame-Marie définissent ainsi en 1247 leur lieu d'usage : « à droite du chemin du Désert jusqu'aux Quatre Chênes, et des Quatre Chênes jusqu'à la mare Branchie », cheminement sans doute parfaitement clair aux yeux des usagers[29].

Entièrement répartie entre les différents usagers, nobles, ecclésiastiques ou paysans, la forêt se présente comme un espace entièrement approprié, « plein », où se met en abîme la campagne densément peuplée qui entoure le massif, chaque communauté usagère, même éloignée (Dame-Marie est à une dizaine de kilomètres des lisières, La Ferté-Fresnel à plus de vingt), possédant au centre du massif un espace soumis à son droit. De ce rapport étroit entre les communautés d'habitants et la forêt dont elles vivent en partie, un texte de 1247 témoigne : les hommes du hameau de la Bigrerie se plaignent d'avoir été dépossédés de leur droit de chauffage par la donation faite par le roi aux religieuses de Pontoise de l'espace qui leur était assigné à cet usage[30] ; tout semble indiquer que dès le milieu du XIIIe siècle il ne reste donc plus dans ce vaste massif forestier d'espace « libre », non lié juridiquement à un usager extérieur.

La répartition des usages à l'intérieur de la forêt constitue d'ailleurs un équilibre fragile, qu'aucun des partenaire ne peut se permettre de modifier de sa propre autorité. Les rapports de l'abbaye de Lyre et de l'ermitage du Désert en donnent une illustration commode : il faut en 1246 un acte royal pour autoriser l'intégration de celui-ci, devenu prieuré, à l'abbaye, avec la réserve que l'accord pourra être révoqué si les droits d'usage des religieux dans la forêt s'en trouvaient augmentés[31]. En 1281, les moines de Lyre, désireux d'essarter le

28. L. DELISLE, *Cartulaire normand...*, n° 332 et 335, p. 50.
29. L. DELISLE, *Querimoniae Normannorum, Recueil des Historiens de la France*, t. XXIV, Paris 1904, p. 30, n° 241.
30. L. DELISLE, *Querimoniae Normannorum*, p. 34, n° 266.
31. L. DELISLE, *Cartulaire normand...*, n° 1172, p. 321 ; la réserve de l'acte

« plessis » du prieuré du Désert, demandent que soient transférés sur une autre portion de bois les droits d'usage qui lui étaient attachés ; l'administration royale refuse, admettant seulement que les droits restent acquis aux religieux au cas où les territoires défrichés retourneraient à la forêt, montrant ainsi une extrême attention à conserver un rapport constant entre droits d'usage et superficie de la forêt [32].

Les usagers ne sont guère moins attentifs à maintenir ces équilibres délicats : le groupe des férons (producteurs de fer) de Glos-la-Ferrière obtient en 1265, après un procès poursuivi jusque devant le parlement de Paris, d'être dédommagé par l'un des forestiers, Pierre de Verberie, pour une vente de bois faite abusivement et à leur détriment ; un autre arrêt rendu en 1281, rappelle que nul ne peut faire de charbon dans la forêt sans leur autorisation, sans doute pour ne pas en épuiser les ressources [33].

Du XIIe siècle à la fin du Moyen Age, les sources témoignent d'une réglementation toujours plus minutieuse et restrictive des activités de l'homme dans la forêt, résultat probable de la pression toujours plus forte des usagers, en raison de la croissance démographique, et d'un pouvoir croissant de l'administration forestière, dont l'action vise à restreindre les prélèvements des communautés d'habitants pour contrôler plus efficacement l'évolution du massif. Dès lors, l'espace forestier devient un espace de liberté restreinte, dont l'entrée est périodiquement interdite, où l'on ne peut circuler en voiture, ni s'écarter des chemins, ni faire porter son fardeau par une bête de somme : tout est mis en œuvre pour limiter les capacités prédatrices de l'usager. Le cas des habitants de la paroisse des Baux-de-Breteuil, installés au milieu du XIIIe siècle sur des essarts du centre du massif, est particulièrement révélateur. La première charte de concession de droits d'usage, accordée par Philippe le Bel en 1312, leur interdit d'introduire des instruments de fer dans la forêt, ce qui rend singulièrement incommode le ramassage du bois qui leur est concédé au prix d'une redevance non négligeable. Un second texte, signé de Philippe V, leur accorde en 1319 le droit d'user d'instruments de fer, mais, après enquête sur les dégâts éventuellement causés par cette mesure, prescrit de clore de haies épineuses toutes les demeures du village et impose pour les déplacements des habitants des clauses très restrictives :

> « lesdits habitants ne pourront faire entrer leurs familles et leurs troupeaux dans la forêt sinon en utilisant les chemins connus et publics ; pour les habitations que Robert Le Tabourier, Jean de Magneville, Jean

s'explique sans doute par la crainte de voir les moines revendiquer le droit exorbitant reconnu aux ermites de mener leurs troupeaux dans les défens (cf. *supra* note 21).

32. L. DELISLE, *Cartulaire normand...*, n° 981, p. 250.

33. *Les « Olim » ou registres des arrêts rendus par la cour du roi*, éd. BEUGNOT *(Collection de documents inédits relatifs à l'histoire de France)*, Paris, 1839-1848, vol. 1, p. 223 ; vol. 2, p. 196.

Le Tabourier et Robert, clercs, et Perrot et Robert dits Le Tabourier, frères, possèdent actuellement dans la forêt, parce qu'elles sont si éloignées des chemins en question qu'on ne peut, sans faire un trajet difficile et incommode, utiliser ceux-ci pour entrer ou passer dans la forêt, il pourra y avoir une porte de derrière, pourvue d'un huis petit, de quatre pieds et demi de haut et de trois pieds et demi de large, par quoi gens et bêtes, au périodes autorisées et dans les mêmes conditions que les autres usagers, pourront aller et venir »[34].

Tout est ainsi prévu pour créer un lieu séparé, où l'usager, même jouissant de la totalité de ses droits, se trouve dans une situation de liberté restreinte.

Espace défendu, la forêt apparaît très tôt comme l'espace le plus étroitement surveillé du paysage médiéval, fief de la plus ancienne et puissante des administrations médiévales, l'administration forestière. Celle-ci, présente dans le duché de Normandie dès le XIe siècle, est selon les cas le partenaire ou l'adversaire direct des communautés d'usagers, et c'est elle qui définit peu à peu un espace géré, mesurable, rationnel, opposé à la carte incertaine des parcours coutumiers. Son pouvoir, évidemment renforcé par le prestige de l'institution royale dans le duché, provient sans doute de la nécessité d'un juge pour arbitrer les conflits entre usagers dans une forêt rapidement surpeuplée : il revient ainsi au vicomte de Breteuil, verdier de la forêt, de décider en 1300 de la propriété des arbres poussant sur les bords des fossés de la maladrerie de Lyre, en lisière de la « haie » coutumière des moines de la Neuve-Lyre[35]. A première vue dérisoires, les enjeux de ces conflits ne sont pas nuls : une coupe de bois représente une somme considérable[36], et sa gestion met en jeu, à moyen terme, l'avenir même du massif.

Les textes relatifs à la gestion de la forêt[37] semblent insister sur sa discontinuité et sa diversité dans le temps et dans l'espace. Discontinuité dans le temps, car elle est un être vivant, soumis au rythme des saisons, et dont la fréquentation est interdite aux usagers durant le printemps, à la fois sans doute pour laisser pousser les herbes nécessaires au pâturage des troupeaux, et pour ne pas troubler la reproduction des animaux, car la forêt est aussi territoire de chasse du roi. L'espace des bois est aussi discontinu, traversé de limites mal visibles, et demande une réglementation complexe. C'est ainsi qu'au centre du massif le vallon du Lesme marque la limite coutumière au-delà de laquelle les chasses du roi ne peuvent entraîner les villageois des

34. La charte de Philippe le Bel de 1312 est rappelée dans le coutumier de 1404, éd. cit. p. 290-294 ; celle de 1319 est éditée par A. LE PRÉVOST, *op. cit.*, p. 194-195.
35. Arch. Dép. Eure H 446.
36. Une estimation faite au début du XIIIe siècle évalue à 400 livres annuelles le revenu des coupes de la forêt de Breteuil (L. DELISLE, *Cartulaire normand...*, n° 1105, p. 298).
37. Sauf exception, citée en note, les lignes qui suivent font référence aux deux coutumiers de la forêt.

paroisses riveraines, contraints à faire périodiquement office de rabatteurs, « hueurs », pour le souverain.

Une topographie implicite apparaît alors, marque d'un espace vécu et concret, sans référence à des textes écrits et sans expression cartographique. La lisière des bois n'y est pas décrite comme une frontière linéaire, mais comme une région indécise, de dimensions variables, définie par la *visio plani* ou « vue de plain », espace accessible à la vision humaine depuis les champs riverains de la forêt : « le sire de Bémécourt a le pasnage libre pour ses porcs, et ses moutons peuvent aller dans les bois aussi loin que dure la vue de la plaine ». Région de végétation clairsemée, sans doute dégradée par la proximité de l'homme et désertée par les bêtes sauvages, la lisière est accessible toute l'année sans restriction aux troupeaux des usagers riverains. Définis comme « publics et habituels »[38], jouissant d'un statut juridique précis (ils ne peuvent être ni vendus ni concédés[39]), les chemins sont aussi des lieux de vision lointaine : qui les emprunte ne craint pas de se montrer, signe d'une conduite honnête et régulière, et leur clarté et leur largeur, définie par la loi[40], sont les gages de leur sécurité. Une coupe de bois, visant à élargir et éclairer une courbe de chemin est ainsi ordonnée en 1409 pour expulser de la forêt de Beaumont-le-Roger une bande de brigands opérant le long de la route de Rouen à la faveur d'une végétation devenue plus dense et obscure, faute de coupes régulières[41].

Entre lisière et chemins s'étend la forêt proprement dite, richesse du roi et des usagers. La connaître pour l'exploiter au mieux est l'une des tâches de l'administration forestière, qui a mis en place à cet effet dès le XIIe siècle les sergents fieffés, rapidement transformés en rentiers de leur propre fonction, puis le réseau des sergents jurés, ancêtres des gardes forestiers. Chacun officie à l'intérieur de sa « garde », qu'il doit apprendre à connaître exactement pour en chasser la délinquance, du brigandage à la simple divagation des troupeaux, et pour aider le verdier de la forêt à en assurer au mieux la gestion et l'entretien. Il doit ainsi en estimer, pour les enchères annuelles, la valeur des fruits, du panage et de la paisson, la quantité des « caables » ou bois vert tombés à terre sous l'effet du vent (on dit aujourd'hui « châblis »), des morts bois (arbres de petite taille et de faible profit), toutes choses qui varient selon le site, le sol, la nature, l'âge et la densité des arbres forestiers, chênes et hêtres.

38. « *solita publiquaque quemina* », charte de 1319 pour les habitants des Baux-de-Breteuil citée *supra* note 34.

39. La haye de Lyre est concédée en 1224 aux religieux « *saluis uiis et cheminis antiquis* » (texte cité *supra* note 28) ; il s'agit peut-être d'une référence à la voie antique qui borde la forêt au Nord.

40. L. MUSSET, « Voie publique et chemin du roi en Normandie du XIe au XIIIe siècle », *in* L. MUSSET, J.M. BOUVRIS, J.M. MAILLEFER, *Autour du pouvoir ducal normand (Xe-XIIe siècles), Cahier des Annales de Normandie*, n° 17, Caen, 1985, p. 110.

41. Bib. Nat. ms. fr. 26036, n° 4139, 20 janvier 1409.

L'estimation des coupes de bois pose des problèmes particuliers, en raison de l'étendue des superficies concernées, et des conséquences graves, vue l'importance des sommes en jeu, que peut entraîner une évaluation erronée. Un texte du XIVe siècle, dénonçant les malversations d'une bande de marchands de bois, nous permet de comprendre l'un des systèmes mis en place par l'administration forestière pour évaluer au plus juste, en tenant compte des diversités de lieu et de la variation des temps, une coupe importante. Le témoignage du sergent de la forêt en butte aux méfaits de ces marchands peu scrupuleux démontre la difficulté de la tâche de l'administration :

> « veez ci le desavenant que Hubert a fet en la foret de Bretueil ; veritez est que li bailla et commanda au chastelain de Bretueil que il livrast essarz ; il les livra (...) a XIIIxx VI arpents, et il cuida entendre des arpent acres et furent livré et baillié en II pieces, et fis lessiet du tesmoig en chascun piece, ne du peer ne do meillor par marcheant et par bones gent bien creable, et bien a II anz et demi que ce fu livré et usé, et celui tesmoing il pristrent sanz fere a moi assavoir ne sans monstrer, par quoi ge ne sai se il en ont conté ne combien, des quex II piece d'essart ge eusse eu d'une da piece, de chacune acre, VII livres ou plus, de l'autre piece ge eusse eu de chacune acre X livres ou plus, por laquel chose l'on me fet entendant qu'il n'en conterent oncques, et se il en ont conté, me dist l'an que il n'an ont conté que IIII livres de chacune acre, par quoi le roi y est moult domagiez »[42].

Parmi toutes les difficultés rencontrées par ces gérants de la forêt, la moindre n'est pas le manque de cohérence de l'espace qu'ils ont à surveiller. Le double système de mesure utilisé dans le texte, arpents ou acres, et qui est mis à profit par le groupe d'escrocs auxquels est confronté le rédacteur du texte, est particulièrement révélateur de la complexité de l'espace forestier. L'arpent, mesure du roi, devrait être systématiquement utilisé pour la gestion ; dans les faits, il est constamment concurrencé par l'acre, mesure agraire à laquelle se réfèrent naturellement les usagers, au risque de rendre impossible toute évaluation de la superficie de la forêt. Dans cette hésitation se révèlent deux perceptions différentes et sans doute incompatibles : celle des forestiers vise à donner de la forêt une image unifiée d'un espace susceptible d'une gestion globale ; celle des usagers est parcellaire et disséminée, vision d'un terroir par un paysan, expérience individuelle destinée à rester informulée, à ne servir aucun projet d'organisation de l'espace.

L'action de l'administration pour rendre cohérent et connaissable l'espace de la forêt se lit clairement à travers les sources. L'institution des « gardes », espaces soumis à la juridiction d'un sergent est

42. Arch. Nat. J 774, n° 3 ; le texte, non daté et d'une graphie à tous points de vue atypique, peut être rapporté, sans arguments bien péremptoires, aux premières décennies du XIVe siècle.

un premier pas, franchi dès avant le milieu du XIVe siècle ; à la fin du XVe siècle elle se subdivisent en « triages », plus appropriés à la gestion des peuplements. Plus importante encore apparaît l'institution de la « visitation » effectuée régulièrement par le maître enquêteur des eaux et forêts. Ce haut personnage, en charge de toutes les forêts du domaine royal en Normandie et en Picardie, inspecte régulièrement chaque massif, en compagnie des sergents, chacun attirant l'attention du fonctionnaire sur les mesures à prendre en vue d'une saine gestion des ressources dont il a la garde : celui-ci, après enquête sur place autorise les coupes et ventes de bois nécessaires. Le texte d'un mandement d'Hector de Chartres permettra de bien comprendre l'opération :

> « savoir vous faisons que de nouvel, en visitant la forest de Bretueil, nous avons trouvé que en plusieurs parties de ladite forêt a grant quantité de chesnes, partie tous secz entierement et partie tous secz au dessus du premier fourc et au dessoubz, vers aucunes portions qui sont en voye de perdition, et pour le prouffit du roy nous iceulx avons fait compter, merquier, marteler a deux paires de marteaulx dont nous avons retenu l'un d'iceulx marteaulx par devers nous affin deue, par Raoul Muterel lieutenant du verdier de ladite forest et plusieurs des sergens d'icelle, lesquieulx nous ont rapporté que en ladite forest, ou lieu dit la garde Jehan Thierry sergent, ilz avoient compté, martellé comme dit est, cent arbres de chesne telx que dessus est dit, lesqueulx apres son rapport nous avons exposé en vente et vendus... »[43].

Inspection minutieuse, obéissant apparement à des règles bien précises, la visite est un moment important dans l'histoire de l'unification de l'espace forestier : par sa précision et son retour régulier, elle aboutit à la description périodique du massif, document indispensable pour entreprendre une gestion rationnelle de l'ensemble, en dépassant le simple entretien de toutes ses parties.

C'est seulement en 1566 que cette ambition se trouve réalisée. En exécution des lettres patentes du roi de 1563 ordonnant de « fere arpenter et mesurer les forests de ce royaulme et rapporter (...) la quantité, l'essance, nature et qualité du boys (...) pour icelles reigler et mectre en couppes ordinaires », deux arpenteurs jurés sont envoyés faire la description du massif de Breteuil. Leurs instructions sont aussi claires que précises : « mesurer et arpenter (...) rapporter lesdits mesuraiges par garde, chacune garde par triège, et en chacun triège la quantité, qualité, essance du boys et nature du fonds (...) fere ledit arpentaige a l'arpent du roy qui est de cent perche pour chacun arpent et vingt deux pieds pour perche et douze poulces pour pied »[44]. La réalisation est conforme aux exigences royales, autant par sa clarté que par sa rigueur : après un arpentage général, chacune des gardes est

43. Bib. Nat. ms. fr. nouv. acqu. 20511 n° 188 (cf. aussi *id.* n° 193).
44. Bib. Nat. fr. 11938, f° 4-5.

décrite, triage par triage, selon les instructions. Il en résulte une description remarquablement précise, où l'histoire du peuplement forestier est mise au service de sa gestion future. La garde des Baux-de-Breteuil, que les documents antérieurs décrivent comme un inextricable mélange de chemins, de taillis et de terres labourables, devient sous la plume des arpenteurs un espace bigarré, mais ordonné par la hiérarchie des formations forestières :

> « Dedens ledit triege [de La Noe, dans la garde des Baux] nous avons trouvé quarante arpens trente perches de place vuyde en laquelle il n'y a aucun revenu synon petits buissons d'espines, parmy lesqueles y a des bailliveaulx de faoux, à l'estimation de quatre ou cinq pour chacun arpent, le fonds de terre maresqueulx et de mauvais recroix ; se sont vieilles ventes usees il y a long temps, qui ont esté aultrefois closes, et y a apparence de fossez par endroicts.
>
> Item audit triege, au long de la garde d'Ambenay, avons trouvé quarante huit arpens vingt neuf perches de jeune taillis bon et bien planté, plus en blanc bois qu'en chesneaux et faouteaux, aagez de quinze ans et au dessus (...).
>
> Item dedans ledit triege, le long du grand chemin de Rugles traversant tout ledit triège, avons trouvé cent octante quatre arpens octante perches de haulte futaie bonne et bien plantee en faoux et partie de chesnes soubs lesquels n'y a aucun revenu synon quelques petits faouteaux et buissons de houlx ; le fonds de terre bon.
>
> Item audit triege (...) avons trouvé deux arpens de place vuide en laquelle n'y a aucun revenu, le fonds de terre maresqueulx et n'y a apparence qu'il y ait jamais eu apparence d'aucun boys [45]. »

Toute la forêt est ainsi décrite, inventoriée et totalisée, chacune de ses parties entrant désormais sous une des rubriques descriptives : haute futaie, haut taillis, jeunes taillis, bons ou mal plantés, jeunes ventes, places vides, grands chemins, mares et terres labourables. Cette description minutieuse est enfin accompagnée d'un ensemble de cartes précises, donnant à voir précisément ce que dit le texte, mais permettant de plus de comprendre la situation réciproque et la proportion des parties de la forêt.

Quelques folios témoignent alors d'une révolution : la forêt cesse d'être une somme de droits, éventuellement contradictoires, pour devenir un ensemble de terres plantées d'arbres, objet rationnel, continu, représentable et calculable, lieu de l'autorité exclusive d'un groupe de fonctionnaires spécialisés, les forestiers royaux. Face à un outil d'une efficacité si radicale, les usagers, même lorsque leurs revendications sont juridiquement argumentées, se trouvent désormais sur la défensive. Dès le début du XVIe siècle, ils sont d'ailleurs contraints, contre toutes les règles de la coutume, de mesurer leurs prélèvement à la capa-

45. *Id.* f° 103-104.

cité globale du massif[46] : l'espace disséminé des usagers, protégé par la rédaction des coutumiers, doit donc se soumettre à la grande unification réalisée dès le début du XVIe siècle par une administration qui sera plus tard le fleuron de l'État absolutiste. Au plus profond de la forêt aussi, l'histoire de l'espace apparaît ainsi comme une métaphore de l'histoire de la société.

Au terme de ce parcours, une question importante doit se poser au vu de cette forêt surpeuplée que nous décrivons, bien plus familière à ses riverains que nos forêts de loisirs ne peuvent actuellement l'être pour nous : où est passée la sylve mythique qui borne l'imaginaire médiéval ? Il est vrai que la forêt que nous avons choisie se situe dans une région particulièrement peuplée de la province la plus peuplée du royaume ; ailleurs subsistent sans doute des massifs plus sauvages. Mais la difficulté est autre, et réside dans l'histoire même que nous avons choisi d'écrire : il est aussi possible d'écrire une histoire de la résistance de la forêt à la civilisation et à l'État. Le loup et l'aigle en sont les héros, face à une armée anonyme de paysans et de forestiers, que quelques quittances nous montrent venant quérir leur salaire « d'avoir prins a force de engins ung loup et une loupve (...) dont il a apporté les pates dextres et la nature de la loupve »[47]. A leurs côtés combattent les brigands, les soldats en rupture de ban, amateurs de forêts obscures et abandonnées de l'État ; la démission des verdiers est un indice sûr de l'audace des brigands[48]. On ne s'étonnera pas que ce recul de la puissance de l'État et de la société rurale sur l'espace forestier se conjugue avec la désertion des villages, lors des guerres anglo-navarraises du XIVe siècle, ou durant la crise tragique de la résistance à l'occupation anglaise dans les années 1415-1449.

Le véritable obstacle que nous oppose l'histoire des espaces forestiers est plus simple : l'histoire d'un lieu supposé désertique et natu-

46. Cf. par exemple aux Arch. Dép. Eure, H 444 un recueil de mandements concernant les droits d'usage des bourgeois de la Neuve-Lyre ; bien que possédant depuis le XIIe siècle des titres bien établis en faveur de leurs droits, ceux-ci sont entre 1375 et 1540 sommés *24 fois* de faire la preuve de leurs prétentions, et voient en 1500 apparaître sur le texte de leur règlement de droit d'usage la réserve imposée, au mépris de la coutume, par les forestiers : « pour autant que la forêt le pourra supporter ».

47. Bib. Nat. fr. 26084, n° 7056, 19 avril 1457 ; le texte concerne la région de Nonancourt, au Sud-Est de la forêt de Breteuil ; nous n'avons pas, semble-t-il, conservé de quittances pour la forêt de Breteuil, mais il en existe pour les forêts de Conches (fr. 26087, n° 7511, 31 mai 1461) et de Beaumont-le-Roger : fr. 26093, n° 934 (18 mai 1470), à deux sergents de la forêt pour « avoir prins en ladite forest et apporté devers ledit lieutenant deux egles, l'un maalle, l'autre femelle », et n° 937 (27 mai 1470), à six habitants des environs pour « avoir prins a la force d'eulx et de leurs chiens en la forest de Beaumont, c'est assavoir cinq loups et une loupve et iceulx avoir ce jourd'uy apporté » ; on pourrait multiplier les exemples pour toutes les forêts normandes, cf. X. HALARD, « Le loup aux XIVe et au XVe siècle en Normandie », *Annales de Normandie*, t. 33, 1983, pp. 189-197.

48. Bib. Nat. fr. 26066, n° 3823 (12 octobre 1440) : démission du verdier des bois de Cinglais, de Thury et du Thuit, situés au Sud de Caen, impuissant face aux brigands.

rel ne peut être que celle de son peuplement et de sa disparition. La forêt qui se dévoile en fin de compte au regard de l'historien ne ressemble ni à celle qu'il connaît, ni à celle qu'il pouvait imaginer : c'est dans l'écart entre une forêt rêvée comme inaccessible et déserte, et vécue dans une familière proximité que doit se trouver la vérité de l'espace forestier médiéval.

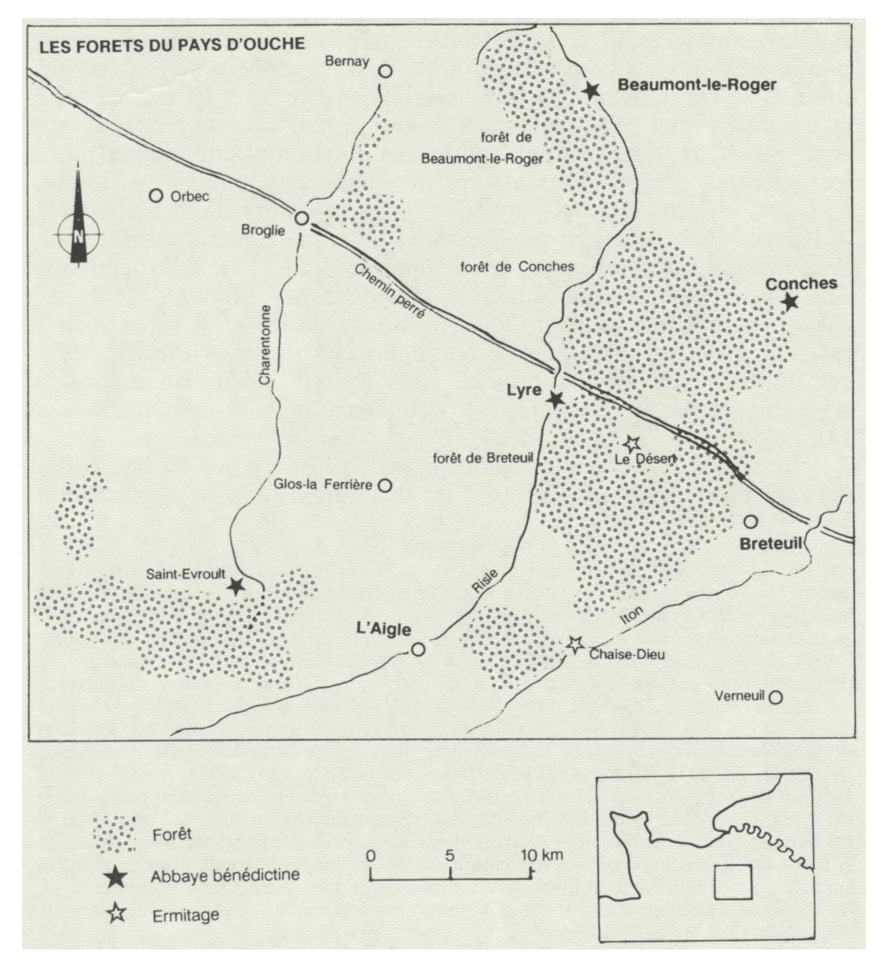


Fig. 1 — Les forêts du Pays d'Ouche.

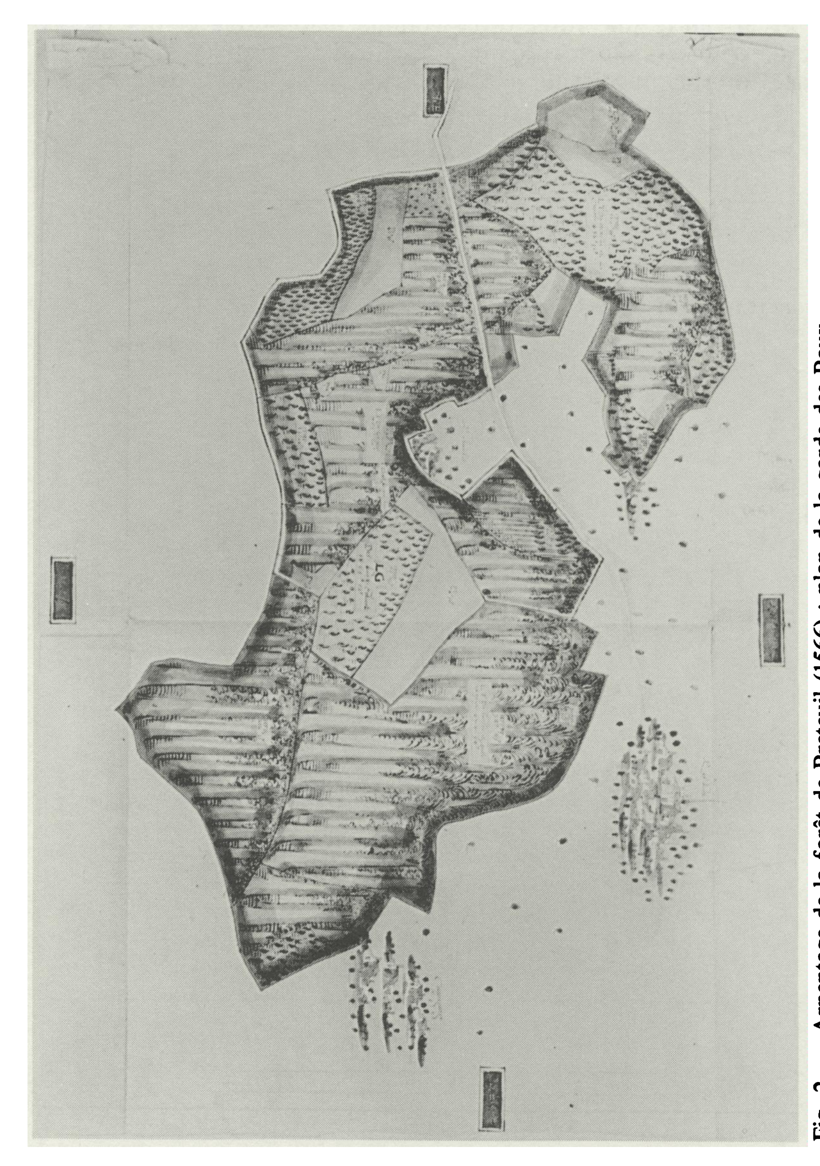


Fig. 2 — Arpentage de la forêt de Breteuil (1566) : plan de la garde des Baux de Breteuil (B.N. fr. 11938).

Médiévales 18, printemps 1990, p. 33-51

Pascal ARNAUD

PLURIMA ORBIS IMAGO. LECTURES CONVENTIONNELLES DES CARTES AU MOYEN AGE

Il semble devenu classique, et donc tacitement admis, d'affirmer qu'à la différence du monde gréco-romain, caractérisé par les progrès de la science géographique et astronomique grecque, le Moyen Age se définit par l'adoption de schémas de représentation du monde archaïques issus d'une cosmologie théologique ; la géographie médiévale tend ainsi à se réduire à une vaste parenthèse ouverte de Ptolémée à Ptolémée, c'est-à-dire entre la fin du siècle d'or de l'Empire romain et la renaissance intellectuelle de l'époque des grandes découvertes ; la géographie médiévale devient ainsi pour beaucoup l'illustration de l'obscurantisme réel ou supposé de ses contemporains, coupable qu'elle serait d'avoir affirmé que la terre, loin d'être une portion de sphère, conformément à l'opinion des géographes ioniens du VIe s., était un disque plat et circulaire [1].

Si les textes, nous le verrons, ne confirment pas toujours cette analyse, la diffusion de l'idée que la terre était considérée comme un cercle plat semble largement attestée par l'immense majorité des cartes médiévales, qui appartient au type dit T-O ; ces cartes se bornent en effet à la représentation circulaire du monde connu, qu'elles divisent en trois parties par un diamètre et un rayon perpendiculaires (fig. 1) ; le diamètre correspond à l'axe Tanaïs-Nil, qui sépare l'Asie des deux autres continents ; le rayon à la Méditerranée, qui sépare l'Afrique de l'Europe. La figure on ne peut plus schématique ainsi obtenue évoque très directement la lettre T inscrite dans la lettre O, soit les initiales de l'objet représenté : *Orbis Terrarum* ; cette tautologie lui conférait ainsi une valeur symbolique particulièrement exemplaire qui ne fut certainement pas étrangère à son développement : la perfection du monde se révélait dans l'adéquation de la forme à son objet.

1. Par exemple A.-J. GURJEWITSCH, *Das Weltbild des mittelalterlichen Menschen*, Munich, 1978, p. 73 sq. ; L. BAGROW, *Die Geschichte der Kartographie*, Berlin, 1951, p. 28 sq.

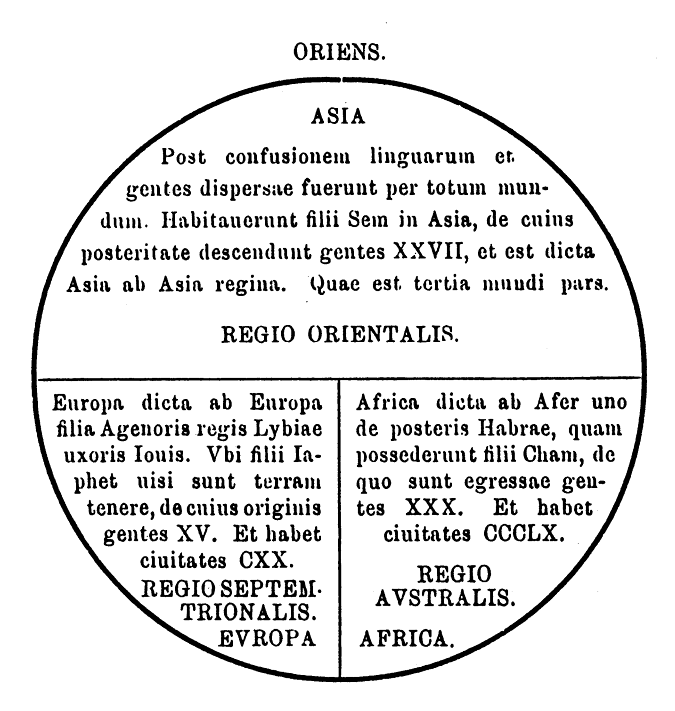


Fig. 1 — Carte T-O, d'après Isidore de Séville.

La plupart des grandes cartes à configurations géographiques, moins schématiques, et infiniment moins nombreuses[2], se rattachent indirectement à ces cartes simples (malgré des différences notoires, relatives par exemple au cours du Nil), dont elles respectent la répartition générale des masses, et qui ont tout pour satisfaire les tentations globalisantes des exégètes contemporains : les signes T-O sont en effet susceptibles d'interprétations chrétiennes ou christianisantes[3] ; elles sont d'autre part fréquemment considérées comme directement liées à la doctrine des Pères, et l'on ne saurait à cet égard minimiser l'énorme influence exercée par Isidore de Séville (dont les manuscrits

2. Les mappemondes dites « œcuméniques simples » dans la typologie de ANDREWS, « The Study and Classification of Medieval Mappæ Mundi », dans *Archæologia*, 75 (1926), p. 61-76 ; elles constituent l'essentiel de la classe D des cartes inventoriées dans les *Monumenta Cartographica Vetustioris Aevi* (= *Imago Mundi*, Suppl. IV), Amsterdam, 1964, désormais désignés sous la référence MCVA, et cités par renvois à la section et au numéro d'ordre pour les notices (double chiffre entre crochets), à la pagination pour l'introduction générale.

3. J. LE GOFF, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964, p. 177 ; T. LAMMAN, « The Religious Symbolism of the T-O Maps », dans *Cartographica*, 18 (1981), p. 18-22.

contiennent précisément le corpus le plus abondant de ces petites cartes) dans la popularisation d'une telle représentation du monde, dont la diffusion est attestée, outre la cartographie, par de nombreux textes littéraires ; certains d'entre eux n'hésitèrent pas, en effet, à substituer à l'expression *orbis terrarum*, trop banalisée pour conserver à *orbis* son sens géométrique, le terme de *mundi rota*, plus explicite quant à la forme circulaire du monde habité[4].

Il est certain que le schématisme même de ces cartes, gage de leur succès, incite à y rechercher un fonctionnement plus étroitement structurel que proprement géographique ; mais de là à concevoir que ces mappemondes ont été conçues spécifiquement pour illustrer l'ordre cosmologique de la chrétienté, il n'y a qu'un pas, que de nombreux savants ont franchi[5].

Sans remettre en cause l'ensemble de l'interprétation chrétienne de ces cartes, qu'eurent sans doute à des degrés divers tout ou partie d'entre elles, il nous semble bon de nous interroger sur deux points importants relatifs à ce dossier ; tout d'abord la solution de rupture que postule ce schéma de représentation entre la géographie scientifique des Grecs, et la géographie administrative des Romains, d'une part, et la géographie médiévale de l'autre, au mieux réduite au rang de pitoyable lambeau de la science ancienne, mérite sans nul doute d'être nuancée ; d'autre part, il semble que l'on ait parfois sous-estimé le caractère conventionnel de certaines cartes, comme les cartes T-O, qui n'avaient pas nécessairement pour fonction de représenter la forme réelle ou supposée du monde ; c'est du moins, nous le verrons, ce que suggère la présence dans un même manuscrit de représentations cartographiques antinomiques... En ce sens, aussi surprenant que cela puisse paraître à nos yeux, l'adoption d'une représentation donnée pourrait bien ne pas supposer nécessairement l'adhésion théorique du cartographe et de ses lecteurs.

Les limites de la représentativité des cartes T-O

Si certains auteurs affirment bien au Moyen Age la circularité de la terre habitée, comme d'autres, et non des moindres, dont Plu-

4. Par ex. l'ouvrage intitulé *Versus de Asia et uniuersi mundi rota*, vraisemblablement du VIIIe s., publié dans *Corpus Christianorum*, Ser. Lat., CLXXV : *Itineraria et alia geographica*, Turnhout, 1965, p. 435 sq.

5. A.-J. GURJEWITSCH, *loc. cit.*, qui rapproche la position centrale de Jérusalem en ces cartes — pourtant peu attestée avant le XIIe s. — de *Ezechiel*, 5.5 : « *Hæc dicit Dominus Deus ista est Hierusalem in medio gentium posui eam et in circuitu eius terras.* » T. LAMMAN, *art. cit.*, qui associe le T à la croix en Tau de la Bible ; O.A.W. DILKE, *Greek and Roman Maps*, Londres, 1985, p. 173 & n° 25 p. 215, témoigne néanmoins d'un scepticisme justifié lorsqu'il rappelle que, si ISIDORE mentionne bien (*Etym.*, I.3) une telle croix, aucune des nombreuses mappemondes que portent les manuscrits de son œuvre ne se trouve associée à ce passage.

tarque, un contemporain de Ptolémée, l'avaient déjà fait plus tôt, force est de reconnaître que nombreux sont les auteurs de textes et de cartes qui s'éloignent de telles représentations, et ce pendant toute la durée du Moyen Age : Bède le Vénérable, Adam de Brème, Guillaume de Conches, Lambert de Saint-Omer et Honorius Augustodunensis n'ont jamais cessé de proclamer la sphéricité de la terre, dont d'autres auteurs, comme saint Basile, sans la professer ouvertement, conservaient néanmoins le souvenir, notamment lorsqu'ils affirmaient l'existence d'autres mondes habités. Des motivations variables, scientifiques ou symboliques, ont pu conduire les hommes du Moyen Age à conserver à la terre la forme sphérique que lui avait conférée la science

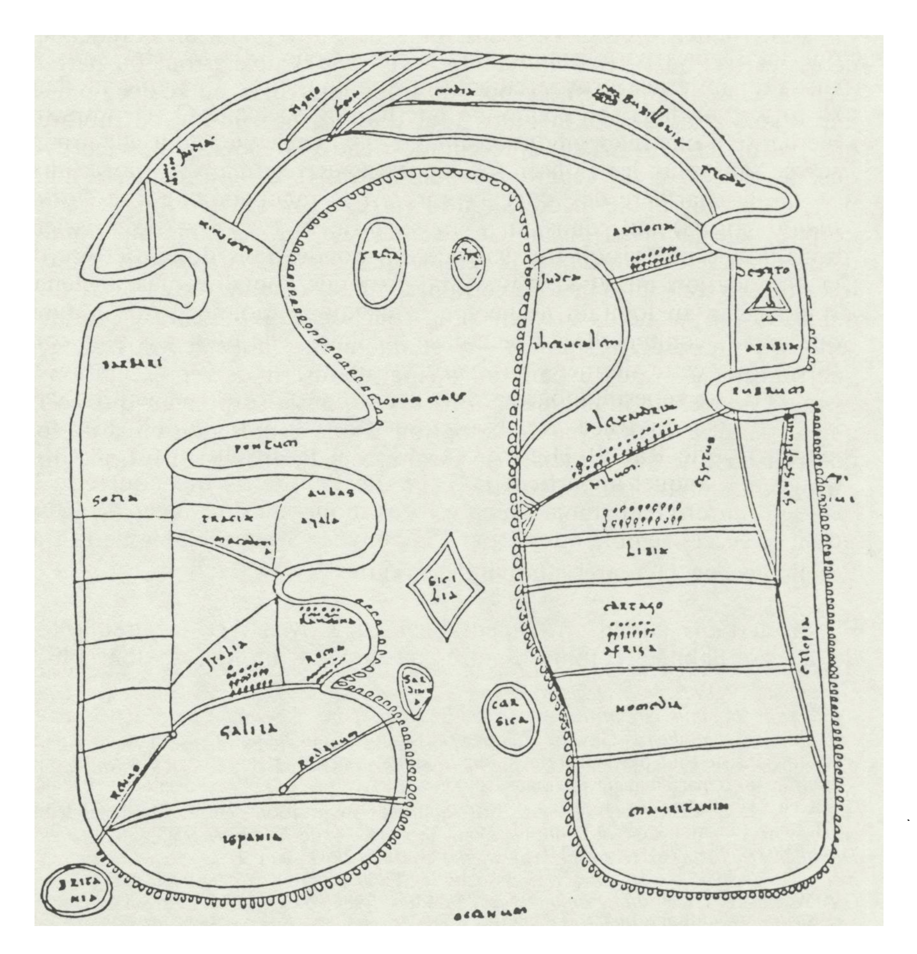


Fig. 2 — Mappemonde d'Albi (VIIIe s.).

grecque, en particulier sous la forme du globe impérial : ainsi, Isidore de Séville, chantre s'il en fut de la circularité de la terre, lorsqu'il évoque le globe placé par Auguste sur ses enseignes militaires, explique tout naturellement ce symbole par la sphéricité de la terre, qu'il compare à une balle ou à une pomme (le « *Reichsapfel* »)[6].

Le corpus des grandes cartes médiévales à nomenclature comme des petites cartes schématiques nous confirme l'existence, pendant toute la durée du Moyen Age, de nombreuses représentations qui s'écartent nettement du standard T-O popularisé par Isidore de Séville. La plus ancienne de ces représentations est sans contexte celle qui figure dans une mappemonde du VIIIe s. conservée à la bibliothèque Rochegude d'Albi (*Cod. Albig.* 29)[7] (fig. 2). Quoique cette carte, probablement élaborée en Espagne ou sur les confins des Pyrénées, adopte une toponymie fortement christianisée, où Jérusalem et la Judée ainsi que les fleuves paradisiaques ont la part belle, elle adopte, dans sa rusticité, un tracé grossièrement rectangulaire qui n'évoque ni dans sa forme, ni dans son économie interne, le schéma T-O, et qui semble hérité d'une mappemonde romaine plus ancienne, dont elle a conservé, sans plus les utiliser, les découpages régionaux orthogonaux.

A la charnière des X[e] et XI[e] s., c'est la mappemonde dite *Cottoniana*[8] (fig. 3) qui, dans un manuscrit de la *Périégèse* de Priscien, nous donne une vision très soignée du monde, sans doute dérivée de la compilation au VI[e] s. d'une mappemonde romaine plus ancienne comparable au lointain archétype de la mappemonde d'Albi ; quoique limitée comme elle à l'œcumène insulaire, elle n'est pas plus conforme que cette dernière aux canons du modèle T-O.

D'autres séries homogènes de documents rompent entièrement avec la circularité du tracé : tel est le cas des mappemondes ovales des manuscrits de Ranulf Higden[9], réalisées à partir du X[e] s. ; et enfin du groupe auquel appartient la Table de Peutinger, qui pour être la copie d'un original romain n'en est pas moins un document médiéval dont le succès semble attesté par l'abondance vraisemblable de la tra-

6. Cf. ISID., *Etym.*, XVII.3 : « *pilam in signo constituisse fertur Augustus, propter nationes sibi cuncto in orbe subiectas ut malus figuram orbis ostenderet* », à comparer avec *ibid.*, XIV.2.1 : « *Orbis a rotunditate circuli dictus, quia sicut rota est... Undique enim oceanus circumfluens...* » ; voir sur ce point les intéressantes réflexions de P.E. SCHRAM, *Sphaïra, Globus, Reichsapfel*, Stuttgart, 1958, p. 29 sq., et surtout p. 54 sq., qui insiste tout particulièrement sur le globe impérial, et montre que dans l'iconographie, il est parfaitement interchangeable avec les cartes T-O ; sur l'origine — il s'agissait en réalité chez les Romains d'une sphère céleste — de ce globe, cf. P. ARNAUD, « L'image du monde dans le monde romain : science, iconographie, symbolique », dans *MEFR(A)*, 96 (1984), p. 53-116, en particulier p. 56 n° 4.

7. *MCVA*, [22.1] ; K. MILLER, *Mappæmundi, Die ältesten Weltkarten*, t. III, Stuttgart, 1895 (= *MM*), p. 57 sq. ; *Corpus Christianorum*, Ser. Lat., CLXXV : *Itineraria et alia geographica*, Turnhout, 1965, p. 467 sq. ; L. BAGROW, *op. cit.*, p. 35.

8. Londres, British Library, MS Cotton Tib. B. V (1) f°58[v].

9. MILLER, *MM*, III, p. 94 sq.

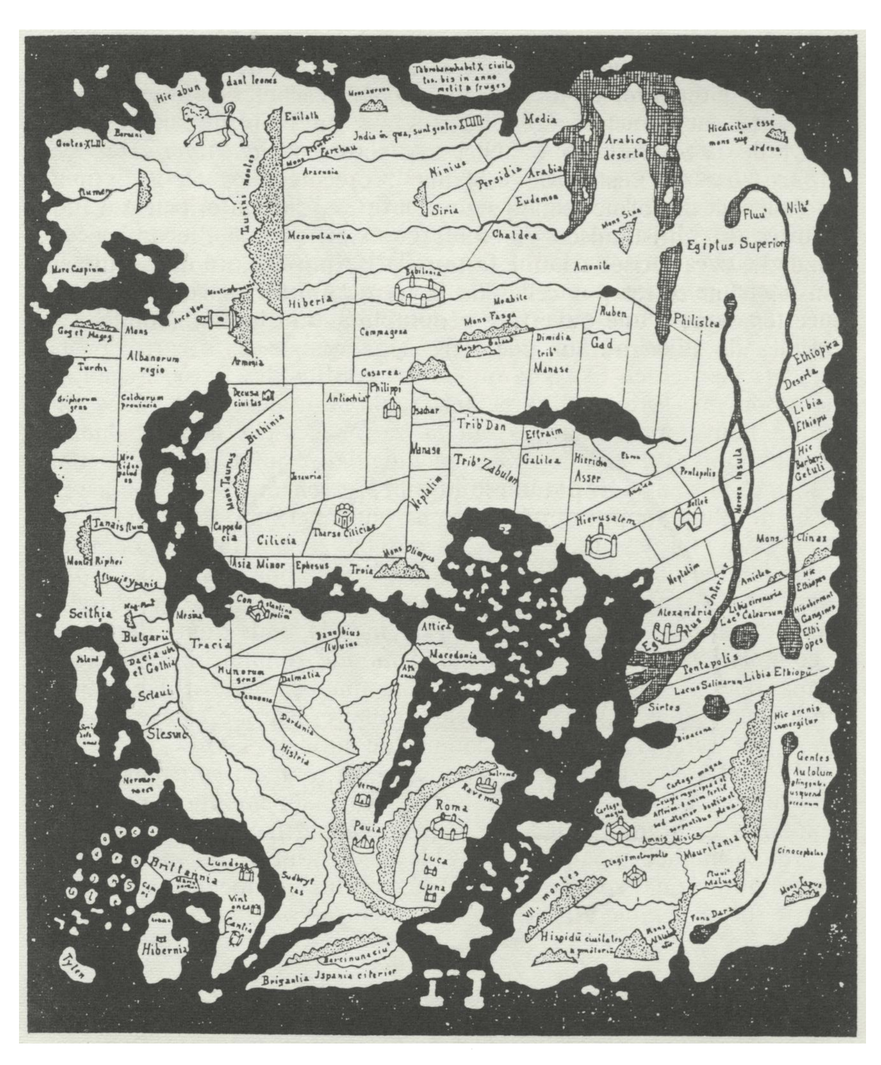


Fig. 3 — Mappemonde Cottoniana (X-XIe s.).

dition manuscrite[10], au moins sur les bords du Rhin, de l'époque carolingienne à la fin du XIIIe s.

De nombreux documents, non contents de ne pas adopter la

10. On compte quatre copies au moins entre l'époque carolingienne et 1265, auxquelles il convient d'ajouter les copies et adaptations antérieures à l'an 700. Sur ce point, cf. notre article « Origine, date et diffusion de l'archétype de la Table de Peutinger », à paraître dans le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* 1988.

forme circulaire des mappemondes de type T-O, professent plus directement une cosmologie qui confère au monde habité une forme toute autre que circulaire, et le prive de l'exclusivité et de la position de monopole qui caractérisait les cartes qui ont constitué le point de départ de notre réflexion. Celles qui illustrent le *Commentaire de l'Apocalypse* de Beatus de Liebana[11], éxécutées du Xe au XIIIe s., généralement de forme rectangulaire ou ovale, quoiqu'orientées à l'est, et fortement christianisées[12], représentent au sud de l'œcumène une grande île caractérisée comme la terre des Antipodes, dont les dimensions ne sont certes pas celles de la terre habitée, mais dont la présence témoigne d'une ouverture géographique à d'autres mondes susceptibles de s'inscrire sur une terre sphérique.

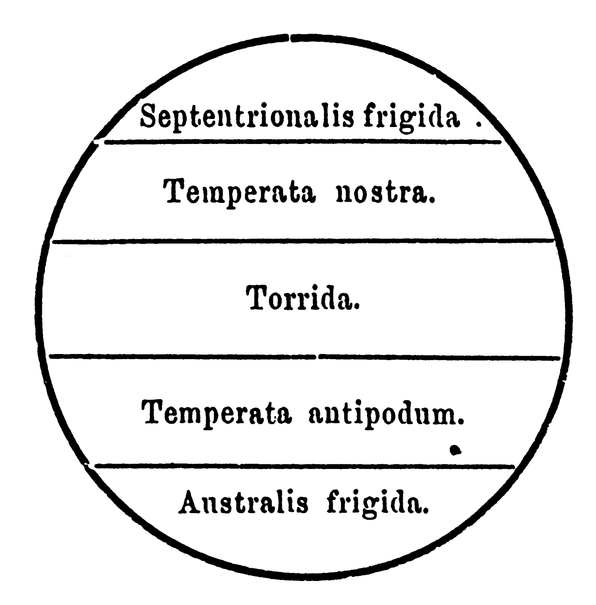


Fig. 4 — Carte à zones type de Macrobe (d'après l'édition de Cologne, 1521).

Enfin, il faut bien se garder de sous-estimer l'importance du groupe de cartes qui représentent les deux hémisphères terrestres. Les plus fréquentes sont les cartes à zones, qui proposent la seule vision des zones climatiques, réduites à cinq simples bandes parallèles dont deux, séparées par la zone intertropicale torride, sont réputées habi-

11. *MCVA*, [17] ; [35] ; G. Menéndez Pidal, « Mozárabes y asturianos en la cultura de la Edad Media », dans *Boletín de la Real Academia de la Historia*, 134 (1954), p. 137-291 ; Miller, *MM*, I, Stuttgart, 1895, *passim ; MCVA*, p. 17 : cette carte serait dérivée d'une véritable mappemonde « hémisphérique ».

12. Le Paradis terrestre occupe le haut de la carte, Jérusalem le centre.

tables (fig. 4), et offrent à la terre habitée un espace allongé tout à fait incompatible avec une figure circulaire. Ces mappemondes hémisphériques à zones sont assez nombreuses, surtout dans les manuscrits de Macrobe, où l'on a pu en répertorier une centaine, dont 63 antérieures à l'an 1200, et 36 postérieures à cette date, pour 150 manuscrits ; mais Macrobe n'est pas le seul à fournir de tels schémas, que l'on retrouve également dans un manuscrit de Bède (fig. 5) de la même main et du même *codex* que la mappemonde *Cottoniana*, dans les manuscrits islandais, dans l'*Hortus Deliciarum* de Herrade de Landsberg von Hohenberg, chez Lambert de Saint-Omer, Honorius Augustodunensis, Guillaume de Conches et Pierre d'Ailly, sans oublier quelque manuscrit... d'Isidore de Séville[13], où cette carte

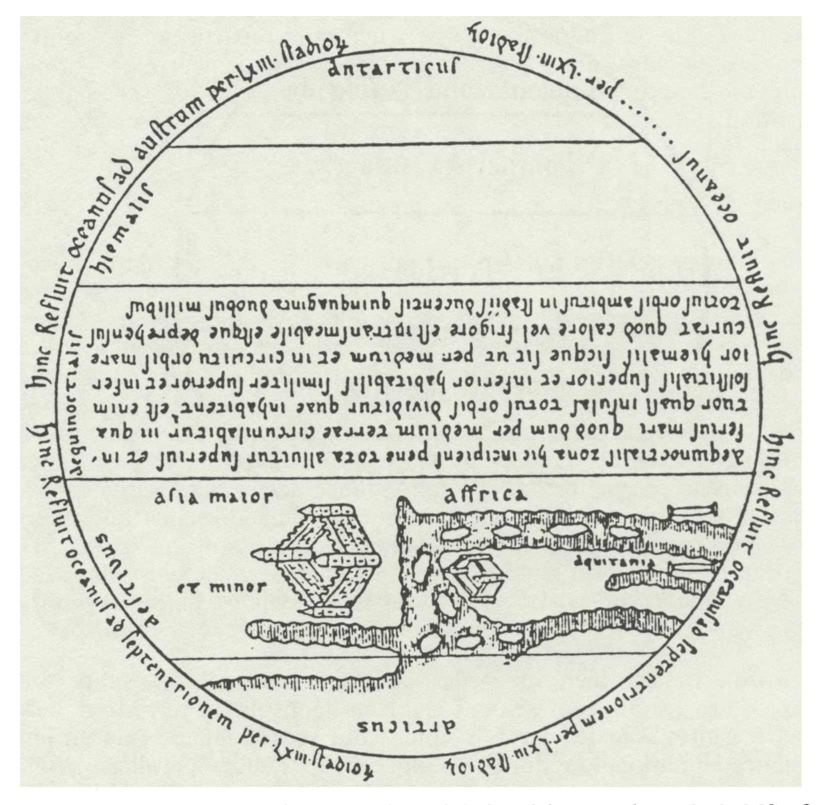


Fig. 5 — Mappemonde illustrant le traité de Bède (Londres, BM, MS, Cotton Tib. B. V (1), f° 28v ; X-XI[e] s.).

13. Miller *MM*, III, p. 122 sq.

apparaît en contradiction formelle avec l'image de la terre, plate et circulaire, professée par Isidore ! Un tel succès a suscité la surprise des commentateurs, contraints d'attribuer à la popularité des auteurs des ouvrages qui les renferment des représentations du monde « dérivées d'une science pré-chrétienne qui admettait la sphéricité de la terre », et aussi fréquentes que « les cartes œcuméniques d'inspiration plus orthodoxe »[14]... A moins que ces cartes n'aient illustré une réelle conviction !...

Souvent, elles portent des configurations géographiques schématiques. Quelle n'est pas notre surprise d'y rencontrer le plus souvent la stricte application des divisions symétriques rigoureuses propres aux cartes T-O ! On est alors en droit de se poser deux questions ; la première porte sur la réalité des origines chrétiennes de la carte T-O et sur sa symbolique éventuelle ; la seconde, sur la raison d'être profonde de l'adoption de ce schéma de répartition des continents, jusque dans des cartes qui adoptent finalement une forme incompatible avec celle des cartes dont elles ont tiré ce schéma de répartition.

Origines des cartes T-O

Nombreux sont les auteurs qui ont entrepris de faire de la carte T-O une production de l'Antiquité tardive chrétienne et des marges floues qui sont réputées séparer la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Age[15]. On s'est largement fondé pour cela sur la symbolique chrétienne que pouvait recouvrir une telle figure, et l'on a souligné la conformité de ce type de cartes très homogène avec Isidore de Séville, qui compte parmi les premiers à avoir tenté de fonder une géographie chrétienne. Que ce dernier ait joué un rôle certain dans la diffusion de ce type de cartes, l'abondance de ses manuscrits, celle des cartes T-O qui y sont inscrites, et la marque isidorienne que portent de nombreuses mappemondes médiévales le montrent assez ; il n'en reste pas moins qu'Isidore semble avoir largement puisé dans le corpus des figures qu'il trouvait dans les manuscrits — païens — qu'il utilisa, sans toujours en reconnaître le caractère conventionnel[16],

14. *MCVA*, p. 12.

15. H. Wüttke, « Über Erdkunde und Karten des Mittelalters », dans *Serapeum*, 14 (1853) [p. 225-280], p. 261-270, y voyait l'invention d'un prêtre de l'Italie du Nord du VIIe s. ; K. Miller, *MM*, III, p. 110 sq., a au contraire montré que leur origine est certainement antérieure à la chute de l'empire d'Occident, et probablement antérieure à la conversion de l'empire au christianisme.

16. Certains schémas, parmi les plus aberrants que l'on rencontre dans les manuscrits médiévaux, comme la représentation de la terre sous forme de cinq cercles répartis autour d'un cercle central, et au piège desquels Isidore semble s'être laissé prendre (cf. par ex., *Nat.*, 10.1) proviennent en réalité de l'utilisation pédagogique de la main pour faciliter, par l'effet d'une comparaison, la compréhension d'agencements géogra-

pour la rédaction de ses deux œuvres maîtresses : le *De Natura Rerum* et les *Etymologiæ*.

De fait, le caractère strictement chrétien de l'adoption d'une telle figure est peut-être plus fortuit que l'on ne l'a souvent pensé ; d'autres auteurs qu'Isidore, comme Cosmas Indicopleustès, ont en effet entrepris de fonder une topographie chrétienne, c'est-à-dire une géographie et une cosmologie en accord avec les Écritures. Or, si l'œuvre de Cosmas était bien rédigée contre les Alexandrins qui redécouvraient l'œuvre de Ptolémée et qui éditaient le recueil de cartes attaché à son œuvre [17], et si son œuvre adoptait des visions cosmologiques surannées, en concevant l'univers à l'image d'un tabernacle, elle s'accommodait en revanche parfaitement de la vision ératosthénienne d'une œcumène rectangulaire que notre auteur cartographia à plusieurs reprises dans son ouvrage (fig. 6). La vision chrétienne du monde pouvait donc faire bon ménage avec des cartes typologiquement étrangères au groupe des mappemondes T-O et avec leurs dérivés. Ce fait n'était du reste pas particulier à Cosmas Indicopleustès, puisqu'aussi bien, nous avons pu le vérifier dans des documents aussi divers que la mappemonde d'Albi ou les cartes des manuscrits de Beatus de Liebana.

En réalité, l'une des raisons qui semblent avoir poussé plus d'un savant à voir dans les cartes T-O des productions propres au Moyen Age chrétien paraît bien résider dans la conviction que ces schémas sont indignes des contemporains de Strabon et de Ptolémée ; à y regarder de plus près, la conception linéaire des progrès de la géographie dans l'Antiquité est peu conforme aux conditions réelles du développement des connaissances géographiques, qui semblent avoir été réservées à une très petite élite. Si des hommes comme César, Cicéron, Varron ou Agrippa avaient bien lu l'œuvre d'Ératosthène, les conceptions les plus archaïques du monde semblent avoir connu de beaux jours sous l'empire : déjà au premier siècle avant notre ère, le vulgarisateur Géminos [18] — ou l'un de ses scoliastes des premiers siècles de l'empire — mettait son lecteur en garde contre les mappemondes circulaires : celles-ci ne devaient être utilisées que sous réserve que l'utilisateur eût la conscience claire que leur forme n'était pas conforme à la vérité, ce qui ne devait pas être toujours le cas, puisqu'un illustre contemporain de Ptolémée, l'historien et moraliste grec Plutarque, pourtant peu suspect d'ignorance, semble considérer comme acquise la circularité de la terre [19], dont il a probablement trouvé la confirmation dans la carte qu'il décrit au début de sa *Vie de Thésée* (I.1 sq).

phiques. Cf. sur ce point, J. FONTAINE, *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique,* Paris, 1959, t. 2, p. 487 sq., et SCHANZ-HOSIUS, *Geschichte der römischen Literatur* 4, t. 2, p. 107-108.

17. W. WOLSKA-CONUS, « La *Diagnōsis* ptoléméenne », dans *Travaux et Mémoires,* 5 (1973), p. 259-273.

18. *Isag.*, XVI. 3 sq.

19. *Quæst. conv.*, VII.4 (704 b) : « Il me semble que (la table de banquet) est

Aussi bien, si l'on laisse de côté Isidore de Séville, les textes les plus riches en mappemondes de type T-O, loin d'être des textes chrétiens, sont deux ouvrages des plus classiques : le *Bellum Iugurthinum* de Salluste et la *Pharsale* de Lucain ; chez Lucain, en particulier, ces cartes reproduisent si exactement le texte que l'on est irrésistiblement frappé de l'impression que le texte décrit une carte de ce type[20] ; mais il y a plus : un certain nombre d'erreurs et d'inversions incitent à voir dans l'ensemble de ces documents, dont les plus anciens remontent aux IXe-Xe s., les dérivés de sources très anciennes. Il est à cet égard tout à fait prégnant qu'aucune des mappemondes des manuscrits de Salluste ne place Jérusalem au centre du monde avant le XIIe s. ; mieux, les documents les plus anciens, ou dérivés de sources anciennes, placent au centre du monde non la Ville Sainte, mais les capitales successives de l'empire, à savoir Rome et Constantinople, ce qui conduit aujourd'hui la majorité des historiens de la cartographie

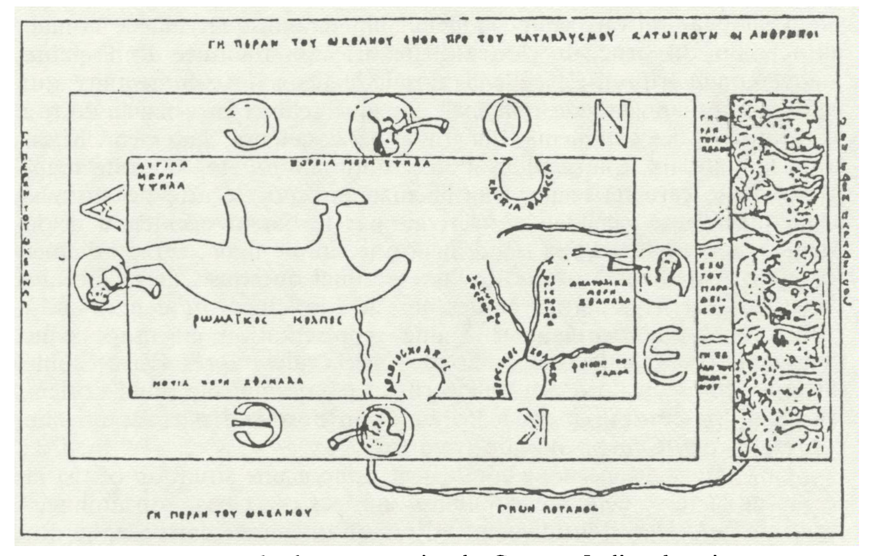


Fig. 6 — Mappemonde des manuscrits de Cosmas Indicopleustès.

à l'image de la terre : non seulement elle nous nourrit, mais encore elle est circulaire et stable et c'est à juste titre que certains l'appellent "Hestia" ».

20. Cf. P. ARNAUD, « L'apothéose de Néron-Kosmokrator et la cosmographie de Lucain au premier livre de la "Pharsale" (I. 45-56) », dans *RÉl*, 65 (1987) [p. 167-193], p. 188 sq. ; Le passage de Lucain se trouve en IX, 411 sq. : « *Tertia pars rerum Libye, si credere famæ/cuncta uelis ; at si uentos cælumque sequaris,/pars erit Europæ. Nec enim plus litora Nili/quam Scythicus tanaïs a Gadibus absunt,/unde Europa fugit Libyen et litora flexu/Oceano fecere locum ; sed maior in unam/orbis abit Asiam. Nam communiter istæ/effundant Zephyrum, Boreæ latus illa sinistrum/contingens desxtrumque Noti discedit in ortus,/Eurum sola tenens.* »

à faire remonter ce modèle à une date antérieure à la conversion de l'empire au christianisme. Des raisons autres que strictement religieuses semblent donc avoir déterminé l'émergence et la persistance de ce type de représentations, qui ne semblent s'être réellement christianisées qu'à partir du XIIe s.

Raisons d'un choix : de la convention à l'idéogramme

Ces cartes T-O, pour rustiques qu'elles fussent, présentaient toutes sortes d'avantages pratiques ; leurs petites dimensions et leur rusticité leur permettaient d'être reproduites à l'infini dans n'importe quel manuscrit par les mains les moins expertes, et d'être assimilées par l'esprit le plus obtus ; leur but principal semble d'avoir été, moins que de donner la vision de la forme de la terre, de proposer celle de la répartition de ses continents, et c'est pourquoi elles sont résolument schématiques.

C'est la raison pour laquelle la gigantesque mappemonde, aujourd'hui disparue, du cloître d'Ebstorf était flanquée d'une petite mappemonde tripartite ; celle-ci glosait le texte de commentaire qui entourait la mappemonde principale, lorsque celui-ci en venait à décrire la répartition des continents, qui n'y apparaissait pas clairement. Mais, si on la compare à la gigantesque carte qu'elle jouxte, la petite mappemonde se caractérise par un schématisme qui s'écarte des formes de la précédente : celle-ci n'inscrivait pas le bassin occidental de la Méditerranée, que celle-là réduisait à une simple ligne, sur un diamètre, mais nettement à droite de l'axe vertical ouest-est, de même que l'axe Tanaïs-Nil y figurait en-dessous de l'axe horizontal nord-sud ; enfin, le Nil, conformément à une représentation en usage dans l'ensemble des grandes mappemondes médiévales, après s'être écoulé quelque temps du nord au sud décrit un coude marqué pour s'orienter plein est, contrairement à l'orientation nord-sud parfaite que lui confère la petite mappemonde tripartite.

Ces déformations nous conduisent donc à une situation où, si la forme de la terre demeure circulaire dans les deux cas, son architecture interne diffère sensiblement. C'est qu'un même cartographe n'a pas hésité à produire deux représentations différentes de ce que nous percevons comme le même objet pour en réalité mettre en évidence des éléments différents : dans un cas, la disposition relative et l'inventaire des lieux terrestres, dans l'autre la répartition des continents.

On ne peut en effet qu'être frappé par le caractère contingent de la forme circulaire dans les mappemondes qui adoptent le schéma de répartition continental des cartes tripartites, assez souvent carrées (fig. 7), mais également susceptibles de s'insérer dans des cartes à zones qui supposent l'existence d'autres mondes habités : c'est que dans le cas de ces mappemondes, dites « hémisphériques » (parce qu'elles représentent les deux hémisphères), l'objectif du cartographe n'est plus

de montrer la disposition des différents lieux de l'œcumène, mais la place de la terre habitée, réduite au rang de partie du tout, et de ses grandes divisions, sur le globe. La présence des mappemondes circulaires schématiques n'est elle même souvent appelée que par le dessein de représenter la rose des vents ; dans ce cas, la forme circulaire est moins l'expression de l'aspect réel de la terre habitée que la conséquence de l'illustration même de la rose des vents, qui figure sur la quasi-totalité des mappemondes médiévales de quelque importance[21], et s'inscrit normalement autour du cercle de l'horizon. La présence de cette rose des vents, substitut de l'horizon circulaire et de l'Océan, présente dans toutes les grandes mappemondes, a certainement joué dans la diffusion des mappemondes circulaires un rôle extrêmement important : sa connaissance était en effet essentielle tant à la physique élémentaire qu'à l'intelligence de la description littéraire des espaces géographiques et de leurs dispositions relatives ; or ces descriptions étaient beaucoup plus fréquentes que les grandes mappemondes.



Fig. 7 — Mappemonde carrée de type T-O dans un manuscrit d'Orose du IXe s. (St Gall, Stiftsb., cod. 621, p. 35).

Pour le reste, si la terre habitée est considérée pour elle-même comme un tout, sa forme peut-être indifféremment circulaire ou carrée, ces deux formes constituant deux formes conventionnelles de limitation, qui ne préjugent pas de la forme réelle de l'objet représenté ; c'était déjà le cas chez Aristote[22] ; ce l'était encore dans les manuscrits du *Corpus Agrimensorum*[23] ; dans ces deux cas, le cercle était

21. C'est le cas des mappemondes de Hereford et d'Ebstorf, du psautier de Londres. Cette figure circulaire était déjà adoptée par Aristote précisément pour illustrer la rose des vents *(Météor., loc. infra cit.)*.

22. *Météor.*, 363 a 26 sq. : « pour plus de clarté, nous avons dessiné le cercle de l'horizon ; c'est pourquoi la figure est ronde ».

23. *Cod. Vat. Pal. Lat.* 1564, 82v, 84r, 84v ; *cod. Arcerianus A, Wolfenbüttel* (Guelferb. 2403, Aug. f. 36, 23) 112, 115, 116, 117 ; cf. C. THULIN, *Corpus Agrimensorum Romanorum*, I.1, Leipzig, 1913, fig. 66-68 ; 72 sq., 75 sq., 67a — 72 a ; 76 a etc.

celui, théorique et conventionnel, de l'horizon, et non l'expression d'une forme réelle. L'Océan lui-même, qui de toutes parts bornait une terre habitée dont les confins septentrionaux et méridionaux étaient inconnus, pouvait du reste être considéré par les géographes grecs comme un substitut de l'horizon.

Si l'on accepte les termes de cette analyse, les cartes anciennes, dont les déformations sont souvent spectaculaires tant dans les documents médiévaux parvenus jusqu'à nous qu'au témoignage des théoriciens anciens de la cartographie, admettaient ces déformations pour mieux conformer la carte non à l'objet représenté, mais au point de vue du cartographe sur lui et à son objectif particulier, ou aux contraintes matérielles ou esthétiques du support. Le témoignage d'Honorius Augustodunensis est à cet égard très éclairant : au quatrième livre de son *De philosophia mundi,* il montre toute son érudition en matière de géographie classique ; non seulement, en effet, au ch. 2, il expose la répartition des zones climatiques, dont deux sont habitables, l'une au nord, l'autre au sud, mais au chapitre 3, il décrit longuement, termes grecs à l'appui, les quatre terres habitées supposées par Cratès de Mallos ; ce faisant, quoiqu'il se fasse essentiellement l'écho de Macrobe, il fait tourner à son avantage la comparaison avec la majorité des auteurs anciens, qui au mieux, n'en connaissent que deux, si l'on excepte quelques rares érudits... Ceci ne l'empêche pas, au chapitre 4, décrivant les trois continents et leurs limites, d'introduire dans le texte la mappemonde T-O que portent ses manuscrits, et qui remonte certainement à sa main... Si l'on doutait de l'authenticité de cette représentation, le premier livre du *De imagine mundi* du même auteur nous ôterait toute hésitation : au ch. 5, il compare la forme de la terre à celle d'une balle *(pilam praegrandem)*, et en admet donc la sphéricité ; mais dans le même chapitre, l'image de la terre habitée circulaire, entourée de toutes parts par l'océan se surimpose sans cesse à celle de la sphère porteuse des océans : dans l'Antiquité comme au Moyen Age, le passage du modèle sphérique à la représentation plane constituait une rupture conceptuelle insurmontable : l'image de la sphère conceptuellement admise lorsque l'on tenait comme Honorius son modèle en main s'évanouissait lorsqu'elle devenait un cercle sur le papier.

Des mappemondes totalement antinomiques pouvaient donc cœxister au sein d'un même manuscrit exécuté d'une seule main ; or cette antinomie ne se justifie que si l'on admet qu'elles ne devaient pas être prises pour des représentations vraies dans l'absolu, mais comme des déformations volontairement assumées.

C'est ainsi que l'on rencontre dans le même manuscrit de la charnière des Xe et XIe siècles une carte grossièrement carrée, aux tracés côtiers fort détaillés, au début de la *Périégèse* de Priscien, qu'il est d'usage, depuis les travaux de Miller, de désigner comme la carte *Cot-*

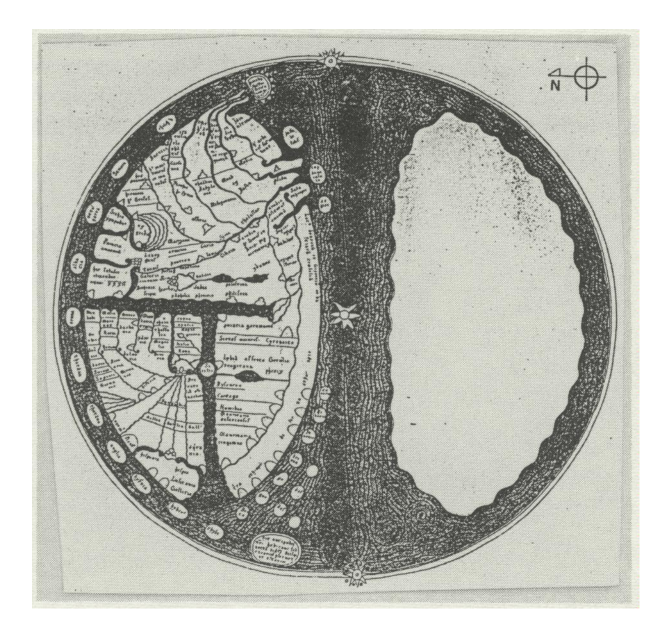


Fig. 8 — Mappemonde « hémisphérique » de Lambert de St-Omer. Le monde habité conserve sa division traditionnelle T-O.

toniana (fig. 3)[24], et, associée à un texte de Bède le Vénérable, une carte à zones portant pour la partie habitée de la terre des tracés géographiques qui s'écartent très sensiblement de la carte précédente (fig. 5)[25], tant dans la forme générale de l'œcumène que dans l'aspect particulier de ses parties, quoique les systèmes décoratifs des deux cartes et la paléographie des légendes trahissent une même main.

Mais ce n'est là que peccadille en comparaison des différences que l'on peut noter dans d'autres manuscrits : à plusieurs reprises, du XIe au XIVe s., on rencontre en effet conjointement dans les manuscrits des mappemondes à zones qui véhiculent l'image d'une terre sphérique et des mappemondes tripartites de type T-O[26].

24. Londres, Brit. Libr., MS. Cotton Tib. B. V(1), f°58v ; *MCVA*, [24.6] p. 47 ; MILLER, *MM*, III, p. 29 sq. ; *YK*, 545.

25. f°28 r ; *MCVA*, [8.1] p. 36 ; Miller, *MM*. III, p. 124 et fig. 58 ; YK, 552.

26. XIe s. : Paris, BN, ms. Lat., 10195 (S.L. 205-4) : f°57 (Salluste) : mappemonde tripartite (*MCVA* [11.6] p. 38 ; f°33v (Macrobe) : mappemonde à zones (*MCVA* [20.15]) — XIIe s. : Bibl. Apost. Vat., ms. Vat. Lat., 4200 : f°109 (Salluste) : mappemonde tripartite (*MCVA*, [12.19], p. 38 ; *YK*, 754) ; f°93 (Macrobe) : mappemonde à zones (*MCVA*, [21.38] p. 45 — Paris, BN, MS Lat. 11130 (S.L. 272 bis) : f°55v (Guillaume de Conches) : mappemonde à zones ; f°60 (id.) : mappemonde à zones avec les noms des trois continents (*MCVA*, [39.7] p. 100 et pl. XII ab) ; f°82 (Bède le Vénérable) :

Enfin, si l'on descend jusqu'aux périodes plus tardives où l'Occident redécouvrit l'œuvre géographique de Ptolémée, on pourra trouver, en association avec les corpus de cartes les plus classiques de Ptolémée, des mappemondes circulaires on ne peut plus traditionnelles, conformes au schéma T-O.

Les plus complets des manuscrits du *Liber Floridus* de Lambert de Saint-Omer[27] nous livrent également une dizaine de cartes[28] qui portent des représentations difficilement conciliables : on y trouve en effet plusieurs mappemondes tripartites de type T-O : l'une décrit les trois continents, et s'accompagne de listes des peuples qui occupent chacun d'eux (...), une autre est entourée des noms des vents (II) ; une troisième, qui porte les noms des trois continents, repose dans la main gauche de l'empereur Auguste, en lieu et place du globe impérial (V) ; enfin, on trouve une mappemonde de ce type au centre des orbites des sept planètes (VII) ; mais la même page porte souvent une deuxième fois le même diagramme avec cette fois-ci au centre une mappemonde à zones (VIII)... ; celle-ci figure dans une rouelle des phases de la lune (VI) et dans un planétaire borné par les douze signes du Zodiaque (III) ; enfin, on trouve une grande mappemonde qui, malgré une abondante nomenclature, conserve l'économie générale d'une mappemonde T-O adaptée à la forme hémisphérique d'une œcumène insérée dans un cercle dont elle n'occupe que la moitié (fig. 8), l'espace restant étant occupé par la terre des Antipodes (IV) ; mais un agrandissement de la partie européenne de l'Europe (fig. 9) s'inscrit dans un quart de cercle (X). Les formes, on le voit, ont donc été très largement subordonnées aux intentions du cartographe, et cœxistent sans difficulté aucune, au grand dam des utilisateurs. Il suffit, pour en juger, d'examiner la mappemonde à configurations géographiques et à zones qui tient lieu de carte n° II dans le manuscrit, probablement autographe, de Gand (f°24v = fig. 10) et de la comparer à une carte T-O.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, loin d'être incompatible avec l'idée de la sphéricité de la terre, dans certains cas, le schéma T-O finit par devenir entièrement interchangeable avec le

mappemonde tripartite à rose des vents (*MCVA*, [9.3] p. 36) — XIIIe s. : Paris, B. Ste Geneviève, MS 2200 : f°22 (Guillaume de Conches) : mappemonde à zones ; f°34v (id.) : autre mappemonde à zones (*MCVA*, [40.26] p. 104 sq. et pl. XII c d) ; f°68 (Gautier de Metz) : mappemonde tripartite (*MCVA*, [44.28] p. 132) — XIVe s. : Oxford, St John's College, MS 178 : f°37v (Isidore de Séville) : mappemonde tripartite (*MCVA*, [27.11] p. 61) ; f°324v et 333v (Guillaume de Conches) : 2 mappemondes à zones (*MCVA*, [41.10]) — XVe s. : Bibl. Apost. Vat., Chigi, M. VIII. 169 : f°7 (Ristoro d'Arezzo) : mappemonde hémisphérique (*MCVA*, [51.33] p. 187 ; R. ALMAGIÀ, *Monumenta Cartographica Vaticana*, I, Rome, Vatican, 1944, p. 126) ; f°152 (L. Dati) : mappemonde tripartite (*MCVA*, [56.46]).

27. Miller, *MM III*, p. 44 sq.

28. Elles seront désignées par le chiffre que leur a jadis assigné L. DELISLE, *Notice sur les manuscrits du Liber Floridus de Lambert*, Paris, 1905.

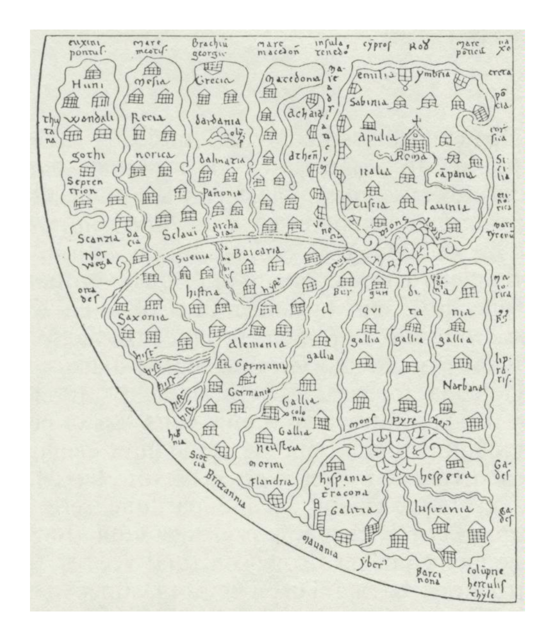


Fig. 9 — Carte de l'Europe d'après le manuscrit de Gand de Lambert de St-Omer (Rijksuniv., ms. 92).

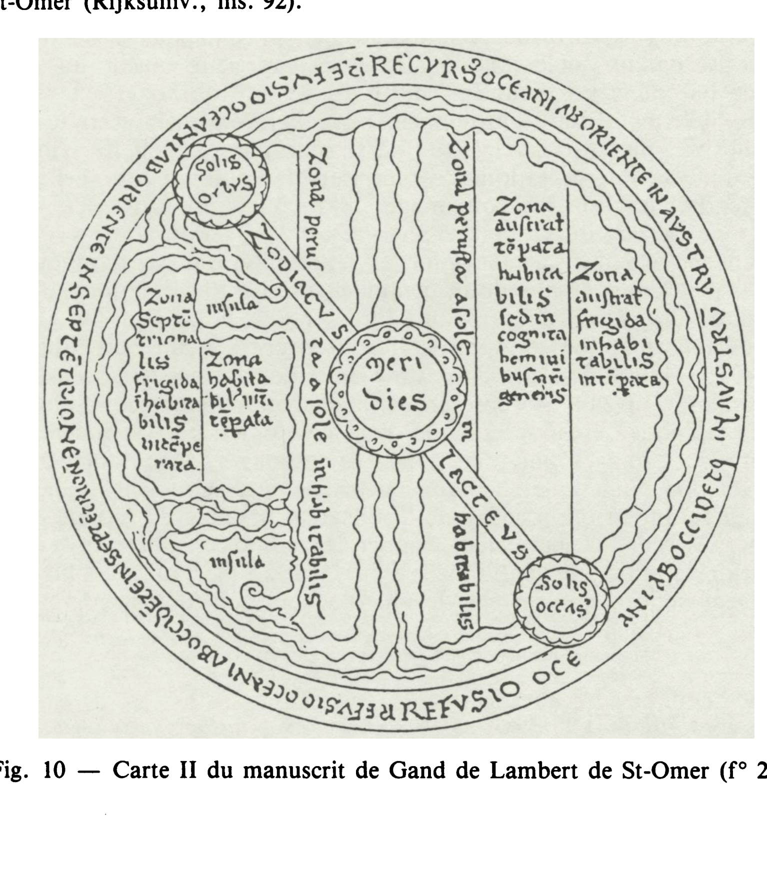


Fig. 10 — Carte II du manuscrit de Gand de Lambert de St-Omer (f° 24v).

globe : non seulement Isidore de Séville, quoiqu'il fût le plus efficace artisan de la popularité des cartes T-O, n'hésitait pas à interpréter le globe impérial des enseignes augustéennes comme une image de la terre, mais encore, dans les manuscrits du *Liber Floridus* de Lambert de Saint-Omer ou du missel de Saint-Louis d'Anjou, le T-O prend la place du *Reichsapfel* entre les mains d'Auguste ordonnant la mesure de la terre ou du Christ en Majesté[29]. Bien plus, en 1377, le manuscrit parisien du *Livre du Ciel et du monde*, traduction française du *De cælo* d'Aristote par Nicole Oresme inscrit à trois reprises sur la surface d'un globe la forme T-O[30]. Mais celle-ci a été entièrement pervertie, sinon dans sa forme, du moins dans son orientation, et plus encore dans sa signification ; l'une de ces figures[31], plus détaillée que les autres, nous permet en effet d'en percevoir les détails : l'hémisphère inférieur est entièrement occupé par une série d'ondulations bleues ; le quart supérieur gauche porte des ondulations vertes et bistres ; quant au quart supérieur droit, son fond vert est décoré d'arbres et d'une construction rectangulaire ; le coin supérieur gauche porte un enclos. Nous sommes bien loin ici du schéma tripartite des continents, dont le T a été renversé au profit d'une orientation qui semble être désormais au nord, et il n'est pas difficile de reconnaître dans le quart supérieur droit la terre habitée, et, probablement, le Paradis symbolisé par un enclos, et dans le quart supérieur gauche un autre monde habitable inconnu, soit qu'il soit séparé de la terre habitée, soit qu'il en constitue le prolongement inexploré ; enfin, vers le sud, ne subsiste plus qu'une vaste masse océanique... Si le symbole demeure, son interprétation n'a plus rien de commun avec celle qui sous-tendait le choix de son image.

On mesure ainsi à quel point les représentations cartographiques médiévales, comme sans doute avant elles celles de l'Antiquité, loin de traduire la vérité géographique d'une époque et un consensus conceptuel relatif à l'objet représenté, sont propres à un point de vue partiel et partial du cartographe sur l'objet de sa représentation. C'est qu'à chaque niveau de représentation, astronomique, géographique, chorographique ou topographique, du même objet, correspondent une ou plusieurs images qui n'en constituaient pas systématiquement la reproduction mimétique, et n'appelaient pas nécessairement l'adhésion immédiate du cartographe ou de l'utilisateur à l'idée du monde et de ses parties qu'elles semblaient donner. Bien au contraire, ces représentations, toutes conventionnelles, héritées de la tradition plus que de la conviction, doivent être le plus souvent considérées comme de

29. Cf. P. ARNAUD, « L'affaire Mettius Pompusianus ou le crime de cartographie », dans *MEFR(A)* 95 (1983) [677-699], figg. 1 & 2 p. 696 sq., et supra, n. 6.
30. Paris, BN, MS Fr 565 f°1, 23, 69^r.
31. f°1.

purs idéogrammes. En ce sens, couler le monde dans les formes du schéma T-O, justifiable théoriquement comme image de la répartition des continents, et symboliquement profitable, doit plutôt être considéré comme l'adoption d'une unité signifiante minimale propre à désigner la terre habitée que comme celle de l'image réelle ou supposée de sa forme et de sa configuration.

Médiévales 18, printemps 1990, p. 53-68

Wojciech IWAŃCZAK

ENTRE L'ESPACE PTOLÉMAÏQUE ET L'EMPIRIE : LES CARTES DE FRA MAURO

Cet article a pour objet deux cartes du XVe siècle, qui se situent sans conteste au-dessus du niveau moyen de la cartographie médiévale. D'aucuns vont jusqu'à affirmer qu'elles constituent, surtout l'une d'entre elles, le sommet de la production cartographique de ce temps. L'une, immense mappemonde d'un diamètre de près de deux mètres, était connue depuis longtemps des chercheurs et l'ouvrage fondamental sur son auteur a été écrit au commencement du XIXe siècle par Placido Zurla[1]. La seconde est entrée beaucoup plus tard dans le circuit scientifique. C'est une carte de dimensions plus modestes quoiqu'également imposantes ; on en doit la connaissance surtout à Heinrich Winter[2].

Nous savons peu de choses sur l'auteur des deux cartes. Vénitien d'origine, il appartenait au monastère des camaldules Saint-Michel de Murano près de Venise. Sa présence dans ce monastère est attestée à partir de 1433 et on situe sa mort en 1459. Une première mention hypothétique à son sujet apparaît dans un document de 1409 où figure un certain « Frater Maurus de Venetiis ». En admettant qu'il soit question de notre cartographe, il faut dire que les vingt et quelques années suivantes, jusqu'au moment où nous le retrouvons à Murano, constituent une tache noire. La situation change vers la fin de la vie de Fra Mauro : pour cette période nous disposons de certaines informations. Il a commencé à travailler à la grande mappemonde au plus tard en 1448, date à laquelle nous relevons dans les registres du monastère des dépenses pour les couleurs et l'or, et les noms de ses deux

1. P. ZURLA, *Il mappamondo di Fra Mauro,* Venezia, 1806 ; cf. aussi M. SANTAREM, « Note sur la mappemonde du cosmographe Fra Mauro », *Bulletin de la Société de Géographie,* 3e sér. t. V, Paris, 1846, p. 251 sq.

2. H. WINTER, « The Fra Mauro Portolan Chart in the Vatican », *Imago Mundi,* 16, 1962, pp. 17-28.

collaborateurs : Francesco da Cherso et Andrea Bianco[3]. Nous ignorons tout du premier, mais Andrea Bianco s'est acquis une place dans l'histoire de la cartographie. On lui doit deux précieux monuments qui se sont conservés jusqu'à nos jours : en 1436 il a effectué à Venise un atlas de la mer contenant 10 cartes, et en 1448 une carte du monde.

Les dates auxquelles Fra Mauro a terminé ses deux cartes ne sont pas certaines. On sait qu'il effectua à la demande du roi du Portugal Alphonse V une grande carte du monde, envoyée au Portugal au commencement de 1459 par l'intermédiaire du patricien vénitien Stefano Trevisan. Cette carte est généralement considérée aujourd'hui comme perdue. La carte dont nous disposons est vraisemblablement une copie de l'œuvre destinée au roi du Portugal.

Fra Mauro est sans doute mort en 1459 : cette date, ou celle de 1460, donc déjà après sa mort, est le plus souvent acceptée comme celle de l'achèvement de la mappemonde. Certains chercheurs formulaient cependant des objections contre cette chronologie, se fondant dans leurs suppositions sur les informations contenues dans la carte, ou sur l'absence de telle ou telle donnée. Il n'est en effet pas tenu compte sur la carte de la chute de Constantinople, chose pour le moins étonnante, affirme Roberto Almagià[4], si l'on considère qu'y ont été portés de nombreux événements historiques de bien moindre importance. La carte devait donc être achevée plus tôt, peut-être avant 1450 et, de ce fait, serait nettement antérieure à l'exemplaire préparé pour Alphonse V. Cette argumentation a rencontré une réplique : les conclusions tirées du contenu de la carte ne peuvent pas être déterminantes pour la fixation de sa date. On connaît bien le conservatisme très poussé des cartographes qui, ayant sous les yeux les anciens modèles, ne se hâtaient pas de porter sur leurs œuvres des informations nouvelles[5].

Quelle que soit la date de l'achèvement de la carte, celle-ci fut placée en l'église Saint-Michel à Murano, fait courant à l'époque ; on suppose qu'en un lieu analogue étaient conservés deux autres grands monuments cartographiques du Moyen Age : les cartes d'Ebstorf du XIII[e] siècle — dans un monastère bénédictin, et de Hereford — dans la cathédrale. Plus tard elle fut placée dans une salle près de la tribune d'orgues. Depuis le début du XIX[e] siècle, la carte est conservée à la Bibliothèque Saint-Marc à Venise (avec une interruption dans les années 1905-1924 où elle faisait partie des collections du Musée Archéologique de Venise).

La paternité de cette carte ne fait aujourd'hui aucun doute bien qu'elle se fonde sur une déduction : on n'y trouve en effet aucune

3. P. ZURLA, *Il mappamondo*, p. 79 sqq.

4. *Il mappamondo di Fra Mauro,* éd. T. GASPARINI LEPORACE, R. ALMAGIÀ, Venezia, 1956, p. 6.

5. Entre autres, *Mappemondes A.D. 1200-1500,* éd. M. DESTOMBES, Amsterdam, 1964, p. 225.

signature ni le nom de Fra Mauro, même sous une forme camouflée. Quant à la seconde carte[6], marine, on considère qu'elle est sortie de l'atelier cartographique que possédait probablement Fra Mauro. Réalisée antérieurement, elle constituait pour lui une source auxiliaire pour l'exécution de la grande mappemonde conservée. Cette thèse de Roberto Almagià[7] a été mise en doute par Giuseppe Caraci[8] qui attribuait une autre chronologie aux deux cartes, estimant que la carte marine était non seulement postérieure, mais qu'elle avait été exécutée non à Murano, dans l'atelier de Fra Mauro, mais à Ancône par un des Freducci. La carte marine se trouve aujourd'hui dans les collections de la Bibliothèque du Vatican.

Les deux cartes accusent des similitudes considérables, mais on relève aussi des différences essentielles. Le contenu en est proche, mais le caractère, le style général de chacune d'elles diffèrent. La plus grande et la plus connue s'inscrit, par ses aspects formels, dans le courant des mappemondes médiévales. La plus petite, comme on l'a déjà dit, renoue avec les cartes marines, destinées à la navigation. Les deux cartes sont orientées au sud, ce pourquoi on y a vu des influences arabes[9]. Dans le cas particulier de la carte marine, la solution paraît assez inattendue : la règle généralement admise était de situer au haut de la carte les régions septentrionales. En plus des différences dans le tracé des continents, des îles ou des cours d'eau, on trouve sur la carte marine ce qui était caractéristique des produits cartographiques de ce type : un réseau de lignes rayonnant à partir de certains points, qui devaient faciliter aux navigateurs la détermination de la bonne direction et le calcul des distances. Cet élément manque sur la mappemonde ; sur ses seuls bords sont situées huit roses des vents.

On pourrait évidemment relever d'autres différences de détail, mais nous voulons nous arrêter à d'autres problèmes. Si l'on observe les deux cartes, et tout particulièrement la mappemonde, on est frappé par l'immense quantité d'informations qui y sont contenues. On peut affirmer sans exagérer qu'elles constituent une synthèse spécifique de la cosmographie médiévale et de la connaissance du monde à la veille des grandes découvertes. Ce matériau peut servir de point de départ à des analyses minutieuses de l'image donnée par le camaldule des parties du monde, régions et provinces particulières. De tels travaux

6. Reproduction de cette carte dans les 2/3 de sa grandeur dans : *Monumenta Cartographica Vaticana,* éd. R. ALMAGIÀ, t. I, Città del Vaticano, 1944, tabl. n°s 13, 14, 15.

7. *Ibidem*, p. 39 ; *Il mappamondo di Fra Mauro...*, p. 8.

8. G. CARACI, « The Italian Cartographers of the Benincasa and Freducci Families and the so-called Borgiana Map of the Vatican Library », *Imago Mundi* 10, 1953, p. 42.

9. E. CERULLI, « Fonti arabe del mappamondo di Fra Mauro », *Orientalia commentarii periodici Pontifici Istituti Biblici*, nova series, t. IV, Roma, 1935, pp. 336-338.

avaient d'ailleurs été déjà entrepris dans une certaine mesure[10]. Dans cette esquisse, nous nous intéresserons à un autre type d'information livré par ces cartes : les légendes. Ces notes, brèves ou longues, distribuées en différents endroits des cartes, appartiennent pleinement à la cartographie médiévale. Ce sont cependant en général des constatations impersonnelles, descriptives, qui répètent celles des cartes antérieures. La situation est tout autre dans le cas des cartes de Fra Mauro, et cela pour au moins trois raisons. Premièrement, ces légendes atteignent parfois de grandes dimensions. Deuxièmement, contrairement à toute la tradition cartographique, elles sont formulées à la première personne du singulier, constituant ainsi une sorte de commentaire d'auteur de l'image du monde représentée sur la carte. Troisièmement enfin, les opinions énoncées dans les légendes prennent maintes fois position par rapport aux autorités cosmographiques, historiques et cartographiques, et adoptent souvent un caractère polémique.

Ce qui semble particulièrement important, c'est l'attitude de Fra Mauro devant tout le courant de la tradition ptoléméenne et, en partie, médiévale. C'est une attitude toute d'hésitations et de doutes. Rappelons quelques faits.

L'un des plus grands géographes, astronomes et cartographes de l'Antiquité, Ptolémée, était au Moyen Age inconnu en Europe. Sa redécouverte date du XVe siècle[11]. Plus exactement à la fin du XIVe siècle déjà commencent à se développer à Florence des études grecques, stimulées par des savants grecs fuyant Byzance menacée par les Turcs. Ils avaient apporté les manuscrits grecs de la « Géographie » de Ptolémée. Pour rendre cet ouvrage accessible au monde occidental, on décida de le traduire en latin. Le travail fut commencé par le Grec Manuel Chrysoloras et continué par son disciple de Florence Jacopo d'Angelo da Scarperia. Le manuscrit fut terminé probablement en 1406 et dédié au nouveau pape Grégoire XII. Les cartes ptoléméennes furent copiées et les légendes grecques latinisées quelques années plus tard, également à Florence. L'ouvrage de Ptolémée, à nouveau disponible pour la pensée européenne, se répandit très vite sur le continent et devint la base des notions géographiques et cartographiques. Nous passons ici sous silence la question de l'authenticité du texte et des cartes du savant d'Alexandrie, mise en doute par Leo Bagrow, selon qui le texte de la « Géographie » avait été rédigé à Byzance aux Xe-XIe siècles, de même que les cartes qui l'accompagnaient, celles-ci

10. Cf. T. OMBONI, « Ricerche sui mappamondi di Fra Mauro », *L'Esploratore*, t. IV, Milano, 1879, p. 4 sqq ; G. HAMANN, « Fra Mauro und die italienische Kartographie seiner Zeit als Quellen zur frühen Entdeckungsgeschichte », *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, 78, 1970, pp. 348-371.

11. Voir entre autres B. STRZELECKA, « Odrodzenie "Geografii" Ptolemeusza w XV w » (La renaissance de Ptolémée au XVe siècle), *Czasopismo Geograficzne* 31, 1960, pp. 343-355.

datant cependant des XIIIe et XIVe siècles[12]. La valeur de cette thèse n'a pas d'importance particulière pour notre propos, car ce qui nous intéresse est l'attitude de Fra Mauro devant la tradition ptoléméenne. Or il ne fait pas de doute que même si la « Géographie » traduite en latin ne provient pas de la plume même de d'Alexandrin, elle se situe sans conteste dans le courant de ses notions et idées.

Ptolémée retrouvé remporta un succès extraordinaire, son œuvre donna un cadre nouveau à l'imagination spatiale et le monde qu'il avait représenté dans le réseau des coordonnées géographiques sembla avoir une forme beaucoup plus mesurable que les nombreuses *mappae mundi* médiévales. Le nouveau paradigme pesa de deux manières sur le développement des connaissances géographico-cartographiques. D'une part, il lui conféra des assises mathématiques, jusque-là inconnues, de l'autre il le subordonna à une vision antérieure de plusieurs siècles.

Nous commencerons l'analyse des légendes des cartes de Fra Mauro par celles qui se situent dans le prolongement des idées traditionnelles, surtout ptoléméennes. Nous nous pencherons par la suite sur celles qui s'écartent plus ou moins visiblement de cette tradition. Sur la mer, entre les rives de l'Islande et de la Norvège, sur sa grande mappemonde, le camaldule a noté : « Je ne pense pas m'être écarté de Ptolémée pour n'avoir pas suivi sa cosmographie, car si j'avais voulu respecter ses méridiens, ses parallèles ou ses degrés, j'aurais été dans la nécessité... d'omettre de nombreuses provinces que Ptolémée ne mentionne pas... parce que de son temps elles étaient inconnues[13]. » Fra Mauro ne met absolument pas en question les fondements scientifiques de la conception de l'Alexandrin. Tout simplement l'étendue des terres connues des hommes avait changé, et l'astronome d'Alexandrie ne pouvait évidemment pas tenir compte de celles qui venaient d'être découvertes. Par conséquent, selon Fra Mauro, il a sûrement présenté correctement celles sur lesquelles il avait des informations.

Reprenant l'image du monde de Ptolémée comme un modèle à imiter, Fra Mauro relève cependant maintes fois les difficultés liées à la toponymie. Sur la carte marine il a noté entre autres : « La Numidie selon Ptolémée voisine à l'ouest avec la Maurétanie Césarienne, au nord avec la Mer Africaine (Méditerranée), elle est bordée à l'est par un grand désert, au sud elle voisine avec la Gétulie et les déserts

12. L. BAGROW, « The Origin of Ptolemy's Geographia », *Geografiska Annaler*, Stockholm, 27, pp. 318-387.

13. *Il mappamondo di Fra Mauro*, tabl. XL : « Io non credo derogar a Tolomeo se io non seguito la sua cosmographia, perchè se havesse voluto observar i sui meridiani over paralleli over gradi era necessario... lassar molte provincie de le qual Tolomeo non ne fa mention... perchè al suo tempo non li era nota. » De cette magnifique édition reproduisant la mappemonde de Fra Mauro en grandeur naturelle, proviennent les citations de toutes les légendes ici reproduites.

libyens. Mais le nom de Maurétanie Césarienne n'est plus aujourd'hui aussi connu et la Numidie s'étend jusqu'au Maroc à l'ouest[14]. » La forme de la partie Nord de l'Afrique tracée par Ptolémée est donc pour Fra Mauro toujours valable, seules ont changé les appellations des contrées particulières. Il semble que, puisant chez Ptolémée, le camaldule ait tracé les contours de l'Afrique en utilisant les cartes marines portugaises[15] ; on avance aussi l'hypothèse qu'il avait pu croire en la possibilité de contourner l'Afrique[16], anticipant ainsi sur les futures découvertes. C'est ce qu'indique — autrement que ne l'avait fait Ptolémée — l'ouverture de l'Océan Indien au sud et à l'est[17].

Fra Mauro ne se réfère pas toujours dans ses remarques à des autorités explicitement nommées ; il parle parfois de cosmographes non autrement définis. Une autre inscription de la carte marine, en Afrique, dit : « Remarque que les cosmographes divisent la Maurétanie en trois parties, ils appellent l'une Cesariensis, l'autre Stisensis et la troisième Tinguita ou Tangdusnea. Ces noms proviennent de Cesaria, Stissi et Tingi et désignent des châteaux. Mais aujourd'hui ces noms nous sont peu connus, donc je ne m'étendrai pas là-dessus[18]. » Ainsi il mentionne une fois encore les noms géographiques qui ont changé avec le temps, mais ne met pas en doute les connaissances géographiques de ces cosmographes. Sous ce terme général se cache d'ailleurs probablement aussi Ptolémée, ce qu'indiquerait l'ancienneté des noms géographiques qui ne sont plus du tout en usage au temps de Fra Mauro.

Une idée analogue a été exprimée par le cartographe dans la légende figurant sur la mappemonde dans le golfe de Gascogne : « Dans cette œuvre j'ai utilisé par nécessité les noms modernes et courants, car si je faisais autrement, un petit nombre me comprendrait, à part quelques savants qui, jusqu'à aujourd'hui, ne peuvent se faire

14. H. WINTER, « The Fra Mauro Portolan Chart... », p. 27 : « Numidia secondo Tolomeo da la parte hoccidental termina in mauritania cesariense et da settentrione dal mare africano et dall'oriente dalle secche grande da ostro da gettulia et dexerti de libia ma el nome de mauritania cesariense non è ora tanto noto che la numidia va fino a marocho da occidente. » Nous donnons en principe les citations de la carte marine selon la version de Winter qui publie dans l'article les légendes de cette carte, bien que leur lecture ne soit pas toujours convaincante dans les détails.

15. A. SPEKKE, « A Brief Cartographic-Iconographic View of the Eastern Baltic Coast up to the 16th Century », *Imago Mundi*, 1948, p. 43 ; *Mappemondes*, p. 225.

16. *Mappemondes*, p. 226.

17. G.R. CRONE, « Fra Mauro's representation of the Indian Ocean and the Eastern Islands », *Comitato cittadino per la celebrazione Colombiane. V Centenario della nascità di Cristoforo Colombo. Convegno internazionale di studi colombiani*, t. III, Genova, 1952, pp. 57-64.

18. H. WINTER, « The Fra Mauro Portolan Chart », p. 27 sq. : « Nota che li cosmografi fanno divigione delle mauritanie e una chiamano cesariensis et l'altra stisensis et la terça tinguita tangdusnea e questi nomi sonno derivati da cesaria stissi et tingi liquali erano castelli cosi nominati : Ma hora questi nomi a noi non sonno molto noti pero non e da farne molto desputatione. »

aux noms actuellement employés[19]. » Cette constatation implique un autre aspect intéressant : s'en tenir absolument aux vieilles appellations rend tout simplement difficile la réception et la compréhension de la carte, et ceci semble beaucoup plus important pour l'auteur que la répétition des anciens modèles. Une telle attitude serait parfaitement compréhensible s'il était vrai que la mappemonde dont nous disposons était une copie de l'œuvre destinée au roi du Portugal Alphonse V. Il convient en effet de rappeler que ce pays était au XVe siècle un puissant foyer de connaissances cartographiques et de connaissances touchant à la navigation, avec la célèbre école de Sagres[20]. À ces usagers, une carte avec des appellations depuis longtemps périmées ne pouvait certainement pas convenir.

Le contact avec les autorités se limite parfois à la seule citation de leur opinion sans aucun commentaire d'auteur. C'est le cas pour certains lieux qui se sont acquis au Moyen Age une place durable sur les cartes du monde, quoique, comme on le verra plus loin, Fra Mauro manifeste parfois des doutes à leur égard. Un de ces lieux était le paradis terrestre. Voici ce que le cartographe dit à son sujet : « Le paradis existe non seulement au sens spirituel, il possède aussi une place sur la terre que saint Augustin situe dans l'ouvrage *De Civitate Dei*, suivant en cela le Livre de la Genèse, très loin des territoires habités et connus de l'homme. Ce lieu se trouve à l'est, selon la doctrine du saint docteur Bède, reproduite par le maître des sentences. Le commentateur Albert le Grand, dans son livre sur la nature des lieux, situe également le paradis dans la partie orientale, hors du cercle de l'équinoxe[21]. » Ce n'est qu'un échantillon de l'érudition du camaldule qui, dans d'autres notes éparses sur ses cartes, cite de nombreux autres auteurs anciens et médiévaux, entre autres Aristote, Averroès, Avicenne, Boèce, le Pseudo-Denys, Euclide, saint Jérôme, Raban Maur, saint Jean Chrysostome, Orose, Pline, Salluste, Solin, Stace et Thomas d'Aquin[22].

Passons à présent aux inscriptions de Fra Mauro qui témoignent

19. *Il mappamondo di Fra Mauro*, tabl. XXX : « In questa opera per necessità ho convenuto usar nomi moderni e vulgari perchè al vero se io havesse fato altramante pochi me haveria inteso salvo che qualche literato, avegna che ancora lor non possa acordar hi autori cum quel che hora se pratica. »

20. Cf. A. Cortesão, *Cartografia e cartógrafos portugueses dos séculos XV e XVI. Contribução para um estudo completo*, Lisboa, 1935 ; A. Teixeira da Mota, *A evolucao da ciẽncia náutica durante os séculos XV-XVI na cartografia portuguesa da época*, Lisboa, 1961.

21. *Il mappamondo di Fra Mauro*, p. 22 : « El paradiso de le delicie non solamente ha sentimento spirituale ma etiam quello esser uno luogo ne la terra situado mette sancto Augustino sopra el Genesis et ancora nel libro De Civitate Dei, el qual luogo è molto remoto da la habitation e cognition humana, posto ne le parte oriental, segondo la doctrina del sacro doctor Beda per la cui auctorità el maistro de le sentencie tal oppinion aferma, avegna ch'el comentator Alberto Magno nel libro de la natura di luogi metta quello oltra el circulo equinotial, pur ne la region oriental. »

22. Cf. P. Zurla, *Il mappamondo*, p. 164.

de certaines hésitations entre le modèle traditionnel du monde, le modèle savant et une déclaration plus ou moins manifeste en faveur de la pratique, et de l'autopsie. Un des thèmes courants de la géographie et de la cartographie était la détermination du nombre de parties ou provinces du monde, et de ses dimensions. En cette matière, le camaldule est très prudent. Il écrit en effet : « Quant au nombre des provinces du monde, il n'y a pas d'accord entre les cosmographes, car tous ont d'autres informations, les uns plus, les autres moins. Je n'exprimerai pas sur ce point mon opinion, mais j'ai relevé les plus petites localités... pour décrire ainsi les provinces et la diversité des peuples. Mais ceux à qui ne plaisent pas les appellations non citées par Ptolémée à l'emplacement de la province, du peuple ou de la région, ou s'ils voient que l'on n'a pas retenu tous les noms des provinces que donne Ptolémée, et qui sont d'après lui au nombre de 94, qu'ils comprennent qu'on ne peut pas retenir toutes ni donner leurs noms justes qui sont changés aujourd'hui, mais je pense que, sous d'autres noms, j'ai donné toutes celles de Ptolémée et certaines autres qui lui étaient inconnues. De même sur la circonférence de la terre il y a diverses opinions, mais il n'est pas possible de les vérifier... Et quoique à diverses époques on ait navigué au sud et au nord, ces hommes n'avaient pas le temps de mesurer cette distance ou d'y réfléchir, car leur navigation était fortuite et non entreprise à cette fin. Je laisse donc au Dieu éternel les dimensions de son œuvre[23]. » Ce passage confirme uniquement l'immense autorité dont jouissait le système ptoléméen, « retrouvé » à la fin du Moyen Age, et combien il était difficile d'y introduire des corrections. Fra Mauro souligne en effet que si ses connaissances surpassent déjà considérablement les informations dont disposait Ptolémée, le système de ce dernier n'en constitue pas moins un solide fondement. On relèvera également la phrase toute d'humilité et de réalisme lucide dans laquelle Fra Mauro constate que Dieu seul connaît la vraie grandeur du monde, les moyens dont disposent les hommes étant encore trop modestes.

Un trait fréquent de la construction des *mappae mundi* médiéva-

23. *Il mappamondo*, tabl. XXXIX : « Del numero de le provincie del mondo non trovi mai algun cosmographo accordarse e questo perchè tuti hano abuto diversa information e chi più e chi mancho. Perhò non dico qui el parer mio, ho però notado quasi per tuto etiam ne i luogi minimi... per... descriver de le region e diversità de populi. Ma a queli che non li piace tal nota oltra quele che son notade da Tolomeo in luogo de provincie e'l resto intendi over tal populi over tal region, e se qui non son posti tuti queli nomi de le provincie che mete Tolomeo le qual secondo lui sono 94, intendi che ni tuto ho possudo meter ni anche servar hi suo propri nomi che al presente sono cambiati credo però soto altri nomi haver posto tute le sue et ancora algune altre che a lui non sono sta'note. Similiter de questa circumferentia trovi varie opinion, perhò non è possibile verificarla... E benchè in diversi tempi alguni habiano navigato ne le parte austral e de septentrion, non di men non hano habuto tempo de mesurar over pur considerar questa distantia perchè el suo navegar è stato casual e non determinato a tal navigation. Perhò a l'Eterno Dio lasso la mesura de la sua opera. »

les était de situer au centre même de la terre Jérusalem. Notre cartographe se prononce en principe pour cette conception, mais lui apporte des correctifs assez subtils : « Jérusalem se trouve au centre du monde habité si l'on considère sa latitude, mais si l'on tient compte de la longitude, elle devrait être plus à l'est. Comme cependant le monde occidental est plus peuplé, on dit qu'elle se trouve au centre du monde habité[24]. » Cet exemple dit bien comment l'accumulation graduelle des informations sur les continents et les peuples qui les habitent, acquises par l'effort collectif des pèlerins, des voyageurs, des navigateurs, des marchands et des diplomates, menait à la longue à l'éclatement des schémas rigides auxquels étaient subordonnées les *mappae mundi*. Le respect des autorités restait toujours une question de prime importance, mais la vérification de leurs données, par autopsie ou par de bons informateurs, devient un postulat de plus en plus souvent et hardiment avancé. Parlant de la Scythie, Fra Mauro constate que les noms des peuples qui l'habitent ont été correctement donnés par les Anciens, mais que dans leurs traductions ultérieures sont apparues diverses erreurs et fautes. Tout de suite cependant il ajoute : « Certains écrivent que la Scythie s'étend de part et d'autre du mont Imao, mais, s'ils l'avaient vue eux-mêmes, ils définiraient autrement ses frontières et l'étendraient davantage...[25]. » On a ici une suggestion sans équivoque : les auteurs anciens n'avaient pas nécessairement toujours raison et le jugement juste sur les régions du monde devrait se fonder sur leur connaissance pratique.

Les remarques polémiques relatives à la représentation des régions et territoires particuliers voisinent sur les cartes de Fra Mauro avec des problèmes généraux sur lesquels les points de vue ne concordent pas entièrement. Le monde, selon les idées du temps, se composait de trois parties : l'Asie, l'Afrique et l'Europe. Depuis l'Antiquité déjà, différents auteurs accordaient beaucoup de place dans leurs considérations aux frontières de ces trois parties. Fra Mauro prend aussi position sur cette question, sans toutefois avoir l'intention de copier les vieux schémas : « Quant à la division du monde, c'est-à-dire l'Asie, l'Afrique et l'Europe, j'ai trouvé parmi les cosmographes et historiens diverses opinions dont je pourrais beaucoup dire. Comme cependant c'est un sujet peu intéressant, je résume ici brièvement mes opinions... Les Anciens, et parmi eux l'orateur Messala qui écrit sur la famille d'Octavien Auguste, et Pomponius Mela et ceux qui empruntent leurs traces, affirment que le Nil sépare l'Asie de l'Afrique et le Tanaïs

24. H. WINTER, « The Fra Mauro Portolan Chart... » p. 23 : « Jerusalem è i meço de la terra abitabile secondo la latitudine dello abitabile benchè secondo la longitudine Ella sia più horientale : Ma perchè la occidentale è più abitata se dici esser J meço de li abitanti. » ; de même *Il mappamondo*, tabl. XXVIII.

25. *Il mappamondo*, tabl. XXXIII : « Alguni scrive che la sithia è de qua e de là dal monte imao, ma certo se i havesse veduto ad ochio i haveriano altramente ordinato e dilatado i suo confini... »

(le Don) l'Europe de l'Asie. Selon les uns, Ptolémée affirmait que l'Afrique est séparée de l'Asie par la chaîne de montagnes d'Arabie, qui se trouve du côté de la Nubie et s'étend à travers l'Abyssinie audelà de l'Éthiopie méridionale. D'autres expriment des opinions modernes, affirmant que la délimitation de l'Afrique par le Nil ou par ces montagnes la rend trop petite et disent que l'Afrique est beaucoup mieux limitée par la Mer Rouge ou par le Golfe Arabique. De même, considérant que l'Edil (la Volga), qui se jette dans la Mer Caspienne, coule beaucoup plus au nord que la Tana, ils estiment que ce fleuve sépare mieux l'Europe de l'Asie. Cette dernière opinion semble plus claire et convaincante et demande beaucoup moins de tracer de lignes imaginaires comme le faisaient les auteurs de la division précédente. Je ne m'occuperai pas très en détail de la question de cette division... mais je considère qu'il est juste de se rendre à l'avis de ceux qui sont plus près de la vérité[26]. » Sans trop développer le sujet des frontières entre les parties du monde, qui mérite à coup sûr d'être traité séparément, disons uniquement que l'opinion de Fra Mauro est significative d'un temps où l'on brisait les stéréotypes géographiques. La majorité des *mappae mundi* médiévales situait la frontière entre l'Afrique et l'Asie sur le Nil et, entre l'Asie et l'Europe, sur le Don, alors que la zone séparant l'Europe de l'Afrique était la Méditerranée[27]. Fra Mauro met en question des opinions et se prononce nettement en faveur de la pratique, les vieilles divisions étant en effet fondées sur des lignes formant les frontières alors qu'il faut rechercher des lignes naturelles de séparation.

Ainsi sommes-nous passés aux notes du camaldule qui, tout en offrant un témoignage de certaines hésitations entre la voie de la tradition et celle de l'empirie, accordent de plus en plus la priorité à cette dernière. Dans certaines de ces notes, Fra Mauro souhaite repré-

26. H. WINTER, « The Fra Mauro Portolan Chart... » : « Ancha la divigion de la terra cie Asia Africa et Europa dell'Africa ne trovo apresso cosmografi et storiografi diverse opinione de le quale se potria parlare difusamente. Ma per esser materia tedio sa faro qui un poco dinota de la opinione de questi e quello che fedee tener... li antiqui de quali sonno mesalla horatore che scrive la progenie de hottaviano augusto e ponponio mella e quelli ch'el segue voliono ch'el nilo divida li l'asia dall'africa et el tanai la europa. Alcuni dicono che tolomeo vole che quella costa de li monti de arabia che sono da lato de nuba et tirano per abasia oltra quella etiopia australe faccia la divigione da l'africa all'asia. Alcuni altri dicono che vedendo cioè li nostri moderni vedendo che questa divigion de l'africa lo fiume nilo hoper quelli monti fa la africa tropo picola e dicono che el mare rosso hover sino arabico divide questa africa molto mellio. Item vedendo che el fiume edil el qual entra nel mar caspio eviene più al deritio deverso tramontana che el fiume tanaj et dicono che questo fiume divide mellio la europa dall'asia. E questa ultima opinione pare più aperta et manifesta et abia meno bisogno de linea immaginaria anno par che volliono quelli che fanno le prime divigione honde conforto quelli che vedono questa opera ci non vollia tropo ocuparse in desputar questa divigione... ma... io ricordo molto essere laudabile e starse ne colla obinione de quelli che sono più autentichi. »

27. Cf. J.G. LEITHAUSER, *Mappae mundi*, Berlin, 1958, sur la carte de Fra Mauro, p. 58.

senter le monde dans ses dimensions justes et naturelles, mais ce n'est pas toujours réaliste si l'on considère les nécessaires concessions aux diverses approches conventionnelles ainsi que les possibilités techniques du cartographe. Sur la carte marine, il a noté par exemple la réflexion suivante : « Je pense que beaucoup s'étonnent qu'en Asie et en Afrique les villes ont l'air beaucoup plus grandes qu'en Europe, or cela se passe ainsi pour conférer à l'œuvre un aspect approprié. Les rendre plus petites serait plus agréable à ceux qui regardent la carte alors que la représentation de grandes villes en Europe ne serait pas compréhensible[28]. » Ainsi le camaldule révèle certains secrets de l'atelier cartographique : la création des cartes est en définitive un art assez conventionnel qui se heurte à certaines barrières. L'un des éléments essentiels qui concourt au succès, autrement dit à la bonne réception et appréciation de la carte, est d'ordre esthétique : la contemplation d'une carte devrait procurer du plaisir.

L'auteur souligne les restrictions imposées par les possibilités techniques du cartographe dans une autre note de la carte marine : « La province dite Mogolistam est située plus haut, en direction de l'île de Hornus (Ormuz)... mais cette île n'y est pas indiquée parce que la carte n'a pas une étendue suffisante pour qu'on puisse l'y faire figurer[29]. »

Comme on sait, un rôle très important incombait dans les cartes médiévales à l'iconographie, adoptant souvent la forme de diverses représentations empruntées à la vie, à l'histoire, à la mythologie, la fantaisie augmentant à mesure que l'on s'éloignait des régions universellement connues. Les cartes de Fra Mauro, qui sont des œuvres d'art, abondent en ornements de tous genres. Ils sont particulièrement nombreux sur la grande mappemonde où l'on trouve des esquisses de villes avec leurs tours, enceintes et clochers, des tombeaux, des ponts, des colonnes, des navires sur les mers et les lacs ; on voit même une jonque chinoise sur l'océan Indien. À cela s'ajoutent les pyramides, l'Arche de Noé, en Ruthénie des carrosses à deux roues, et de nombreux autres détails. Sur les *mappae mundi* figuraient en permanence les peuples de Gog et Magog conquis par Alexandre le Grand[30], divers monstres et êtres horribles.

Fra Mauro ose avoir en cette matière son propre point de vue qu'il exprime sans respect pour la tradition. Dans la lointaine Asie

28. H. WINTER, « The Fra Mauro Portolan... » : « Credo che molti se marvelliaranno che in questa Asia et ancora nell Africa appareno le cipta molto magiore che nella Europa e questo veramente non è per altro che per dare qualche vista a l'opera. In pero che a farle piccole non seria molto grato a quelli che vedono questa hopera et a fare grande quelle de l'Europa non si poteriano capere. »

29. *Ibidem*, p. 25 : « La provintia ditta mogolistam posta qui di sopra in dromo de l'ixola hornus... benchè la ditta ixola qui non apare per non esser la carta di tanta capacità che vi possa stare. »

30. Cf. A.R. ANDERSON, *Alexander's Gate, Gog and Magog and the inclosed Nations*, Cambridge Mass. 1932.

nord-orientale, près de l'océan qui baigne notre terre, il a dessiné, il est vrai, des murs arrondis qui doivent représenter la clôture construite par Alexandre le Grand pour les peuples sauvages de Gog et Magog, mais à l'intérieur de ces murs, il a noté : « De ces peuples enfermés par Alexandre dans ce pays, Hung et Mongul, proviennent les noms des pays que nous appelons Gog et Magog, mais je n'y crois pas[31]. » Fra Mauro est également sceptique en ce qui concerne les monstres. Aux confins nord-est de sa mappemonde, il a noté : « Là, comme on dit, il y a beaucoup de monstres, mais je n'en parle pas, car c'est presque invraisemblable[32]. » On le voit, la négation de l'existence de ces êtres n'est pas absolue. Le cartographe s'est exprimé à leur sujet de façon encore moins catégorique à un autre endroit. Une remarque notée en Afrique sur la carte marine nous introduit une nouvelle fois dans les secrets de son art : « Quoiqu'il y ait quelques cosmographes et des hommes très savants qui soutiennent qu'en Afrique, et surtout en Maurétanie, il y a de nombreux monstres ayant la forme d'hommes et d'animaux, je ne les ai pas dessinés pour ne pas occuper la place nécessaire pour des choses plus importantes, et il me semble que j'ai raison sur ce point. Je ne l'ai pas fait pour m'opposer à l'autorité de ces personnes, mais pour dire avec quel soin je réunissais toutes nouvelles et merveilleuses informations concernant l'Afrique et... de nombreux autres royaumes, et le dire serait trop long quoique agréable pour les auditeurs et de ce fait je me sens obligé de décrire des choses plus importantes. Je ne veux pas être ennuyeux pour ceux qui désirent connaître et comprendre ces choses de la cosmographie, mais il y en a trop... j'ai en effet amassé tant de faits de différentes personnes, hommes dignes de confiance, que certainement ils croiraient que tout a été exécuté avec soin et conformément à la vérité[33]. » Cette fois Fra Mauro ne nie pas l'existence de divers êtres étranges, mais considère que, dans la hiérarchie des choses, ils occupent une position secondaire et, de ce fait, s'en occuper n'est pas

31. *Il mappamondo*, tabl. XXXVIII : « De qui è vulgo che questi populi rechiusi per Alexandro in questo paexe de hung e mongul derive el nome suo da hi do'paexi ditti, i qual tra nui se chiama gog e magog a la qual opinion io non credo. »

32. *Ibidem*, tabl. XXXIX : « Qui se dice esser assai monstri, i qual non dico perchè sono quasi incredibeli. »

33. H. WINTER, « The Fra Mauro Portolan Chart... », p. 26 : « Perchè sono alcuni Cosmogrofi et dottisimi homeni liquali servieno che in questa africa et massime nelle maurittanie eser li molti mostui cosi homeni como animali e per non ocupare le cose de più inportantia non li ho fatti in figura e perchè mi pare dover el mio parere. Nonch'io volia contradire al'autorità di tanti ma per dire la diligentia ch'io auta de inquirir tutte le novità et cose maravelliose de ditti africa... et molti altri Regni liquali seria longo a voler narrare benchè non sença diletto de li auditori seria a volerlo narare et a forçar omni dire et discrivere quelle cose che congnosco che sia de più inportantia per non esser tedioso a quelli che sonno voluntariosi di sapere et de intendere queste cose de cosmogrofia et solo mi dolio de la varieta de tanti... inpero... ho auto tante certeçe da vario et diverse persone homeni degni de fede che certamente se li possone credere che omni cosa sia fatto con diligentia et con vera ragione. »

de première nécessité. On doit peut-être davantage souligner ici l'attitude du cartographe envers ses sources d'information, on voit aussi qu'il a extrêmement à cœur que ses informations soient reconnues comme crédibles.

Nous en venons maintenant au dernier point de nos considérations. Nous essaierons de voir de plus près les légendes qui accordent la primauté absolue au savoir empirique venant de divers informateurs. Traçant le cours du Don sur la mappemonde, Fra Mauro revient au problème de la frontière entre l'Europe et l'Asie : « Le Tanaïs naît en Ruthénie et non dans les Monts Ryphées *(monti riphei)*, mais loin d'eux... Et qui le nierait, qu'il sache que je possède ces informations des personnes les plus dignes de confiance qui l'ont vu de leurs propres yeux. On peut de ce fait dire que ce fleuve ne sépare pas bien l'Europe de l'Asie, premièrement parce qu'il traverse une grande partie de l'Europe, deuxièmement à cause de sa forme semblable au V romain, troisièmement parce que le lieu où il a sa source ne se trouve pas là où la situent ceux qui écrivent[34]. » Ces arguments concrets mettent en doute la signification du Don en tant que fleuve frontalier entre l'Asie et l'Europe : ils sont avancés à partir d'observations directes faites par les informateurs du cartographe. Ce sont sans doute les connaissances acquises des pélerins ou des voyageurs qui ont dicté à Fra Mauro la constatation relative à la Baltique : « Cette Mer Prussienne a un goût presque doux, et cela à cause de nombreux fleuves qui s'y jettent de toutes parts[35]. » Il devait donc savoir que la Baltique se distingue par une salinité relativement faible[36].

Parmi les informations qui proviennent d'« hommes dignes de confiance » et non de savants et de cosmographes, il s'en trouve aussi de fantastiques. Dans le lointain nord-est de sa mappemonde, sur l'océan qui baigne les continents, il a inséré la remarque suivante : « Ces golfes sont dangereux pour la navigation à cause des poissons qui trouent les navires avec des pointes qu'ils ont sur le dos. Et il y a là un autre genre encore de poissons angusigole qui, avec leur mâchoire dure comme le fer, transpercent le bois. Aussi les navigateurs longent-ils les côtes de près pour éviter le danger, et je le sais d'hommes dignes de confiance[37]. »

34. *Il mappamondo*, tabl. XXXIV : « El fiume thanai nasce in rossia e non da i monti riphei, ma molto distante da quelli... E chi volesse contradir sapia che questo ho da persone dignissime che hano veduto ad ochio. Unde se poria dir che questo fiume non faça bona division de l'europa da l'asia, prima perchè el tuol gran parte de l'europa, seconda per la sua storta forma ch'è uno cinque V, terça perchè el suo nascimento non è ove se scrive. »

35. *Ibidem*, tabl. XXXV : « Questo mar prusian è quasi dolce perfina a la boca, e questo per le tante fiumere che li entra da ogni parte. »

36. Th. FISCHER, *Sammlung mittelalterlicher Welt- und Seekarten italienischen Ursprungs und aus italienischen Bibliotheken und Archiven*, Venise, 1886, p. 54.

37. *Il mappamondo*, tabl. XLIV : « Questi do'colfi sono pericolosi da navegar per alguni pessi, li qual forano i navilii cum certa spina che i hano sopra la schena. Li è ancor un'altra sorte come angusigole, i qual cum el suo becho durissimo come el

Les marins lui ont certainement donné des informations sur les conditions de la navigation : c'est le cas par exemple des mers qui se couvrent de glace en hiver. À une grande distance au nord de la Scandinavie, il note : « Là en hiver l'océan gèle sur 1000 milles[38]. » Beaucoup plus au sud par contre, près de la Scandinavie, apparaît l'inscription : « Cette mer gèle près des côtes de la Norvège sur 10 milles[39]. » Cette dernière information est relativement exacte. Il semble que Fra Mauro pouvait avoir sur ces régions du Nord de l'Europe des informations assez exactes. C'est ce qu'indique une autre note sur la mappemonde : « Dans cette province appelée Norvège on a vu, comme on sait, le sieur Pietro Querini[40]. » Pietro Querini était un marchand vénitien qui, pendant un voyage en Flandre en 1431, jeté par la tempête loin dans le nord, se retrouva en Norvège près du cercle polaire et des îles Lofoten. Son chemin de retour le conduisit à travers une grande partie de la Norvège, la Suède et l'Allemagne. En Suède il rencontra un aventurier italien qui s'y était installé et menait une vie prospère. Il est plus que probable que Fra Mauro avait entendu des récits sinon de Querini lui même, du moins de gens semblables. Il convient ici de mentionner l'hypothèse qui s'efforce d'expliquer la connaissance qu'avait le cartographe des territoires de la Pologne et du Grand-Duché de Lituanie. Stanislaw Aleksandrowicz considère[41] qu'elle provenait de quelqu'un qui avait connu au moins par ouï-dire les vastes territoires de l'État des Jagellons.

On admet assez souvent que Nicolas de Cues, auteur d'une carte dressée dans le même temps, avait obtenu des informations sur ces territoires de Jan Dugosz, quand celui-ci se trouvait en Italie. On ne peut exclure que ce dernier rencontra Fra Mauro personnellement ou que le camaldule entendit des récits d'un autre Polonais, parmi ceux qui étaient venus en grand nombre en Italie pour l'année jubilaire 1450. Il obtint en outre des données particulièrement nombreuses, comme il semble, de Marco Polo et de Niccolò de Conti[42]. Il mentionne aussi un navire catalan qui, du temps du cartographe, avait navigué à des fins commerciales sur les mers baignant la Russie du Nord[43].

ferro passano ogni legno, perhò queli che navega se acosta al teren per fuzir el pericolo, e questo ho habuto da homini degni de fede. »

38. *Ibidem*, tabl. XLV : « Qui al tempo de l'inverno l'occean se agiaça circa 1000 mia. »

39. *Ibidem*, tabl. XXXV : « Questo mar al tempo de inverno da la banda de norvegia se agiaça 10 mia. »

40. *Ibidem*. Cf. *Delle navigazioni e viaggi*, éd. G.B. Ramusio, t. II, Venise, 1559.

41. S. ALEKSANDROWICZ, *Rozwój kartografii Wielkiego Księstwa Litewskiego od XV do polowy XVIII w*, (Le développement de la cartographie du Grand-Duché de Lituanie du XVe au milieu du XVIIIe siècle), Poznan, 1971, p. 20 sqq.

42. Voir *Mappemondes*, p. 225 ; A. SESTINI, *Cartografia generale*, Bologna, 1981, p. 34.

43. L. BAGROW, *A History of the Cartography of Russia up to 1600*, Ontario, 1975, p. 32.

Une utilisation aussi large du savoir expérimental acquis par les marins, les voyageurs ou les pélerins, devait à coup sûr engendrer chez Fra Mauro la tentation de le confronter avec le modèle classique transmis par Ptolémée, modèle pour lequel l'auteur avait, comme on l'a vu, beaucoup de respect. Cette question trouve en quelque sorte un résumé dans la réflexion suivante de Fra Mauro : « Cette œuvre... n'est pas aussi achevée qu'elle devrait, car il est impossible pour l'intellect humain de vérifier en entier, sans quelque intervention supérieure, toute cette cosmographie ou carte du monde... Aussi si quelqu'un met en cause ce que j'ai fait parce que je n'ai pas suivi Ptolémée, ni dans la forme, ni dans les dimensions de longitude ni de latitude, je ne veux pas le défendre contre ce contre quoi il ne se défend pas lui-même car, dans le premier chapitre du deuxième livre, il dit que l'on peut parler avec exactitude des parties du monde que l'on connaît grâce à une pratique stable, mais quant à celles qui sont plus rarement visitées, que personne ne croie que l'on puisse en parler avec beaucoup d'exactitude. Il est cependant compréhensible que Ptolémée n'ait pas pu vérifier entièrement sa cosmographie car c'est une chose longue et difficile, et la vie est courte et l'expérience illusoire. Avec le temps on pourra mieux effectuer une telle œuvre ou disposer d'informations plus sûres que les siennes. Je déclare cependant que j'ai essayé de vérifier le travail de Ptolémée au moyen de l'expérience, étudiant pendant de longues années et profitant de l'aide de personnes dignes de confiance qui ont vu de leurs propres yeux ce que j'ai fidèlement représenté ici[44]. »

Après avoir analysé les résultats de cette confrontation et de cette vérification, on doit en outre remarquer qu'ils ont permis d'inscrire dans l'image cartographique du monde de nombreux lieux et détails nouveaux. Ainsi par exemple Fra Mauro désigne le golfe de Finlande généralement absent dans le dessin de la Baltique. Et le commentaire de ce fait est le suivant : « Ce golfe, dont Ptolémée ne tient pas compte, a de nombreux noms et on l'appelle : de Lubeck, Prussien,

44. *Il mappamondo*, tabl. XL : « Questa opera... non ha in si quel compimento che la doveria, perchè certo non è possibile a l'intellecto human senza qualche superna demostration verificar in tuto questa cosmographia over mapamundi... Unde se algun contradirà a questa perchè non ho seguito Claudio Tolomeo, si ne la forma come etiam ne le sue mesure per longeça e per largeça, non vogli più curiosamente defenderlo de quel che lui proprio non se defende, el qual nel secondo libro capitulo primo dice che quele parte de le qual se ne ha continua pratica se ne può parlar corretamente, ma de quele che non sono cussi frequentade non pensi algun se ne possi parlar cussi correctamente. Però intendando lui non haver possudo in tuto verificar la sua cosmographia, si per la cossa longa e difficile e per la vita brieve e l'experimento fallace, resta ch'l conciede che cum longença de tempo tal opera se possi meglio descriver over haverne più certa noticia de qual habuto lui. Pertanto dico che io nel tempo mio ho solicitado verificar la scriptura cum la experientia, investigando per molti anni e praticando cum persone degne de fede, le qual hano veduto ad ochio quelo che qui suso fedelmente demostro. »

Sarmate, Allemand, et comme ce dernier nom est le plus clair, j'ai noté *Golfe Allemand*[45]. »

L'admiration pour l'œuvre de Ptolémée se doublait au XVe siècle de son appréciation critique ou plutôt réaliste, et Fra Mauro n'était pas isolé sur ce point. À titre d'exemple, on peut citer Guillaume Fillastre, une des figures de proue du concile de Constance ; il fut le premier à faire venir d'Italie en France la *Géographie* de Ptolémée[46]. Son attitude envers l'Alexandrin est attestée par une note en marge du IIe livre de la *Géographie*, en regard du texte concernant la Germanie, écrite de la main du cardinal ou de son secrétaire :

« Dans cette partie septentrionale de l'Europe, Ptolémée omet un grand nombre de régions du nord, sur lesquelles, puisqu'il était lui-même un homme du sud, il n'avait, comme il me semble, aucune information...[47] » Et plus loin vient l'énumération détaillée des lieux, golfes, îles et pays qui ne s'étaient pas trouvés chez Ptolémée.

Les cartes de Fra Mauro sont sans conteste un témoignage des hésitations entre la manière de comprendre l'espace selon la tradition ptoléméenne et d'autres autorités, ou selon la connaissance empirique du monde. Une certaine inconséquence dans l'attitude du camaldule est visible, ne serait-ce que dans le fait qu'il n'a pas tracé sur sa carte les coordonnées géographiques comme l'avait fait Ptolémée, bien que cela ait déjà été pratiqué en son temps, entre autres sur la carte du monde de Gênes de 1457[48]. Il faut constater que la forme et le contenu strictement informatif des cartes composent un tout harmonieux avec les légendes dont nous avons fait le principal sujet de nos considérations. Tous ces éléments pris ensemble permettent de définir les cartes de Fra Mauro comme des monuments se situant au seuil séparant le Moyen Age des Temps modernes qui, dans l'histoire de la géographie, ont commencé par une vague de grandes découvertes. Peut-être cependant serait-il plus juste d'y voir le magnifique achèvement d'une époque, car leur trait prédominant est la synthèse de toutes les valeurs essentielles créées par la cartographie médiévale avec sa vision caractéristique de l'espace, appuyée sur les anciennes autorités.

45. *Ibidem* : « Questo colfo el qual Tolomeo non mete, ha piusor nomi e si dito lubech, prusico, sarmatico, germanico, e perchè questo ultimo nome è più chiaro, pero ho notado colfo germanico. »

46. Cf. R. Thomassy, « De Guillaume Fillastre considéré comme géographe », *Bulletin de la Société de Géographie*, t. XVII, Paris, 1842.

47. A.A. Bjørnbo, C.S. Peterson, *Der Däne Claussøn Swart (Claudius Clavus), der älteste Kartograph des Nordens, der erste Ptolemäus-Epigon der Renaissance*, Innsbrück 1909, p. 104 sq : « In ista parte septentrionali Europe omittit Tholomeus plurimas regiones ad septentrionem, de quibus, quia ipse Australis fuit, credo eum non habuisse noticiam... »

48. E.L. Stevenson, *Genoese World Map 1457*, New York, 1912.

Médiévales 18, printemps 1990, p. 69-92

Bertrand HIRSCH

L'ESPACE NUBIEN ET ÉTHIOPIEN SUR LES CARTES PORTULANS DU XIVe SIÈCLE

L'apparition dans la seconde moitié du XIIIe siècle des cartes marines dites portulans ou cartes portulans, caractérisées par un réseau de lignes de directions (rhumbs) et par un tracé remarquablement exact des côtes, est reconnue depuis longtemps comme un tournant majeur dans la représentation du monde, en particulier dans celle du monde méditerranéen, accessible à l'expérience des marins italiens et catalans qui consignaient leurs observations sur la position des ports et leurs distances dans des livres de bord *(portolani)* et disposaient de la boussole pour orienter leurs navires [1].

Deux études récentes de Tony Campbell permettent de renouveler en partie l'approche de ces documents : un recensement exhaustif de toutes les cartes portulans connues [2] et une étude générale qui révèle leur constante évolution toponymique et propose de nouvelles datations pour celles (soit plus de la moitié du corpus) qui ne portent pas d'indications explicites de dates [3].

Sur les trente-trois cartes portulans retenues par T. Campbell pour le XIVe siècle, neuf portent des représentations de la zone géographi-

1. D'une bibliographie très abondante, on retiendra, comme présentation récente de la carte portulan, l'ouvrage de M. DE LA RONCIÈRE et M. MOLLAT DU JOURDIN, *Les Portulans, Cartes marines du XIIIe au XVIIe siècles*, Fribourg/Paris, 1984, 295 p. et le chapitre de T. CAMPBELL, « Portolan Chart from the Late Thirteenth Century to 1500 », *in* J.B. HARLEY & D. WOODWARD, *The History of Cartography*, vol. 1, Chicago/London, 1987, p. 371-463. L'origine des techniques nécessaires à l'établissement de ces cartes et la mise en forme des premières cartes restent des questions ouvertes et très discutées, une seule carte (la fameuse « carte pisane » de la Bibliothèque Nationale de Paris) pouvant être assignée à la fin du XIIIe siècle.

2. T. CAMPBELL, « Census of Pre-Sixteenth-Century Portolan Charts », *Imago Mundi*, 38, 1986, p. 67-94. Aussi étonnant que cela puisse paraître, un véritable recensement critique de toutes les cartes portulans connues n'avait pas été entrepris depuis un siècle.

3. T. CAMPBELL, *op. cit.*, 1987.

que éthiopienne et nubienne[4], que l'on peut définir sur ces cartes comme la région s'étendant entre le sud de la mer Rouge et la confluence des deux bras supérieurs du Nil.

Cette région connaît au XIVe siècle une évolution divergente. En effet les deux royaumes qui composent la Nubie chrétienne au début du XIVe siècle, Makurra au nord (capitale Dunkula) et ʿAlwa (capitale Sūba) au sud sont soumis à une forte pression militaire de l'Égypte mamluk qui entraîne la fin de l'indépendance politique du royaume septentrional, la progressive arabisation de ces régions et le déclin de l'église chrétienne de Nubie — fondée au VIe siècle — face à la concurrence de l'Islam[5]. Dans le même temps, le pouvoir éthiopien amorce, à partir de la formation de la monarchie salomonide en 1270 dans les régions centrales de l'Éthiopie, Amhara et Säwa, une phase d'expansion territoriale et religieuse (la christianisation de l'Éthiopie remonte au IVe siècle), dirigée, en particulier sous le règne du negus ʿAmdä Ṣeyon (1314-1344), contre les États musulmans éthiopiens situés entre les hauts plateaux et la mer Rouge et contre les régions « païennes » de l'ouest et du sud[6].

On peut distinguer deux types de cartes portulans. Sur le premier type seul figure le contour des côtes, parsemé d'une toponymie essentiellement côtière ; il correspond aux zones fréquentées alors par les marins de la Méditerranée, depuis la mer Noire jusqu'aux côtes atlantiques de l'Europe méridionale et du nord de l'Afrique ; le second type ajoute à ce canevas de base une image de l'intérieur des terres et des zones plus lointaines : Europe du Nord, Afrique au sud du Sahara, contrées du Proche Orient. Les régions du haut Nil et le sud de la mer Rouge apparaissent sur les cartes de cette dernière catégorie.

Or, de la même façon que l'on a longtemps sous-estimé la culture géographique et cartographique du Moyen Age au nom de l'expérience, on a probablement surestimé la représentation de l'intérieur des terres sur les cartes portulans au nom du même critère, opposant de manière trop schématique des cartes nées de l'expérience et destinées à la pratique, à des *mappae mundi* de « géographes en chambre » n'utilisant que des sources écrites, dont les représentations

4. Giovanni da Cariganno, c. 1310/1339 [Florence. Archivio di Stato. Arch. nat. Port. 2 (détruite en 1943)] ; Angelino Dalorto, 1325/1330 [Florence, Palais des princes Corsini] ; Angelino Dulcert, 1339 [Paris, BN, Rés., Ge. B. 696] ; Francescus Pizigano (avec Marcus ou Domenicus), 1367, [Parma, Bib. Palatina, Ms. 1612] ; Atlas catalan, attribué à Abraham et Jafuda Cresques, 1375 [Paris, BN, Ms. Esp. 30] ; Guillermo Soler, fin XIVe [Paris, BN, Ge.B. 1131] ; Anonyme, fin XIVe [Naples, Bibl. Nat. V. Emman. III, Mss 8. 2.] ; Anonyme, fin XIVe [anciennement au Caire, collection du prince Youssouf Kamal, localisation actuelle inconnue] ; Anonyme, fin XIVe [Paris, BN, Rés. Ge. AA 751].

5. Sur ce sujet, présentation commode de J. CUOQ, *Islamisation de la Nubie chrétienne, VIIe-XVIe siècle*, Paris, 1986, 126 p.

6. Cf. TADDESSE TAMRAT, *Church and State in Ethiopia, 1270-1527*, Oxford, 1972, 327 p.

seraient avant tout « idéologiques ». Il nous paraît plutôt que l'effort des constructeurs de cartes portulans à visée géographique, qui n'étaient pas plus destinées à la pratique que les mappemondes, n'a pas été d'abandonner l'esprit de ces dernières, mais plutôt de l'adapter, le transformer sinon le remplacer[7], en combinant des sources anciennes et des sources nouvelles ; c'est du moins ce que nous voudrions montrer à travers l'étude d'une région particulière[8].

La mappemonde attribuée à Pietro Vesconte : premier témoin de l'influence de la culture géographique arabe

L'identification de sources arabes dans les cartes ou les textes du XIVe siècle réclame une prudence particulière ; de manière évidente, le monde arabophone étant alors un filtre pour accéder à l'Afrique, que ce soit en Égypte, au Maghreb ou dans l'océan Indien, la présence de toponymes de forme arabe n'implique pas nécessairement l'utilisation de sources, écrites ou figurées, arabo-musulmanes[9] ; la plupart du temps ce sont des renseignements oraux, obtenus auprès de locuteurs arabophones (musulmans ou non), qui ont été transmis par des voyageurs européens[10]. C'est le cas, par exemple, des informations sur les chrétientés nubienne et éthiopienne récoltées auprès de chrétiens d'Égypte, à une époque où le copte était largement remplacé par l'arabe. Il importe donc de distinguer, autant que faire se peut, les informations recueillies par des voyageurs occidentaux (comme Marco Polo par exemple) auprès d'intermédiaires arabophones, des influen-

7. Le terme *mappa mundi* était employé pour désigner aussi bien les cartes portulans que ce que nous appelons aujourd'hui mappemondes ; l'atlas catalan (1375), attribué aux Cresques, s'intitule « *Mapa mondi vol dir aytant con ymage del mon e de les diverses etats del mon...* » ; il est, à ce titre, souvent étudié avec les mappemondes médiévales, à l'exclusion des autres cartes portulans du même type, qui n'en diffèrent pourtant que par l'étendue des terres représentées.

8. Les travaux pionniers de Ch. DE LA RONCIÈRE, *La Découverte de l'Afrique au Moyen Age. Cartographes et explorateurs,* Le Caire, Institut français d'Archéologie orientale, 1925-27, 3 vol., et de A. KAMMERER, *La Mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité. Essai d'histoire et de géographie historique*, Le Caire, Société royale de géographie d'Égypte, 1929-1935, 4 vol., ont fait peu de place à l'analyse des cartes portulans. L'article de R. LEFEVRE, « L'Africa orientale nella cosmografia patristica e nella cartografia genovese del '300 », *Rivista delle Colonie*, XIII, 1939, 213-237, repose sur des données largement dépassées.

9. Il me paraît ainsi difficile d'admettre à la suite de Y.K. FALL, que « les auteurs arabes et arabo-musulmans dont les œuvres apparaissent encore comme d'importantes sources de l'histoire africaine (...) étaient connus [des cartographes majorquins] : Ibn Hawkal, al-Bakri, al-Idrisi, al-Dimashki, al-Umari, Ibn Khaldun, Ibn Battuta, voire Ibn Fatima et Ibn Saʿid » (Y.K. FALL, « Les cartes à rumbs et leur utilisation au XIVe et XVe siècle », *Studia*, 47, 1989, p. 32).

10. Dans le cas des cartographes majorquins, ces renseignements ont pu être recueillis par l'intermédiaire des communautés juives commerçantes de Tlemcen et du Tafilet ou auprès des marins catalans qui fréquentaient les ports de l'Afrique maghrébine à la recherche d'or et d'esclaves.

ces venant de « produits finis » de la civilisation arabo-musulmane, comme les textes géographiques ou les cartes ; la tâche n'est certes pas toujours aisée, des éléments de la culture géographique écrite pouvant être transmis oralement comme des données de l'expérience.

La première carte à donner une image des régions nubiennes et éthiopiennes différente de celle des grandes mappemondes du XIIIe siècle, est une mappemonde qui intègre les contours méditerranéens des cartes portulans, signe que les géographes ne furent pas longs à s'intéresser aux nouvelles possibilités offertes par les cartes marines.

Cette mappemonde, datée de 1320 environ, est généralement attribuée à Pietro Vesconte, célèbre concepteur génois de cartes portulans [11]. Elle est intégrée dans un ensemble composite de cartes portulans, de cartes régionales — comme une carte de la Palestine dessinée sur un quadrillage — et de plans de villes [12]. Elle réclamerait, pour la partie éthiopienne, une analyse détaillée des différentes versions connues, que nous ne mènerons pas ici [13]. Indiquons seulement que l'Afrique porte une toponymie essentiellement isidorienne, à l'exception de sa partie orientale qui est la combinaison de trois sources : l'*Aethiopia* des auteurs médiévaux, une carte arabe dérivée de Ptolémée et des informations sur la mer Rouge et la région du haut Nil.

Deux aspects nous retiendront, parce qu'ils intéressent l'évolution des cartes portulans : le réseau du Nil et la toponymie de l'espace nubien et éthiopien.

Le réseau hydrographique du Nil semble inspiré de celui qu'avait décrit Ptolémée dans sa *Géographie* : de lointaines montagnes méridionales (les Monts de la Lune, qui ne sont pas nommés sur la carte) naissent huit rivières qui forment deux lacs, d'où sortent les deux bras du haut Nil ; en aval de la confluence de ces deux bras, un affluent venu de l'est (sans doute l'Astaboras) rejoint le cours du Nil [14].

11. Sur cette carte et ses rapports avec l'œuvre de Marino Sanudo et de Paulin de Venise, cf. B. DEGENHART et A. SCHMITT, « Marino Sanudo und Paolino Veneto », *Römisches Jahrbuch für Kunstgeschichte*, 14, 1973, p. 1-137.

12. Cet ensemble reflète une diversité inhabituelle de techniques cartographiques. Le quadrillage de la carte de la Palestine a été rapproché par J. NEEDHAM des techniques cartographiques chinoises, peut-être connues dans le monde arabe (*Science and Civilisation in China*, Cambridge, 1959, t. III, p. 564-5) ; la mappemonde, comme nous le verrons, a sans doute été influencée par la cartographie arabe. Une telle collection de cartes n'est pas sans rappeler les atlas de « cartes modernes » (cartes régionales et plans de villes) qui se développèrent après la traduction de l'œuvre ptoléméenne en Italie, au XVe siècle.

13. Il existe neuf versions de cette mappemonde : l'une dans un atlas de cartes, daté de 1320, et attribuée à Pietro Vesconte (Ms. Pal. lat. 1362), sept autres illustrent des manuscrits du *Liber secretorum fidelium crucis* de Marino Sanudo, ouvrage qui fut offert au pape Jean XXII en 1321, deux enfin accompagnent des manuscrits de l'œuvre historique de Paulin de Venise.

14. C'est à l'endroit de la confluence que Ptolémée situait l'île de Méroé (cf. C. MÜLLER, *Claudii Ptolemaei Geographia*, Paris, 1883-1901, p. 772-73) qui est d'ailleurs correctement dessinée sur la mappemonde.

Ce dessin détermine la position des régions au sud de l'Égypte ; la Nubie est ainsi placée entre l'Astaboras (avec la ville de *Chus* près de sa source) et les sources du Nil ; au sud-est de celles-ci, l'Abyssinie *(Habesse)* dont la capitale semble être la ville de *Neze*[15].

La mappemonde de Sanudo montre ainsi, un peu moins d'un siècle avant la traduction de la *Géographie* en latin, les premières traces sensibles de la conception ptoléméenne du Nil dans la cartographie occidentale, probablement par l'intermédiaire d'une carte arabe[16].

En effet, non seulement les toponymes de l'Est africain et des îles de l'océan Indien dérivent de formes arabes, mais la figuration des cours d'eau, le tracé de la côte orientale de l'Afrique, le dessin des montagnes semblent copiés d'une carte de la tradition ptoléméenne révisée par les géographes arabes. Ce caractère avait déja alerté nombre de commentateurs de la carte comme le vicomte de Santarem[17], J. Lelewel[18] ou J. Needham[19]. T. Lewicki[20] a essayé de montrer que la source utilisée pour la mappemonde était une carte dérivée d'Idrīsī[21].

Quel était l'intérêt de la reprise de ce canevas ? Je crois que la réponse, au moins pour la région qui nous concerne, est assez simple : ce cadre coïncidait, de façon plus étroite que les cartes européennes, avec la toponymie et les connaissances accumulées sur ces contrées depuis un siècle par les Occidentaux et permettait ainsi à ceux qui, comme Marino Sanudo, voulaient montrer spatialement les rapports de force entre États chrétiens et États musulmans, de renouveler la géographie des mappemondes et d'intégrer à la cartographie ces nouvelles connaissances.

15. On peut remarquer la ressemblance de ce toponyme avec la ville de *Nyze* ou *Nise*, l'une des capitales, avec Suse, de l'empire indien du Prêtre Jean selon Jehan de Mandeville (cf. M. LETTS, *Mandeville's Travels*, Londres, 1953, vol. 1 p. 188, 193, vol. 2 p. 383 & 387) qui reprend en l'occurrence un toponyme isidorien (*Etymologiarum sive originum libri XX*, éd. LINDSAY, Oxford, 1911 : VII, 11, 44 et XV, I, 6).

16. Ce qui laisse nombre de questions en suspens. Où a été compilée la mappemonde et par qui ? Est-ce par Sanudo lui-même au cours d'un de ses voyages en Terre Sainte ? De quelle carte arabe s'est-on précisément servi ?

17. Vicomte DE SANTAREM, *Essai sur l'histoire de la cosmographie et de la cartographie pendant le Moyen Age*, Paris, 1852, t. III, p. 139-173.

18. Joachim LELEWEL, *Géographie du Moyen Age*, Bruxelles, 1857, t. II, p. 28 : « Le premier coup d'œil peut convaincre que la mappemonde de Sanuto est calquée sur la carte rogérienne d'Idrisi. »

19. Joseph NEEDHAM relevait la proximité de la mappemonde avec une mappemonde d'un manuscrit d'al-Ṭūsī (1331) dans *Science and Civilisation in China*, Cambridge, 1959, vol. III, p. 562-3.

20. T. LEWICKI, « Marino Sanudos Mappa mundi (1321) und die runde Weltkarte von Idrisi (1154) », *Rocznik Orientalistyczny*, XXXVIII, 1976, p. 169-198.

21. Identification contestée par P. GAUTIER DALCHÉ qui remarque en particulier que la nomenclature de la mappemonde, que T. Lewicki lie systématiquement à des toponymes arabes, repose parfois sur des toponymes latins que l'on retrouve par exemple chez Isidore de Séville (cf. « *Epistola fratrum sincerorum in cosmographia* : une traduction latine inédite de la quatrième Risāla des Iḫwān al-Ṣafā' », *Revue d'histoire des textes*, t. XVIII, 1988, p. 137, n. 5).

Depuis le début du XIIIe siècle, la littérature occidentale a accumulé un ensemble ténu d'informations sur les pays riverains de la mer Rouge et de l'Égypte, Nubie et Éthiopie, et sur le christianisme de leurs habitants. Les voyageurs venus d'Europe n'ont sans doute pas eu d'expérience directe de cet espace mais ils ont pu recueillir des témoignages le concernant dans des régions périphériques. Il y a d'abord les récits des voyageurs et des pèlerins en Terre Sainte qui ont rencontré les communautés nubiennes et éthiopiennes dans leurs couvents de Jérusalem, ont laissé une description physique de ces chrétiens noirs et les ont intégrés dans leurs réflexions sur les sectes chrétiennes orientales[22] ; les descriptions des terres situées au sud de l'Égypte se retrouvent dans les mêmes récits ou dans les projets de reconquête de la Terre Sainte, à la suite de l'examen du Nil et de son régime ; enfin les récits des missionnaires qui ont voyagé dans l'océan Indien et en mer Rouge[23], à la suite des différentes initiatives prises par la Papauté dès la seconde moitié du XIIIe siècle pour atteindre l'Éthiopie, renferment quelques précieux renseignements sur ces peuples chrétiens, possibles alliés qu'il conviendrait de faire revenir à la vraie foi.

On retrouve partie de ces connaissances sur la mappemonde (cf. fig. 1), comme sur les cartes portulans postérieures.

La forme *Habesse*, transcrivant la forme arabe al-Ḥabaša[24] qui désigne l'Éthiopie, ne semble pas, à cause de l'expression « terra nigrorum » qui lui est accolée sur la mappemonde[25], désigner l'Éthiopie chrétienne, qui était pourtant connue, sous ce nom, dès le début du XIIIe siècle[26]. De même l'existence de Nubiens chrétiens était connue depuis la fin du XIIe siècle[27].

22. Cf. E. CERULLI, *Etiopi in Palestina. Storia della communità etiopica di Gerusalemme*, Roma, 1943-1946, 2 vol.

23. Cf. la mise au point de Jean RICHARD, « Les premiers missionnaires latins en Éthiopie », *Atti del convegno internazionale di studi etiopici*, Roma, 1960, p. 323-329, concernant l'emprunt par les dominicains de l'itinéraire passant par le golfe Persique, l'Inde puis l'Afrique par l'océan Indien pour contourner le verrou égyptien, en premier lieu Vasinpace en 1267, puis Guillaume Adam et Raymond Étienne qui ont peut-être atteint la côte éthiopienne avant 1315.

24. La racine ḤBŚT se trouve déjà au IVe siècle dans l'inscription geʿez d'Ezana (DAE, 7/2) où elle traduit le grec AITHIOPES (DAE, 4/2-3) ; elle ne devrait rien à la racine arabe ḤBŠ (« ramasser, rassembler »). cf. Marcel COHEN, *Traité de langue amharique (Abyssinie)*, Paris, 1970, p. 11 ; article « Ḥabashat » de l'*Encyclopédie de l'Islam* (II), T.III, fasc. 41-42, 1965 (A.K. Irvine).

25. Peut-être adaptée du *Bilād al-Sūdān* des géographes arabes.

26. La première mention d'Éthiopiens chrétiens vivant au sud de l'Égypte serait, d'après E. CERULLI, le fait de Thietmar, dans son récit de pèlerinage vers la Terre Sainte (1217), sous la forme corrompue *Yssini*, dérivée de l'arabe ḥabašiyyīn (E. CERULLI, *op. cit.*, t. I, p. 44 ; P. PELLIOT, Mélanges sur l'époque des croisades, dans *Mémoires de l'Institut national de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XLIV, 1961, p. 89).

27. C'est en effet l'*Itinéraire* de Burchard de Strasbourg (fin XIIe siècle), inséré dans la *Chronica Slavorum* d'ARNOLD DE LÜBECK, qui contiendrait l'une des plus

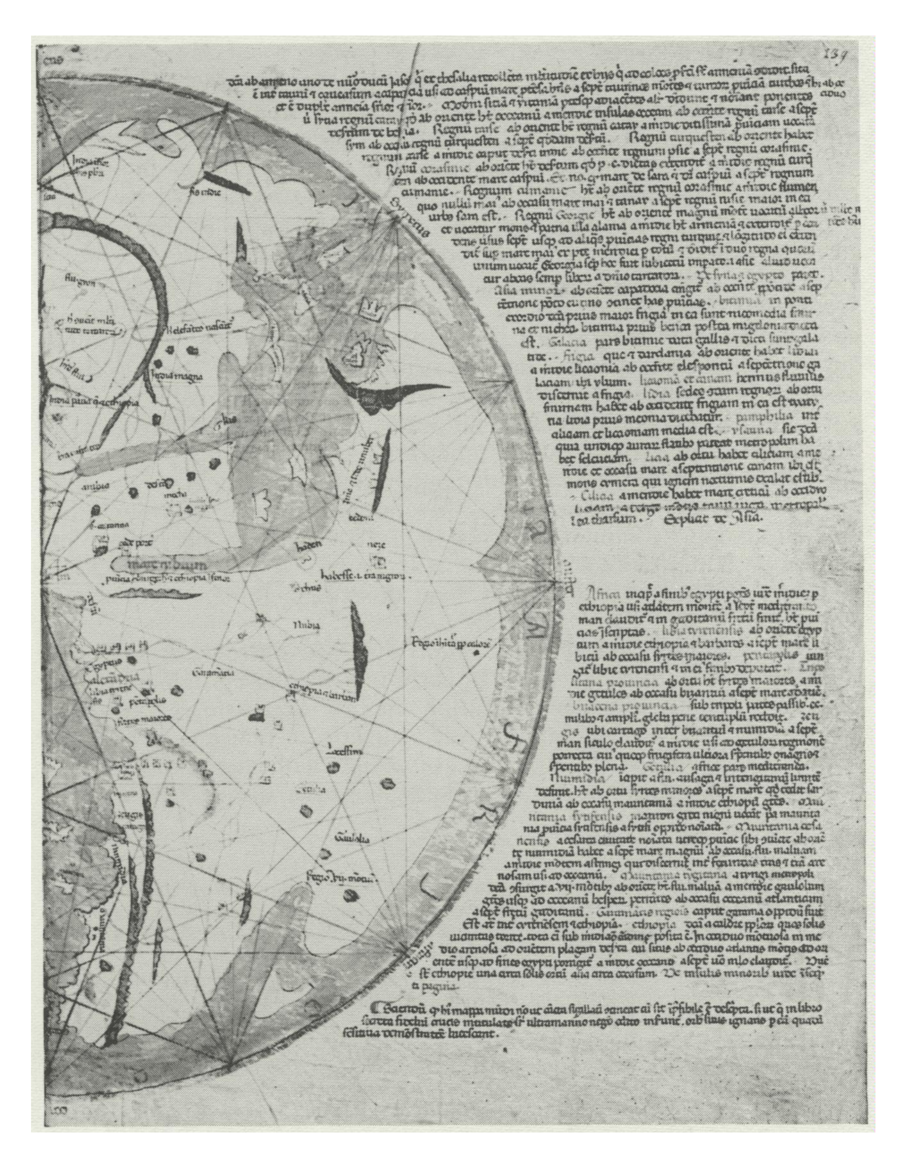


Fig. 1 — L'Afrique de la mappemonde illustrant le *Liber secretorum fidelium crucis* de M. Sanudo (B. Vaticana, Ms. Reg. lat. 548, f° 139).

Plus intéressant, les connaissances liées aux relations commerciales entre la mer Rouge et l'Égypte ont subi des modifications sur les versions de la mappemonde qui illustrent le *Liber* de Sanudo par rapport au modèle arabe.

La ville d'*Haden* (ar. ʿAdan) est située de manière erronée sur le littoral africain, entourée d'un cours d'eau, ce qui lui donne l'aspect d'une île, et rappelle la situation africaine de cette ville dans le texte de Marco Polo[28]. Elle est ainsi placée sur la carte près de la ville de *Chus* (ar. Ḳūṣ, copte Kōs)[29]. Le terme *oburge* désigne sans doute les Bedja (ar. Buğa), ces nomades qui contrôlaient les voies caravanières entre la vallée du Nil et la côte de la mer Rouge.

Ces éléments « modernes » correspondent d'assez près au *Liber Secretorum Fidelium Crucis* de Marin Sanudo, ouvrage représentatif de la littérature consacrée aux projets de reconquête de la Terre Sainte qui se multiplièrent à la fin du XIIIe siècle, en particulier après la chute de Saint-Jean d'Acre en 1291. Dans son livre, Sanudo analyse les rapports de force, économiques et militaires, entre terres d'Islam et pays chrétiens[30]. Son propos est de montrer que la reconquête passe par un blocus naval de l'Égypte qui couperait tous ses débouchés commerciaux (livre I) et ruinerait son économie, ouvrant la voie à une véritable conquête militaire (livres II et III). D'où la nécessité d'un examen de la puissance économique et commerciale de l'Égypte et donc de la voie suivie par les épices, venant de l'océan Indien et de la mer Rouge.

La description que donne Sanudo du trafic entre Aden et le Nil par *Chus* a inspiré directement la carte qui a donc été adaptée pour permettre de suivre la démonstration du propagandiste. Le texte ne précise pas en effet la situation d'Aden sur la côte yéménite et la décrit comme une petite île, d'où les caravanes de chameaux emportent les épices à *Chus* en 9 jours[31], ce qui laisse à penser que la ville d'Aden

anciennes références à la Nubie chrétienne : « *Item in Egipto psitaci abundant, qui veniunt de Nubia [...] Nubia... est terra christiana, habens regem, sed populus eius incultus est et terra silvestris* » (cité par E. CERULLI, *op. cit.*, t. I, p. 27). Les perroquets d'origine nubienne signalés par Arnold de Lübeck sont figurés sur la plupart des cartes portulans du XIVe siècle, le long du Nil, en Nubie et en Éthiopie.

28. Le voyageur vénitien aurait confondu la ville d'Aden avec le royaume musulman éthiopien d'Adal (Conti ROSSINI, « Marco Polo e l'Etiopia », *Atti del Reale Istituto Veneto*, XCIX (2), 1940, p. 1027-1028).

29. Au sujet de la présence de ce toponyme dans la *Prophétie de Hannan, fils d'Isaac* (composée vers 1219-1220) et sur les cartes du XIVe siècle, cf. P. PELLIOT, *op. cit.*, 1951, p. 82.

30. Sur cette littérature, cf. en particulier A.S. ATIYA, *The Crusade in the later Middle Ages*, London, 1938, et Ch. SAMARAN, « Projets français de croisades de Philippe le Bel à Philippe de Valois », *Histoire Litt. de la France*, t. XLI, Paris, 1981, p. 33-74.

31. « ... *Portus vero quartus nominatur Ahaden, qui est in quadam insuleta, qui quasi est in terra firma, in terris Saracenorum : et illae speciariae et mercimonia quae de partibus Indiae ad portum ipsum descendunt, ibi honerantur ; et inde per terras*

se trouve sur la côte africaine. Le livre III contient d'autre part une description de l'Égypte sous forme d'itinéraires qui correspond d'assez près à notre carte : on remonte de Syène, qui est la limite de l'Égypte, vers *Chus* en suivant le Nil (sur la carte, il s'agit d'un affluent oriental, sans doute l'Astaboras). Syène marque également la limite entre l'Égypte et l'Éthiopie, qui n'est autre, selon Sanudo, que la Nubie chrétienne convertie par saint Mathieu[32].

L'ouvrage de Sanudo montre une vague connaissance de pays chrétiens situés au sud de la Nubie, mais ils ne sont pas nommés, ce qui renforce le sentiment que l'*Habesse* de la carte n'est pas identifié à l'Éthiopie chrétienne[33]. Cette identification est l'apport principal de la carte portulan de Giovanni da Carignano.

Terra abeise, terre chrétienne

La carte portulan, signée par Giovanni da Carignano et exécutée à Gênes[34], élargit le cadre restreint des cartes portulans pour tendre vers celui des mappemondes, en figurant l'Europe du Nord, le Proche-Orient, l'Afrique sahélienne et une partie de l'océan Indien. Elle n'est pas datée. La mort de Giovanni da Carignano, recteur de l'église de Saint-Marc à Gênes, en 1330, constitue un *terminus ante quem*, la rencontre d'Éthiopiens en 1310 un probable *terminus a quo*. T. Campbell lui assigne une date tardive, proche de la fin de la vie de Giovanni da Carignano[35]. Détruite en 1943, il n'en subsiste qu'une reproduction photographique qui en rend l'étude malaisée et on est donc réduit à utiliser des travaux antérieurs à sa destruction, qui ne

Saracenorum, in novem dietis Cameli, ad flumen Nili conducuntur in locum vocatum Chus ; et inde navigio ipsius fluminis, et honorantur et in dietis xv. in Babylonem conducuntur » (éd. J. Bongars, *Gesta Dei per Francos...*, II, Hanovre, 1611, p. 22).

32. « *De Babylonia vero usque ad civitatem Sienen, quae est ultima pars Aegypti contra Austrum & Aethyopiam, sunt milliaria cxl. A praedicta quidem civitate Syrenen, sursum per Nili fluvium navigando, usque ad locum vocatum Chus, ubi onerantur navigia ex delatis mercimoniis de Haden, circa cclx. milliaria computantur : Supradicta Aethyopia, proprie Nubia nuncupatur, quam totaliter incolunt Christiani, quam & beatus Matthaeus convertit ad Christum.* » (J. Bongars, *op. cit.*, II, p. 259-260). L'attribution de l'évangélisation de la Nubie et de l'Éthiopie à saint Mathieu remonte à la tradition apocryphe des *Actes* de Mathieu, cf. F. Thelamon, *Païens et chrétiens au* IV*e siècle, l'apport de l'« Histoire ecclésiastique » de Rufin d'Aquilée*, Paris, 1981, p. 57-58.

33. « *ad illos alios Christianos de regno Nubiae, et aliarium nationum, qui sunt ultra terras Soldani* » (*op. cit.* II, p. 32) et « *christianis nigris de Nubia et de aliis contratis superioribus Aegypti* », (*id.*, p. 36). Sanudo indique par ailleurs que l'on ne peut pas connaître les sources du Nil, situées dans une région impénétrable : « *Ortus vero Nili, sciri non potest, nisi usque ad montes, qui sunt in sinistro Nubiae per quos descendit : et est ultra immeabilis locus* » (*id.* p. 261).

34. La carte porte la légende : *Johannes presbyter, rector Sancti Marci de portu Janue me fecit.* Elle était autrefois conservée à Florence (Archivio di Stato, Port. n° 2).

35. T. Campbell, *op. cit.*, 1987, p. 404-406.

comportent cependant pas de description complète et sûre, d'autant plus que l'original était endommagé et difficile à lire dans sa portion sud[36].

Or ce même Giovanni nous est connu par une mention de Giacomo Filippo Foresti dans son *Supplementum Chronicarum Orbis* (première édition à Venise en 1483) comme l'auteur d'un traité du nom de *Mappa Mundi*[37] traitant de l'Éthiopie et de son patriarche, le Prêtre Jean[38], d'après des informations qu'il aurait recueillies auprès d'une ambassade éthiopienne de trente membres qui se rendit auprès du roi d'Espagne, puis à la cour de Clément V en Avignon, la cinquième année du Pontificat de ce pape, en 1310[39]. Premier écrivain occidental à identifier le Prêtre Jean avec le roi d'Éthiopie, si l'on en croit le texte de Foresti, Giovanni da Carignano a donc pu disposer pour sa carte d'informations venant d'Éthiopiens. Il n'est cependant pas possible de savoir avec certitude si la carte que nous connaissons en porte effectivement les traces[40], bien que cela soit très probable, ni quel est le rapport exact qui liait la carte au traité mentionné par Foresti[41]. Il est certain par contre que Giovanni da Carignano, homme de culture plus que technicien des cartes marines, a cherché à obtenir des renseignements sur l'Afrique Noire pour compléter ses connaissances, comme le montre la longue notice consacrée au commerce transsaharien d'après les dires d'un marchand génois qui aurait séjourné à Sidjilmāsa.

36. Cf. T. Fischer, *Sammlung mittelalterlicher Welt-und Seekarten italienischen Ursprungs und aus italienischen Bibliotheken und Archiven...*, Venise, F. Ongania, 1886, p. 117-126. et Y. Kamal, *Monumenta cartographica Africae et Aegypti*, Le Caire, 1936, T. IV, fasc. I, f°1138).

37. « *Sacerdos autem quidam Genuensis sancti Marci praepositus : vir sane egregius, tractatum de huius gentis moribus conscribens, quem Mappam mundi nominavit* » (d'après l'édition de Venise, 1506, f°180 v°). La première édition, comme le remarque Skelton, indiquait *Mappa* à la place de *Mappa mundi* (R.A. Skelton, « An Ethiopian embassy to western Europe », *in* O. G. S. Crawford, *Ethiopian Itineraries circa 1400-1524*, Cambridge, 1958, p. 212-215).

38. « *De huius gentis moribus multa conscribens refert presbiterum Ianum illi populo tanquam patriarcham preesse : eique centum et viginti septem Archiepiscopatus subesse* » *(ibid.)*

39. Le texte de Foresti indique ici l'année 1306 ; P. Lachat a montré qu'elle correspondait en fait à l'année 1310-11 du pontificat de Clément V (« Une ambassade éthiopienne auprès de Clément V, à Avignon, en 1310 », *Annali del Pontificio Museo Missionario Ethnologico*, 31, 1967, p. 9-21) ; d'ailleurs, d'après l'itinéraire reconstitué de ce pape (cf. Y. Lanhers & R. Fawtier, *Table des registres de Clément V, Paris*, 1948, p. 1-4), Clément V n'aurait pas résidé en Avignon avant mars 1309, ce qui corrobore les analyses de P. Lachat.

40. On a souvent confondu les deux documents, attribuant à la carte la fausse date donnée par Foresti au traité (1306), ou bien retrouvant sur la carte des données du traité, comme la localisation du Prêtre Jean en Éthiopie. Or de ce que l'on peut tirer des anciens commentateurs de la carte et de la reproduction photographique de la carte, celle-ci ne fait pas mention explicitement du Prêtre Jean, même si elle décrit une Éthiopie chrétienne.

41. Il n'est pas exclu que le traité dont parle Foresti soit en fait la carte elle-même ou plutôt une inscription, aujourd'hui disparue, portée sur la carte.

L'organisation régionale est proche de celle de la mappemonde de Vesconte : à l'est du Nil d'Égypte, la *provincia boga* désigne sans doute la région des Bedja ; à l'ouest, à la limite de l'Égypte, se trouve la Nubie *(Provincia Nubia hic incipit et terminatur Egyptus)*. Par contre l'Éthiopie *(terra abeise)* n'est plus rejetée vers l'extrême sud, mais elle est placée entre les deux bras du haut Nil, dont la branche occidentale rejoint, après une courte disparition dans les sables *(hic resorbetur Nilus in terris/Hic resurgit Nilus)*, un grand lac *(stagnum)* qui donne naissance à un autre fleuve, le Nil occidental qui court jusqu'au rivage atlantique[42].

Ce lac est alimenté par quatre rivières venant du sud. La plus orientale de ces rivières est dite se diriger vers *Magdesar*. On retrouve ici le sytème ptoléméen du Nil, avec quelques modifications : le lac oriental disparaît et les deux réseaux hydrographiques, celui du Nil et celui d'un fleuve venant de l'Atlantique (formé par la probable confusion du Niger et du fleuve Sénégal) n'en forment plus qu'un seul, avec le grand lac occidental comme point de jonction.

Or un élément prouve à nouveau un détour de ces informations par le filtre de la culture arabo-musulmane : le lac d'où sortent trois branches du Nil, le Nil d'Égypte *(hic exit Nilus tendens in Babiloniam)*, le Nil occidental, et le Nil de Magdesar *(hic exit pars Nili tendens ad Magdesar)* est calqué sur celui que décrivaient certains géographes arabes, comme Ibn Sa'īd au XIIIe siècle : du lac Kawarī ou Kūrī (le lac Tchad) sortent le Nil de Miṣr (l'Égypte), celui du Ghāna et celui de Maḳdashū[43]. La forme Magdesar, comme déformation de Mogadishio (ar. Maḳdashū), est attestée par le texte de Marco Polo[44].

Mais le caractère le plus novateur de cette carte me semble être l'indication, par des artifices iconographiques, que l'Éthiopie est un royaume chrétien : les disques qui accompagnent les noms de lieux (pour la plupart illisibles ou très incertains) de la *terra abeise* comportent une croix qui ne laisse pas de doute sur la religion des habitants de la région, qui est ainsi opposée aux terres africaines islamisées[45] ; le texte de Foresti, pour autant qu'il soit fidèle aux

42. Sur la théorie d'une source occidentale atlantique du Nil dans la géographie gréco-romaine, cf. les commentaires de J. DESANGES dans son édition du livre V (1-46) de l'*Histoire naturelle* de Pline, Paris, 1980, p. 457. La disparition des rivières sous la terre et l'existence de cours d'eau souterrains sont des idées qui viennent aussi de la géographie antique.

43. Cf. J.M. CUOQ, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle (Bilād al-Sūdān)*, Paris, 1975, p. 207 et n° 3 ; D. Lange, « La région du lac Tchad d'après la géographie d'Ibn Sa'īd : texte et cartes », *Annales islamologiques*, XVI, 1980, p. 149-181. Ce Nil de Maḳsdashū serait né de la confusion en un seul fleuve du Chari et du Wabi Shebelle.

44. Cette erreur de copiste serait, selon P. PELLIOT, à l'origine du nom de Madagascar, transporté au XVIe siècle sur l'île qui porte aujourd'hui ce nom (*Notes on Marco Polo*, Paris, t. II, 1963, p. 779-781, s.v. Mogadexo).

45. Le cartographe précise l'une de ses conventions iconographiques dans une ins-

connaissances de Giovanni da Carignano, renferme d'ailleurs surtout des informations sur le christianisme éthiopien.

Les cartes portulans postérieures à celle de Giovanni da Carignano, entre 1330 et 1375, reprennent la même division religieuse de l'espace africain et une organisation du réseau du Nil assez semblable, mais elles les figurent par un langage cartographique légèrement différent (le pavillon remplace le disque par exemple).

Les cartes portulans « nautico-géographiques » : la mise en scène du conflit entre Islam et chrétientés (1330-1415)

Ce langage cartographique, pour reprendre l'expression de F. De Dainville, avec ses vignettes iconographiques, ses pavillons, ses légendes (en latin jusqu'à l'atlas catalan), se développe a travers des cartes, baptisées parfois « nautico-géographiques »[46], d'origine italienne et majorquine[47] ; les témoins principaux en sont la carte d'Angelino Dalorto[48] (Gênes (?), 1325 ou 1330, suivant la lecture du dernier chiffre de la date), celle d'Angelino Dulcert[49] (Majorque, 1339), la carte des Pizigano (Venise, 1367)[50] et la partie africaine de l'atlas catalan attribué aux Cresques (Majorque, 1375)[51].

cription sur la partie africaine de la carte : « *Nota quod omnes civitates que habent aliquam picturam de nigro sunt sub dominio Saracenorum vel Tartarorum* » (lecture Y. Kamal).

46. L'expression est de J. Rey Pastor et E. Garcia Camarero (*La cartografia mallorquina*, Madrid, 1960, p. 23) qui l'opposent au type « nautique pur ».

47. La querelle sur la « nationalité » des premiers concepteurs de cartes portulans a fait couler des flots d'encre depuis la fin du XIXe siècle (bibliographie essentielle dans T. Campbell, *op. cit.*, 1987, p. 388-390). T. Campbell lui-même assigne les cartes nautiques « pures » aux cités italiennes, les cartes « nautico-géographiques » aux Majorquins (*ibid.*, p. 392-394), selon une répartition qui semble forcée. La domination de la thèse catalane dans l'historiographie doit sans doute beaucoup à l'absence d'un catalogue récent consacré aux cartes portulans d'origine italienne.

48. « *Hoc opus fecit Angellinus de Dalorto ano dni MCCCXXV* [ou X] *de mense martii composuit hoc.* » Sur cette carte, cf. les travaux anciens de Alberto Magnaghi, *La carta nautica costruita nel 1325 da Angelino Dalorto*, Florence, 1898, 15 p. et A.R. Hinks, *The portolan chart of Angelino of Dalorto* (1325), Londres, Royal Geographical Society, 1929, repro. couleur + note de 12 p.

49. « *Hoc opus fecit Angelino Dulcert ano M°CCC°XXXVIIII de mense Augusti in civitate maioricharum.* » On affirme souvent qu'Angelino Dalorto et Angelino Dulcert sont deux patronymes d'un seul personnage, qui serait également l'auteur d'une autre carte non signée [Londres, British Library, Add. MS 25691]. L'attribution de ces trois cartes au même auteur n'a pu jusqu'à présent être confirmée.

50. « *M°CCC.L.X.VII./Hoc opus compoxuid franciscus :/pizigano veneciarum et doming :/pizigano in Venexia Meffecit/die XII Decembris.* » La légende, aujourd'hui presque illisible, a donné lieu a des interprétations différentes quant aux auteurs de la carte : avec Francescus, faut-il lire Dominicus ou Marcus ? On a suivi ici la transcription de Pietro Frabetti, *Carte nautiche italiane dal XIV al XVII secolo conservate in Emilia-Romagna*, Florence, 1978, p. 1. L'étude la plus complète est celle de M. Longhena, « La carta dei Pizigano del 1367 (posseduta della Biblioteca Palatina di Parma) », *Archivio Storico per le Provincie Parmensi*, s. IV, vol. V, 1953, p. 25-130.

51. Seul l'atlas catalan, pour le XIVe siècle, a donné lieu à des éditions complè-

Un modèle représentatif de l'espace nubien et éthiopien apparaît rapidement, avec deux variantes principales. La carte de Dulcert, qui ne comprend que des toponymes nubiens, représente la tradition la plus suivie par les cartographes postérieurs. La carte des Pizigano, proche pour l'organisation de l'espace de celle de Dalorto, intégre des toponymes éthiopiens. Les cartes postérieures dérivent de l'une ou l'autre de ces deux cartes, avec peu d'ajouts, sinon iconographiques : la vignette du souverain nubien sur l'atlas catalan, celle du Prêtre Jean sur la carte de Mecia de Villadestes (1413)[52].

La mer Rouge et ses abords

Dessinée comme un corridor étroit incurvé vers l'est, aux côtes parallèles, avec un léger rétrécissement pour le détroit, et le tracé de la pointe du Sinaï au nord, généralement sans îles, elle est toujours peinte en rouge, comme sur les mappemondes médiévales.

La ville la plus souvent indiquée, dans une série récurrente de quatre ports sur la côte africaine de la mer Rouge, est la ville de *Cos* qui servait probablement de repère dans la construction du dessin de la mer Rouge, et dont une inscription rappelle, de carte en carte et de manière convenue, la fonction de point de rupture de charge pour les épices venues de l'océan Indien. Le port de Ḳuṣayr, situé sur la voie la plus courte joignant la mer Rouge à la vallée du Nil, était le port de la ville de Ḳūṣ et il est probable que les deux villes ont été fondues en une seule. D'autres éléments sont fixés dès la carte d'Angelino Dalorto, en particulier ceux qui ont été empruntés à la géographie biblique par l'intermédiaire des mappemondes du siècle précédent : une étroite langue de terre dans le golfe de Suez matérialise le passage emprunté par le peuple d'Israël lors de la traversée de la mer Rouge ; des toponymes de la côte arabe (comme *Eçion Geber*) sont des réminiscences de villes bibliques.

D'une façon générale, la représentation de la mer Rouge semble très stable et paraît refléter les connaissances acquises par les pèlerins et les voyageurs du XIIIe siècle plus que des connaissances nouvelles ; il est vrai que depuis l'éphémère expédition de Renaud de Châtillon et la prise du port d' ʿAydhāb, la mer Rouge est restée en dehors du champ d'action des marines méditerranéennes. Pourtant elle n'était pas inconnue et il aurait probablement été plus facile d'obtenir des informations sur elle que sur la lointaine Éthiopie, en particulier parce

tes : *El atlas catalán de Cresques Abraham : Primera edición con su traducción al castellano en el sexto centenario de su realización*, Barcelone, 1975 ; G. GROSJEAN, *The Catalan Atlas of the Year 1375*, Zurich, 1978. L'édition critique des cartes portulans est une tâche nécessaire qui permettrait, en particulier, d'assurer la lecture des noms de lieux et des légendes.

52. Paris, BN, Ge AA 566.

qu'elle devait intéresser tous les partenaires méditerranéens du commerce avec l'Égypte et l'océan Indien.

Sur les cartes portulans il n'y a aucune vignette de villes entre les ports de la mer Rouge et les villes comprises entre les deux bras du Nil, comme si ces deux espaces ne communiquaient pas ; par contre une série de villes jalonne le cours du Nil à partir du Caire et semble tracer la voie d'accès principal vers les régions nubiennes et éthiopiennes. Or les itinéraires entre l'Égypte et l'Éthiopie, qui étaient empruntés au XIVe siècle par les pèlerins éthiopiens, étaient mi-terrestres, mi-maritimes (par cabotage le long des côtes africaines de la mer Rouge), évitant la traversée des régions nubiennes, politiquement troublées et dangereuses pour le voyageur. De même, les quelques voyageurs ou missionnaires européens, qui, sans probablement pénétrer en Éthiopie, s'approchèrent de cette région, le firent par l'océan Indien et le sud de la mer Rouge.

Mais pour les cartographes, l'espace nubien puis éthiopien est d'abord et avant tout déterminé par le réseau du Nil. On voit bien là que ce n'est pas l'expérience même indirecte de l'espace qui compte, mais une réalité cartographique : le Nil, seul repère spatial d'envergure, le Nil, fleuve biblique, qui permettait de comprendre pourquoi l'existence d'un espace chrétien au sud de l'Égypte était possible.

Le réseau du Nil

Le haut Nil, comme sur la carte de Giovanni da Carignano, est formé de deux bras se rejoignant à la hauteur de la ville de *Soan*. Cette figure peut se référer à deux traditions distinctes : celle de l'île de Méroé de la géographie antique, espace compris entre le Nil Bleu et l'Astaboras (Atbara) ; celle de la géographie arabo-musulmane qui décrit, en Nubie, une autre confluence entre le Nil Vert (ou Nil Bleu, le Täkkäzé) et le Nil Blanc, l'espace ainsi délimité étant occupé par le royaume d' ʿAlwa, le plus méridional de la Nubie chrétienne[53]. Sur nos cartes, l'espace entre les deux branches du Nil, qui commence à *Soan* (Assouan), avant la première cataracte, intègre de façon indistincte l'ensemble formé par la Nubie et l'Éthiopie chrétiennes.

La carte de Dalorto figure les deux bras du haut Nil venant l'un de l'est (le *Gion* qui est dit venir du Paradis terrestre), l'autre de l'ouest (le Nil proprement dit, qui rejoint la côte atlantique). La carte de Dulcert est, sur ce point, assez différente, puisqu'elle représente les deux bras du haut Nil originaires du sud et formant les deux côtés

53. Cf. par exemple chez al-Uswānī « *Ces deux fleuves, le Nil Blanc et le Nil Vert, se réunissent aux environs d'une ville qui est la capitale du souverain des ʿAlwa [Sūba]... Entre ces deux fleuves, il y a une île dont on ne connaît pas les limites...* » (G. TROUPEAU, « La "Description de la Nubie" d'Al-Uswānī (IVe-Xe siècle) », *Arabica*, 1954, I (3), p. 287).

d'un triangle ; le Nil occidental n'est plus figuré. Le Nil de la carte des frères Pizigano est la synthèse de ces deux figurations : le bras oriental, qui sort d'un *lacus abaxie*, forme un triangle avec le bras occidental qui se jette sur la côte atlantique de l'Afrique (cf. fig. 2).

Toutes les cartes portulans postérieures exploitent l'une ou l'autre de ces figures, un modèle simple, avec les deux bras du Nil venant du sud (Dulcert), et un modèle plus complexe, qui relie le Nil d'Égypte au Nil occidental (Pizigano).

La terminologie employée pour les différentes rivières de ce réseau, reflète le montage des sources, la superposition de notions de la géographie antique, transmises par les mappemondes en T-O, de connaissances accumulées par les voyageurs et pèlerins en Égypte et en Terre Sainte, sur un schéma sans doute nourri par des renseignements provenant de la culture arabo-musulmane.

Le Nil, depuis le delta jusqu'à *Soan*, est baptisé *Karixius*[54] ; plus qu'un adjectif construit d'après le nom de la ville du Caire, il faut sans doute y voir une adaptation d'une dénomination du Nil que l'on retrouve dans certaines descriptions de voyageurs occidentaux en Égypte. Ainsi Jacopo de Vérone cite le « *Nillum fluvium qui a Saracenis dicitur Calizino* », corruption possible de al-ḫalīǧ, nom arabe d'un canal dérivé du Nil[55].

La branche orientale du Nil est identifiée au Gihôn de la *Genèse*, l'un des quatre fleuves du Paradis[56]. Le nom de Nil est réservé à la branche occidentale ; c'est sur celle-ci, et donc en plein cœur de l'Afrique, loin de l'Égypte, que sont transférés les éléments classiques concernant le Nil comme la ville de Syène ou l'île de Méroé.

Le Nil des cartes portulans est le principal repère géographique pour organiser l'Afrique au sud du Sahara et il joue le rôle de frontière, en particulier entre la Nubie chrétienne et la Nubie musulmane.

Nubie chrétienne contre Nubie musulmane

Sur la carte de Dalorto, la *Nubia* est située à l'ouest de la confluence des deux bras du haut Nil qui marque la frontière avec l'Égypte et avec l'*Ethiopia* à l'est ; au sud s'étend la Nubie chrétienne. Cette organisation régionale, qui fait de la Nubie occidentale une réalité géographique *(Nubia arenosa)*, non pas un royaume, est reprise

54. An. L. : *karexse* ; Dal/Dul./Piz : *karixius* ; Soler (1385) : *chalixius* ; An. Paris : *lialexe* ; Naples : *flumen del Chales.*

55. U. MONNERET DE VILLARD, *Liber peregrinationis di Jacopo da Verona*, Roma, 1950, p. 32 et note 65 p. 164-5 ; on trouve la forme *calizene* chez Polo (P. PELLIOT, *op. cit.*, 1963, t. II, p. 139).

56. Sur cette identification ancienne et les difficultés rencontrées pour relier le Nil au site du Paradis terrestre, généralement situé en Orient, cf. J.K. WRIGHT, *The Geographical Lore of the Time of the Crusades : A Study in the History of Medieval Science and Tradition in Western Europe*, New York, 1925, p. 264-265, 304-306.

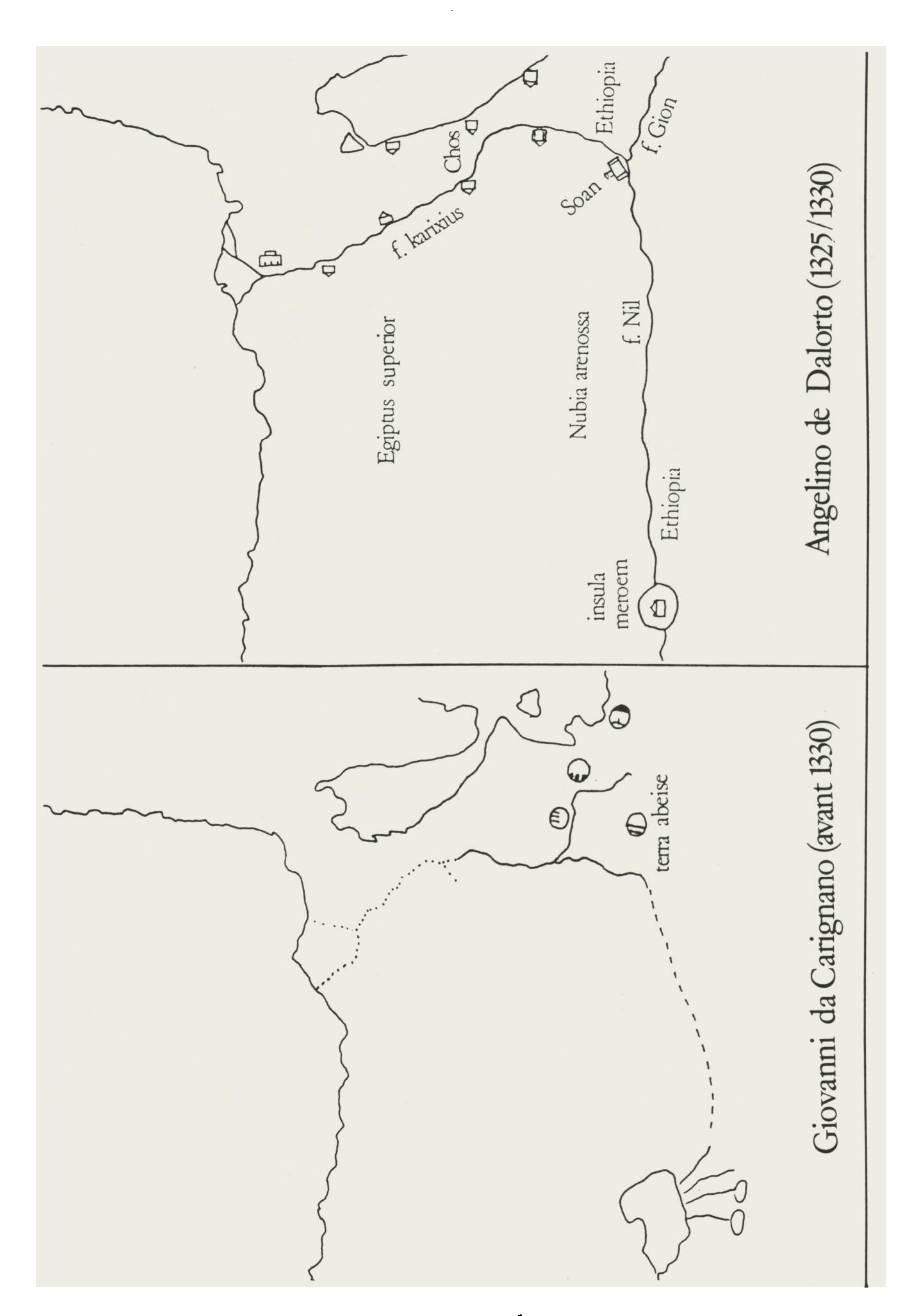
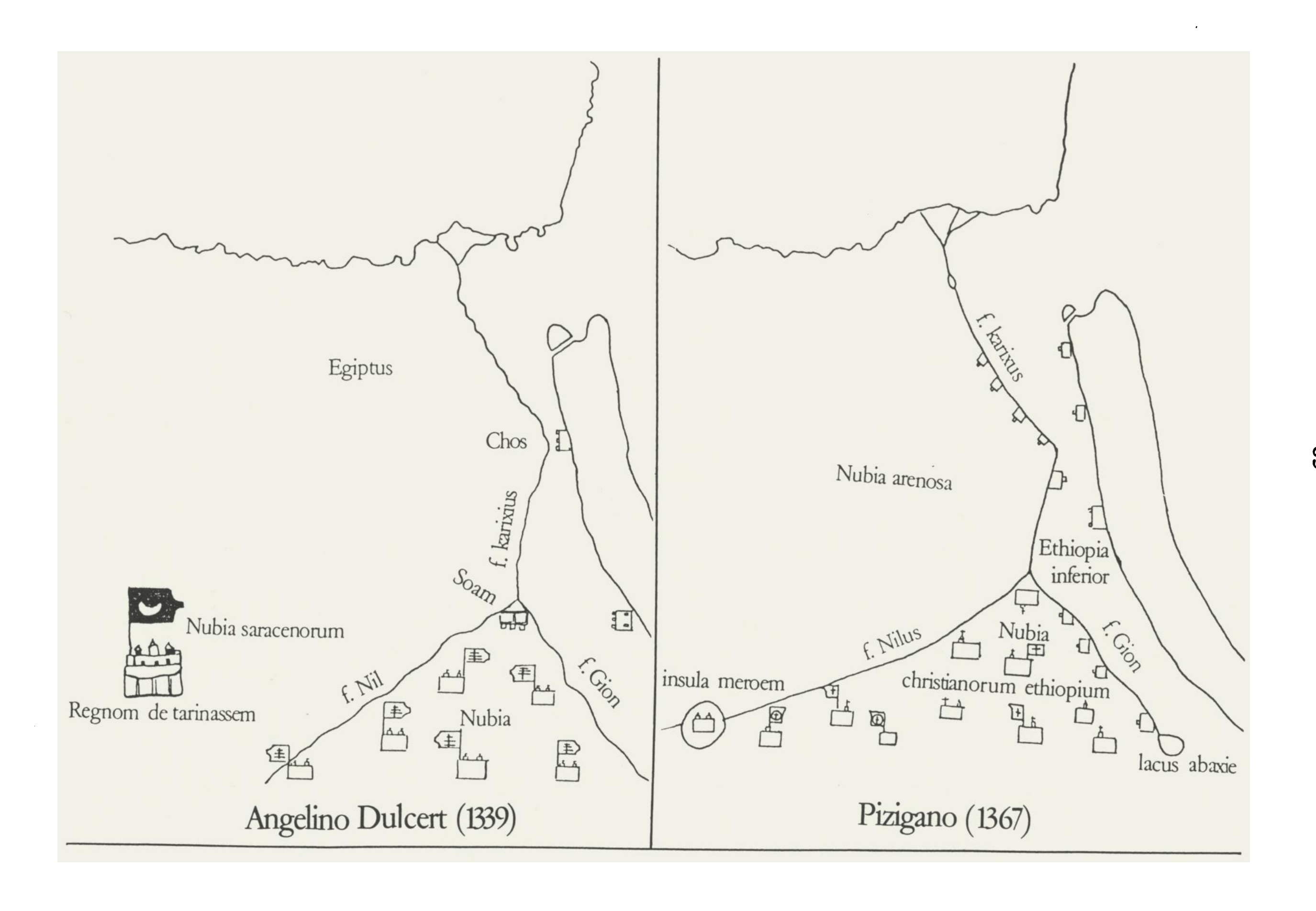


Fig. 2 — Localisation de la Nubie et de l'Éthiopie sur quatre cartes portulans du XIVe siècle.


Egiptus
Chos
f. karixius
Soam
Nubia saracenorum
Regnom de tarinassem
f. Nil
Nubia
f. Gion
Angelino Dulcert (1339)
f. karixus
Nubia arenosa
Ethiopia inferior
f. Nilus
Nubia
f. Gion
insula meroem
christianorum ethiopium
lacus abaxie
Pizigano (1367)

par la carte des Pizigano qui figure à l'ouest du Nil d'Égypte une *Nubia arenosa*, à l'est l'*Etiopia inferior* (sans toponymes) et, au sud, dans la confluence, une *Nubia christianorum ethiopium* qui rassemble toponymes nubiens et éthiopiens. Par contre, la carte de Dulcert, suivie par l'atlas catalan et les cartes postérieures, montre une forte opposition entre une Nubie musulmane, à l'ouest, et une Nubie chrétienne, située dans l'espace défini par les deux bras du Nil.

La Nubie musulmane est un royaume symbolisé par une ville (*Tarinassem* sur la carte de Dulcert) située à l'ouest du Nil, un souverain (représenté sur l'atlas catalan avec un turban et un cimeterre) et une inscription qui explique que le souverain mène une guerre continuelle avec les chrétiens de Nubie qui sont soumis au Prêtre Jean[57]. La référence aux guerres menées par les chrétiens de Nubie et d'Éthiopie contre les musulmans est un *topos* des sources écrites occidentales du XIIIe siècle, lié au rêve d'une alliance de revers, écho des combats entre Nubiens chrétiens et leurs voisins du Nord, et des affrontements entre les rois salomonides et les royaumes musulmans d'Adal.

L'identification précise de cette Nubie musulmane n'est pas aisée ; on pense aux combats entre les souverains du royaume chrétien de Makurra et les troupes musulmanes de l'Égypte mamluk qui entraînent la fin de l'indépendance politique de ce royaume septentrional de la Nubie au début du XIVe siècle. Mais le nom de la ville et sa localisation à l'ouest laissent à penser que d'autres renseignements ont peut-être été utilisés. Par ailleurs, l'acception du terme « Nubiens » dans les sources écrites était vaste ; Symon Semeonis désignait par exemple sous le terme de Nubiens islamisés différentes catégories de Bédouins du désert[58].

On retrouve ce toponyme dans le *Libro del Conoscimiento*, récit d'un voyage imaginaire à partir de la Castille sur une grande partie du monde connu au XIVe siècle, écrit par un religieux espagnol anonyme, inspiré par les cartes portulans de son époque[59] : la toponymie et l'organisation des terres traversées sont en effet très proches de celles des cartes portulans du XIVe siècle (et en particulier,

57. Dulcert : « *Iste Rex saracenus habet continue gueram cum christianos nubie et ethiopie qui sunt sub domino prest Iane christianus niger.* »
Atlas cat. : — *[...] ciutat de [Nubia]. Aquest rey de Nubia esta [tots temps] en guerra e armes [ab los] chrestians de Nubia qui son so[ts] la senyoria del enperador de Etiopia e de la terra de Preste Johan.*

58. *Itinerarium Symonis Semeonis ab Hybernia ad Terram Sanctam*, éd. Mario Esposito, Dublin, 1960, § 72 (p. 92).

59. *Libro del Conoscimiento de todos los reynos y tierras y señorios que son per el mundo, y de las señales y armas que han cada tierra y señorío*, éd. M. Jimenez de la Espada, Madrid, 1877 ; trad. anglaise par C.R. Markham, *The book of the knowledge of all kingdoms...*, Londres, 1912). Souvent daté de c. 1350, mais A. Cortesão a montré de façon convaincante qu'il y avait des indices sérieux pour le situer à une date postérieure à 1360, peut-être même entre 1375 et 1385 (*History of Portuguese Cartography*, t. I, p. 300-301 et n° 145).

comme l'avait noté C. Conti Rossini, de la carte de Dulcert[60] et les armoiries dessinées pour chacune des cités importantes mentionnées dans le texte sont quasi identiques à celles des cartes portulans. Il est donc très probable que l'auteur a utilisé une ou des cartes portulans au cours de la rédaction de son texte, en complément d'autres sources écrites.

Le voyage en Afrique, à partir de l'Égypte, se décompose en quatre itinéraires :

— un premier périple maritime avec la description des côtes de l'Afrique du Nord et de l'Afrique occidentale jusqu'au cap Bojador et la visite des îles atlantiques.

— un voyage terrestre à travers le Sahara, avec visite des royaumes africains de la bordure sahélienne jusqu'en Nubie (Dongola), puis, par le Nil, remontée vers le Caire.

— un nouvel itinéraire maritime depuis Damiette jusqu'au cap Bojador puis dans un vaste golfe situé au sud.

— un ultime voyage terrestre (en suivant le Nil occidental) qui permet de décrire les terres méridionales et l'Éthiopie.

On reconnaît dans les étapes de ce voyage imaginaire, les trois étages de l'Afrique des cartes portulans : la côte, avec sa succession de ports, la zone du Sahara et les indications sur les voies de commerce entre les villes du nord et les royaumes noirs du Sahel, le sud, déterminé par le cours du Nil. L'artifice des deux voyages maritimes, qui, à nos yeux, renforce le caractère invraisemblable du parcours, ne s'explique que parce que l'auteur, une carte sous les yeux, a pensé au contraire donner ainsi plus de cohérence à son voyage africain. La description de l'ensemble des régions africaines en un seul voyage terrestre aurait contraint l'auteur à d'incessants parcours nord-sud, difficiles à suivre, alors que les repères géographiques des cartes portulans sont parallèles (la chaîne de l'Atlas, le Sahara, le Nil occidental).

Au cours de sa première traversée de l'Afrique, le pseudo-voyageur, ayant quitté *Tauzer* (Tozeur), parvient à « un royaume du nom de Tremisin qui confine avec le fleuve Nil. Ils vivent en une guerre permanente avec les chrétiens de Nubie et d'Éthiopie. Il y a dans ce royaume cinq grandes localités habitées par des Noirs : Trimisin, Oadac, Manola, Orzia et Palola. Sachez que les habitants de ce royaume ont peuplé Tremeçen, celle de Berbèrie[61]. Le roi a pour emblème un drapeau violet avec une lune blanche »[62].

60. C. Conti Rossini, « Il "Libro del Conoscimiento" e le sue notizie sull'Etiopia », *Bollettino della Società Geografica Italiana*, 1917, vol. VI, p. 656-679. Il serait intéressant de reporter sur les cartes portulans les itinéraires décrits par l'auteur du *Libro*. Pour la partie africaine, le texte est facilement superposable à la carte de Dulcert sauf pour les régions situées au sud du Nil occidental, qui ne se trouvent dans aucune carte portulan connue à ce jour.

61. Cette phrase est traduite de façon erronée par C.R. Markham « *Know that these inhabitants of this kingdom of Tremeçen peopled it from Berberia* » (*op. cit.*, p. 32), suivi par C. Conti Rossini : « *Sappi che questi abitanti di questo regno di Tremeçen lo popolano da Berberia* » (*op. cit.*, p. 652).

Ce passage du *Libro del Conoscimiento* apporte peu de lumières sur ce royaume adversaire des Nubiens chrétiens, situé près du Nil (à l'ouest du Nil d'Égypte comme sur les cartes portulans), en guerre avec la Nubie chrétienne (on retrouve la même formulation que sur la carte de Dulcert). Les lieux mentionnés comme faisant partie du royaume ne sont pas identifiables (à part Palola qui rappelle l'île de *Palolus*, l'île de l'or)[63]. C'est un royaume noir et musulman (drapeau avec croissant). L'explication donnée sur les rapports avec la Berbèrie est sans doute une glose à partir du nom *trimisin*, rattaché à Trimiçen (Tlemcen, arabe : Tilimsan), mais ce *trimisin* ne peut à mon sens être identifié à la ville de Tlemcen, comme l'ont pensé Markham et Conti Rossini, une ville qui est parfaitement située dans le texte comme sur les cartes portulans.

Sur les cartes de Dulcert et Pizigano, la Nubie chrétienne occupe l'espace entre les deux bras du haut Nil et comporte un certain nombre de villes surmontées de la croix. C'est le royaume de Dongola décrit par le *Libro* : « entre les deux bras du Nil se trouve le Royaume de Dongola, terre abondamment peuplée de chrétiens de Nubie mais qui sont noirs »[64] Les villes nubiennes de Dulcert se retrouvent sur les cartes postérieures, souvent de manière incomplète, à l'exception des cartes des Pizigano et de Villadestes (1413) qui mentionnent de nouveaux toponymes, probablement éthiopiens.

L'organisation de ces villes n'obéit pas à une logique de position ou d'itinéraire à l'exception de la ville de *Soan*, dessinée à la confluence des deux bras du Nil (ar. Uswān, copte Soan, l'antique Syène représentée sur le Nil occidental) considérée comme limite entre Égypte et Nubie dès l'époque grecque et au XIIIe siècle comme frontière entre la Haute-Égypte (Saʿīd) et la Nubie chrétienne. Au sud sont les principales villes des royaumes nubiens du XIIIe siècle, avant l'islamisation sous la pression de l'Égypte mamluk : le royaume septentrional de Maḳurra, avec sa capitale Dunḳula (*Dongola* des cartes) ; *Dobaa* est probablement Debba, sur la rive droite du Nil, au sud de Dunkula ; au sud, le royaume d' ʿAlwa (dont *Coale* est peut-être la déformation) et sa capitale Sūba (*Sobaa* des cartes). Seul le toponyme d'*Urma*

62. « *Ilegue a otro Reinado que dizen tremisin & confina con el flumen nilus & sienpre biue en guerra con los xpianos de nubia & de etiopia & falle en este Reynado çinco grandes logares poblados de gentes negros al primero dizen trimisin otro oadac otro manola otro orzia otro palola & sabet que las gentes deste Reynado poblaron a tremeçen la de berberia & el Rey deste Reynado a por señales un pendon cardeno con una luna blanca atal...* ». M. JIMENEZ DE LA ESPADA, *op. cit.*, p. 55-56.

63. Cf. E.G.R. TAYLOR, « Pactolus : River of Gold », *The Scottish Geographical Magazine*, vol. 44, n° 3, May 1928, p. 129-144 ; S. KEEN MC INTOSH (« A Reconsideration of Wangara/Palolus, Island of Gold », *Journal of African History*, 22, 1981, p. 145-158) tente de localiser Palolus dans le delta intérieur du Niger, près de Jenné.

64. « ... *entre estos dos braços del dicho Rio es este Reynado de dongola & e tierra muy poblada de xpianos de nubia pero que son negros...* » *op. cit.*, p. 56.

n'a pas de correspondant dans la toponymie de la Nubie médiévale[65].

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, les régions du nord de la Nubie avaient perdu leur indépendance politique et leurs souverains étaient devenus musulmans. L'image de la Nubie chrétienne transmise par les cartes, provenant sans doute de rumeurs concernant les combats entre musulmans et chrétiens de Nubie, recueillies par des voyageurs en Égypte plutôt que d'hypothétiques voyages d'Occidentaux en Nubie[66], est donc une image vieille de plus d'un demi-siècle, qui perdure tout au long du XIVe siècle, avant d'être supplantée au début du XVe siècle par celle de l'Éthiopie du Prêtre Jean.

Ce conflit a été formalisé par les cartographes par l'opposition de deux royaumes séparés par le Nil parce que le principe fondamental de leur géographie est de rendre visible l'opposition politique et religieuse entre terres d'Islam et terres chrétiennes : la Nubie musulmane est ainsi rejetée de l'espace du haut Nil vers les régions de l'Afrique musulmane.

Roi d'Éthiopie et Prêtre Jean

Éthiopie et Nubie chrétienne partagent un espace commun. La carte de Dulcert indique la soumission des chrétiens de Nubie et d'Éthiopie au Prêtre Jean[67] ; une autre inscription précise que l'empereur d'Éthiopie se nomme *senapus*, c'est-à-dire *servus crucis*, « serviteur de la croix » et qu'il commande à 72 rois[68]. On a reconnu là le nom de règne (*gäbrä mäsqäl*) du roi ʿAmdä Ṣeyon (1312-1344), renommé pour ses victoires contre les royaumes musul-

65. Probablement dérivé de *Hulna*, la capitale légendaire du Prêtre Jean.

66. CONTI ROSSINI a fait justice des prétendues missions dominicaines en Nubie (« Sulle missioni domenicane in Etiopia nel secolo XIV », *Rendiconti della R. Accademia d'Italia*, ser. VII, vol. I, Rome, 1940, p. 71-80). L'auteur du *Libro del Conoscimiento* prétend avoir rencontré des marchands génois à Dongola.

67. Sur la légende du Prêtre Jean, la possible origine éthiopienne du nom Jean (à partir d'une déformation d'un titre royal éthiopien en langue amharique *žan* ou *ǧan*, ce qui reste, à mon avis, très hypothétique, étant donnée l'absence presque complète de documentation sur l'emploi de ce titre en Éthiopie dans les périodes anciennes et sa rareté d'apparition dans les sources écrites éthiopiennes guèzes), la création dans la seconde moitié du XIIe siècle de la lettre, principal vecteur de la légende, qu'aurait envoyée le Prêtre Jean à l'empereur Byzantin Manuel Comnène, la littérature est considérable. On trouvera un très bon état de la question et de la bibliographie dans les études suivantes : J. RICHARD, « L'Extrême-Orient légendaire au Moyen Age : Roi David et Prêtre Jean », *Annales d'Éthiopie*, II, 1957, p. 225-242 ; E. ULLENDORF & C.F. BECKINGHAM, *The Hebrew Letters of Prester John*, Oxford, 1982, 252 p.

68. Le nombre de 72 rois soumis au Prêtre Jean est celui qui revient le plus fréquemment dans les différentes versions de la lettre du Prêtre Jean à l'empereur Manuel Comnène ; par exemple dans la version latine éditée par ZARNCKE *(Septuaginta duo reges nobis tributarii sunt)* : Friedrich ZARNCKE, « Der Priester Johannes », *Abhandlungen d. phil-hist. Kl. d. Königl. Sächs. Ges. d. Wissensch.*, Leipzig, 1879, p. 910, § 9.

mans d'Éthiopie, à travers une adaptation arabe (éth. gäbrä mäsqäl[69] = ar. ʿabd al-ṣalīb = « serviteur de la croix »).

La carte de Dulcert est souvent mentionnée comme la première à faire du Prêtre Jean un souverain noir *(christianus niger)*. Mais les rapports entre roi d'Éthiopie et Prêtre Jean sont peut-être plus complexes qu'il n'y paraît à première vue. Il semble que le Prêtre Jean ne soit pas identifié de façon systématique avec l'empereur d'Éthiopie[70]. L'auteur du *Libro del Conoscimiento*, qui utilise des sources proches de celles de la carte de Dulcert, distingue d'ailleurs Dongola, royaume des chrétiens de Nubie en lutte contre la Nubie musulmane, de deux autres royaumes chrétiens, celui d'Abdeselib, dont *Graçiona* est la capitale (Hägärä Ṣeyon selon l'hypothèse vraisemblable de Conti Rossini, c'est-à-dire la ville d'Aksum) et celui de *Magdesor*, tous les deux étant soumis au Prêtre Jean qui en est le patriarche. Le Prêtre Jean est donc distingué du roi d'Éthiopie ; il apparaît plutôt comme un personnage coiffant les rois des régions chrétiennes de son autorité religieuse, possible transposition de cet évêque, l'*abuna*, qui était envoyé par le Patriarcat d'Alexandrie pour diriger l'église éthiopienne[71]. Ainsi la connaissance confuse de l'existence de deux royaumes chrétiens, le nubien et l'éthiopien, au sud de l'Égypte a peut-être favorisé l'utilisation d'un personnage « fédérateur », le Prêtre Jean, qui donne une identité et une même origine mythique à l'ensemble de cet espace chrétien.

En revanche, l'équivalence entre empereur d'Éthiopie et Prêtre Jean est réalisée au début du XVe siècle ; la marque la plus visible en est l'apparition, sur la carte portulan de Mecia de Villadestes (1413) d'une vignette représentant le souverain chrétien portant les attributs impériaux, le globe et le sceptre, et coiffé d'une mitre, trônant entre deux souverains musulmans, celui de l'Égypte et celui de la Nubie musulmane. Cette iconographie (dont il conviendrait d'ailleurs d'étudier en détail les origines) va prendre une importance croissante au cours du XVe siècle.

69. *Gäbr* signifie « esclave », « serviteur », « vassal » en guèze. Ce nom de règne était déjà celui porté par le roi Lalibäla de la dynastie des Zagwé qui régna à la fin du XIIe et au début du XIIIe siècle ; ce roi, connu comme le fondateur de la ville sainte de Roha a sans doute été l'un des premiers rois éthiopiens connu à l'extérieur de l'Éthiopie ; certes le roi ʿAmdä Ṣeyon est beaucoup plus proche chronologiquement, mais il n'est pas impossible que ce « serviteur de la croix » désigne Lalibäla, un souverain dont la renommé était grande, en particulier en Égypte.

70. D'où, peut-être, les formules différentes relevées sur l'atlas catalan (1375) : « *chrestians de Nubia qui son so[ts] la senyoria del enperador de Etiopia e de la terra de Preste Johan* » et sur la carte portulan anonyme de Paris (fin XIVe siècle) ; « *Ciutat de nubia sede de presta johan senyor del cristians detihopia* ».

71. Je me demande si le récit de Mandeville sur le Prêtre Jean recevant la prêtrise lors d'une cérémonie en Égypte des mains de l'évêque d'Alexandrie (M. LETTS, *op. cit.*, p. 402 ; C. DELUZ, *Le livre de Jehan de Mandeville, une « géographie » au XIVe siècle*, Louvain, 1988, p. 185, n. 68) n'est pas une élaboration à partir des mêmes faits.

La confusion dans un même espace restreint de l'Éthiopie et de la Nubie et la mise en place d'une série de toponymes nubiens n'a pas favorisé l'intégration de toponymes éthiopiens, absents des cartes portulans à l'exception de la carte des Pizigano et des quelques cartes qui en dérivent. On trouve en effet sur la carte des Pizigano, le long de la branche orientale du Nil jusqu'au lac qui en est la source (*lacus abaxie*, sans doute le lac Ṭana), et au sud des villes nubiennes, une dizaine de nouveaux toponymes. Une longue inscription, consacrée à décrire la richesse supposée en or de l'Éthiopie, mentionne un prêtre éthiopien comme origine de ces renseignements [72].

Ces toponymes sont difficiles à identifier, et les hypothèses fondées sur de seules homophonies ne sont pas satisfaisantes. Deux renseignements sont particulièrement intéressants ; ils concernent des fresques qui se trouveraient dans deux lieux : la *civitas paso* (?) et l'église de *Sancta maria di(cta) nazaret*. Les églises dédiées à Marie étaient très répandues en Éthiopie en raison de la forte diffusion du culte marial ; à ma connaissance, aucune n'est liée avec le toponyme *Nazaret* (éth. Nazrét) [73].

Quelques cartes du XVᵉ siècle ont repris ce toponyme de *Nazaret* comme la carte portulan dite de Florence [74], le fragment de mappemonde catalane de la collection Ginori-Conti [75] et, peut-être, la carte de Villadestes [76] [le toponyme *Mariarza* est une possible déformation de *maria di nazaret*, à partir d'une mauvaise lecture de l'abréviation n(a)za(ret)]. La carte portulan des Pizigano, exploitant probablement les renseignements d'un pèlerin éthiopien de passage à Venise, est donc à l'origine des seuls toponymes éthiopiens connus sur les cartes portulans.

L'Occident n'a sans doute pas eu d'expérience directe de l'espace nubien et éthiopien au XIVᵉ siècle ; les cartes portulans montrent le rassemblement d'éléments disparates, repris des mappemondes plus

72. « *In ethiopia est multum auro et, ut narraint quidam sacerdos ethiopie...* ». Le texte de cette inscription, que je n'ai pu encore vérifier sur l'original, paraît très corrompu. Le début en est donné ici dans la version proposée par M. LONGHENA (*op. cit.*, 1953, p. 81).

73. La seule indication, mais éloignée dans le temps et peu convaincante, est la mention par Alvares, durant le voyage qui le conduit en 1520 de la côte éthiopienne au Shoa, à la cour de Lebnä Dengel, d'« un grand monastère du nom de Nazareth » situé à l'est de la ville de *Corcora* ; dans les environs, il visite une église dédiée à Notre Dame, sur laquelle il ne donne aucun renseignement. C.F. BECKINGHAM & G.W.B. HUNTINGFORD, *The Prester John of the Indies*, Cambridge, 1962, T. I, p. 183.

74. Florence, BN, port. n° 16 ; carte anonyme datée de la première moitié du XVᵉ siècle.

75. Cf. G. GENTILI, « Di alcune carte nautiche dei secoli XV-XVIII conservate a Firenze nella Biblioteca del Principe Piero Ginori Conti », *Rivista geografica italiana*, Anno XLIII, fasc. VI, Nov.-Déc. 1936, p. 289.

76. La carte de Villadestes mentionne d'autre part *Amara* (probablement l'ethnonyme éthiopien Amhara).

anciennes, de sources écrites ou orales, unifiés par un principe qui paraît être la mise en scène spatiale des rapports conflictuels entre terres chrétiennes et musulmanes et par un langage très cohérent associant le texte et l'image.

Dans un espace humanisé, où les éléments tératologiques s'estompent mais où demeurent les figures de l'image chrétienne du monde (paradis terrestre, etc.), s'opposent des royaumes (une terre, un souverain) que l'iconographie, avec ses pavillons (la croix contre le croissant [77]), ses vignettes de villes ou de souverains rend visibles immédiatement. En ce sens, les cartes portulans sont dans la lignée de la vision politico-religieuse du monde qui fut celle, par exemple, d'un Marino Sanudo dans le premier tiers du XIVe siècle. On comprend l'intérêt représenté par la figure emblématique du Prêtre Jean dans ce contexte, lui qui combinait pouvoir temporel et pouvoir spirituel, et qui pouvait rassembler dans un même espace chrétien une Nubie et une Éthiopie mal distinguées.

77. Il faut noter également des essais de représentations iconographiques du « paganisme » ou de « l'idolâtrie » en Afrique noire, sur les cartes portulans comme dans le *Libro del Conoscimiento*.

Médiévales 18, printemps 1990, p. 93-100

Denis HÜE

RHÉTORIQUE ET TESTAMENTS : FORMES ANTÉRIEURES DE L'UTOPIE ?

2e Partie

Utopie d'outre-tombe

Quoi qu'on fasse, c'est le modèle religieux qui restera longtemps le modèle de la perfection, le modèle utopique d'un univers abouti. D'une certaine façon, et c'est là la fin de notre itinéraire, c'est au fur et à mesure que les textes poétiques s'approchent d'une certaine image de la religion que l'utopie prend lieu.

S'approcher de la religion : c'est-à-dire, s'approcher de sa mort. Représentation du vif, anticipation de sa propre mort, le testament est le genre littéraire qui, le plus évidemment, va nous mettre au bord de ce qui serait et pourra être une forme d'utopie.

C'est qu'au-delà du genre juridique qu'est, strictement, le testament, il ne faut pas oublier de quel travail de mise en scène la mort est l'objet à la fin du Moyen Age. On a amplement traité ce sujet, je me contenterai ici d'en rappeler quelques traits. La mort, à la fois espérance de la vie parfaite et absolue à venir, est aussi la crainte de l'enfer, figurée par toute une série de textes moraux, et surtout, de la corruption de la chair. L'enfer, pour l'homme de la fin du Moyen Age, c'est d'imaginer son propre corps réduit à la putréfaction, et dévoré aux vers. Plus exactement encore, de sentir physiquement sa propre dévoration, sa propre putréfaction. C'est cela le comble de l'horreur, l'objet chéri des sermons édifiants des frères prêcheurs. L'horrible dans des textes comme les *Dits des Trois Morts et des Trois Vifs* n'est pas de rencontrer un cadavre, mais de rencontrer le sien propre.

C'est que la mort est spectaculaire ; immobile, inerte, elle se prête idéalement à une représentation, à une mise en image, sculpture ou enluminure. Certes, on peut évoquer les gisants de tous les tombeaux

aristocratiques ; mais surtout, pensons aux pleurants, ceux par exemple qui entourent les tombeaux des ducs de Bourgogne, figés dans une procession sans fin, lovée sur elle-même, celle-là qui accompagna les corps des ducs au long du cortège qui les ramena à Dijon. Images symbolisées de la douleur, épurées dans les plis des vêtements, représentations exemplaires du *planctus* que le bon vassal doit à son maître parfait. C'est eux, les vivants, qui nous retiendront aujourd'hui : non pas la mise en scène de leur douleur, extraordinairement rendue par A. Le Moiturier, mais l'ordonnancement général de la cérémonie, la mise en ordre définitive du geste, de la mémoire, de la perfection emblématique.

Plus que la constatation dystopique d'un monde amoureux de la chair que nous offrent par exemple les danses macabres, et que rien de constructif ne vient racheter, pas même paradoxalement l'espoir du salut, c'est cette mise en scène, cette mise en ordre qui est mise en évidence dans les testaments.

Car il s'agit ici d'un genre littéraire à part entière. Sans compter les deux *Testaments* de Villon, sur lesquels on reviendra, il faut bien voir que d'innombrables textes, *Testament Fin Ruby de Turquie, de Jenin de Lesche, du Chevalier des Barres, de François Levrault, d'un Amoureux, de la Guerre...* attestent la vivacité d'un genre, d'un modèle ; la nécessité aussi d'un type de discours, dont on va voir en quoi il peut nous intéresser.

L'amour, la mort et l'utopie

Le premier qui nous retiendra, un des plus anciens, mais aussi un des plus intéressants en ce qu'il contient en germe, est un texte de la première moitié du XV[e] siècle, attribué à Pierre de Hauteville, prince d'Amour de la Cour Amoureuse Paris, compagnon du Chapel Vert à Tournai. Intégré dans la grande compilation qu'est le *Jardin de Plaisance*, le texte a l'intérêt d'être, d'une part un des plus anciens, d'autre part un de ces textes proches de l'authenticité de la vie quotidienne : c'est la ressemblance du poème avec le testament authentique de Pierre de Hauteville qui a contribué à lui attribuer la paternité de ce texte poétique.

Ici, ce qui nous intéresse, c'est la double orientation du texte ; dans un premier temps, le poète fait ses legs à toutes sortes d'amoureux. Dans un deuxième temps, il met en ordre, en place sa propre mort, son propre enterrement. La mort même du poète est prévue, annoncée dans les derniers vers du *Testament* :

« A ce coup, l'esperit rendray,
Ne point plus avant passeray,
Car icy dois finer mon terme,
Je m'en vois, plus je ne vivray ;

Adieu. Jamais ne vous verray :
Je vous recommande mon ame[1]. »

Ainsi, les deux composantes se rejoignent ; dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de régler, de mettre en ordre. De proposer, pour un avenir inexistant, comme la belle image de ce que l'on désire, de ce qu'on ordonne comme représentatif de soi, du temps que l'on a passé sur terre, de l'image surtout que l'on se fait d'un monde en place, d'un monde en ordre, d'un monde accompli.

L'amoureux règle les détails de son enterrement, comme d'un spectacle, « tout autrement qu'on a coustume de faire » dit le texte ; la couleur du deuil, pour lui, sera de rouge et de vert, ses armes, spécialement blasonnées pour la circonstance, seront

« ... de noir basty
sur ung champ bleu tout amorty
Dedans lequel entre deux "m"
y aura ung cueur myparty
de dueil et de douleur mysorty (sic)
et le champ tout batu en lermes »[2].

Son corps ne sera pas tout de suite enterré, on attendra quelques heures ; surtout, dans une sorte d'autopsie, l'amoureux réclame que la partie de son corps qu'aura touchée la mort soit jetée :

« Car apres moy ne vueil que habite :
Tout le demourrant gasteroit,
Et plus tost pourrir le feroit[3]... »

Ainsi, laisser le monde derrière soi, c'est l'ordonner une dernière fois, selon son vœu ; s'espérer immortel ; pouvoir aussi donner à chacun non seulement ce que l'on a : son âme, son corps, l'une que l'on rend à Dieu, l'autre qu'on abandonne à la terre, ses biens matériels, que généralement on laisse à ses enfants, mais surtout ce que l'on n'a pas, les conseils, la sagesse, l'ordre du monde. Regardons les legs de l'Amoureux Oultré d'Amours. Ce qu'il offre, ce qu'il laisse, c'est l'image d'un monde codifié, où les gens comme les comportements ont leur place ; place parodique, place psychologiquement souvent plus vraie qu'inattendue :

« Je laisse aux povres amoureux
Qui sont courcez et douloureux

1. *Le Jardin de Plaisance et fleur de Rhétorique*, rééd. Droz-Piaget, S.A.T.F., 1890, f° CCLVIII b.
2. *Id.*, f° CCLV b.
3. *Id.*, f° CCLV v° a.

En cueur sans monstrer semblant,
Faire rondeaulx avantureux,
Rire et plorer, et tout pour eulx
Puis entrer en fievre tremblant.
   Aux autres, plus griefment malades
Qui en faisant leurs embassades
Ont esté chassez par Danger,
Laisse envoyer virlaiz et balades,
Et faire brusler et escardes
Pour par despit eu en vanger[4]. »

Partant de l'image habituelle de l'amoureux transi, le poète propose à la suite, dans une série d'antiphrases certes topiques de l'époque, celle du poète joyeux et fiévreux à la fois. Plus, ceux qui brûlent d'amour seront chargés de faire le guet, la nuit à l'huis de leur bien-aimée, au froid... Les souffreteux seront vantés par les flatteurs qui feront les entremetteurs, avec plus ou moins de succès. Les déconfortés rêveront, avec plus ou moins de raison, des réussites idéales. Chaque strophe nous propose, en quelques lignes, un tableau qui, à la façon des pronostications, montre un monde, l'accepte comme tel, dans un tableau qui à la fois décrit de façon lucide et idéalise, exemplarise la société qui lui survit.

Le travail, ici, est un travail qui, aussi étonnant qu'il puisse être, se situe dans une perspective réaliste, ou du moins vise à rester dans le cadre de la réalité. Si l'amant est exemplaire, certes, on peut supposer du moins, espérer qu'il a réellement eisté : c'est même un des critères qui permettent d'identifier l'auteur du texte. Mais il sera intéressant de reconsidérer le genre à travers une première forme de fiction.

La guerre, la mort et l'utopie

Un deuxième texte exemplaire du testament que nous allons maintenant aborder sera celui de Molinet. Après avoir vu le testament de l'Amoureux, envisageons celui de la Guerre. Personnage fictif, personnage négatif dont on ne peut espérer que le testament soit sincère et de perception immédiate ; effectivement, il faudra lire celui-ci en oscillant constamment entre un legs constatatif et un legs punitif : c'est que la guerre dépasse la dimension humaine ; l'enluminure qui la représente met bien en évidence sa taille exceptionnelle ; nous sommes au-delà des souhaits humains, dans l'ordre du monde.

Ordre du monde lucide, à la fois juste et injuste, sévère et cruel. Si l'on nous décrit le pauvre plat pays, c'est avec une dure complaisance :

4. *Id.*, f° CCLIII a.

« Je laisse au pauvre plat paÿs
Chasteaux brisiés, hosteux brullés,
Terres a riés, gens esbahis,
Bregiers battus et affollés[5]... »

On a alors le sentiment que Molinet, la guerre, sont impitoyables. En revanche, c'est l'idée d'une justice immanente qui va dominer d'autres strophes :

« Je laisse à ceux qui mes querelles
Ont tenu, gaignant largement,
Fines gouches et macquerelles
Pour les esplucquier nettement[6]... »

Y a-t-il utopie dans cet inventaire sans pitié du monde ? Je le crois pourtant. L'espoir est formulé dans ce legs de la guerre, qu'à aucun des chefs qui l'ont menée, sauf aux justes, au « vaillants champions », elle n'apporte prospérité : « Du deable vient, au deable va. »

Ainsi se poursuit cet inventaire, long, nourri, de la guerre et de ses méfaits. Image d'un monde complètement négatif, mais dont la négation, même si elle est parfois encourageante, aboutit à des résultats pitoyables aussi. Image utopique ? La seule possibilité qui nous reste est celle, en creux, de la mort de la guerre, d'un monde qui, au-delà de ce que celle-ci peut laisser, se remettrait en place. Peut-être cela peut-il suffire pour le petit peuple. La dernière figure invoquée, conclusion de cette pièce, est celle de Madame Paix. Mais les poètes d'alors, comme les hommes d'aujourd'hui, savent que cela, justement, est utopique.

Les mots, la mort et l'utopie

Pourquoi alors avoir proposé, comme forme possible d'un discours utopique, le testament ? C'est que, au-delà des deux exemples que je viens d'aborder, j'avais en tête, comme tout le monde sans doute, les textes de Villon. Ici, le Testament devient, de façon exemplaire, lieu de remise en ordre du monde. Les legs autant que les légataires sont choisis, comme prédestinés.

Qu'il s'agisse de ces pauvres enfants à qui Villon laisse quelque monnaie, trois des plus importants usuriers de Paris, ou de ces aveugles des Quinze-Vingts, à qui il laisse des lunettes, chacun reçoit de façon emblématique son dû, phrase ou antiphrase, ironie ou compassion. Si l'on retient l'analyse de Pierre Guiraud, on peut faire une

5. MOLINET, *Les Faictz et Dictz*, p. 720, vv. 49-52.
6. *Ibid.*, p. 721, vv. 73-76.

constatation supplémentaire, qui nous ramène à nos préoccupations premières.

Rappelons rapidement les résultats des travaux de P. Guiraud[7]. Pour lui, Villon n'existe pas, est une sorte de personnage fictif que la Basoche aurait inventé, ou utilisé pour des revues satiriques. En effet, il est étonnant que tous les légataires de Villon aient pu être identifiés, comme si leur seul point commun était justement d'avoir eu des démêlés avec la justice. Dès lors, ces noms choisis parmi d'autres deviennent codés, renvoient tous, de façon assez obsessionnelle, au registre du cri, du conflit, de la violence. La grosse Margot, par exemple, « grouce », « grogne », « gronde », alors qu'une personne qui margotte pousse des cris : Marion la Peautarde tarde, retarde, fait obstacle à l'appeau, l'appel.

La chose, bien sûr, reste sujette à caution. Si les poètes médiévaux sont coutumiers des codages linguistiques et stylistiques, il n'est pas évident que l'entreprise ait eu l'ampleur et le caractère systématique que lui attribue P. Guiraud. Toutefois, les *Ballades en Jargon*, ballades argotiques utilisant une langue spéciale, codée elle aussi, sont manifestement le fait d'un groupe d'individus plus que celui d'une seule personne. Ainsi, il faut ici penser et agir avec prudence.

Reste une chose cependant, et qui importe singulièrement à notre propos : c'est cette adéquation du nom à l'objet légué, cette omniprésence de l'ironie et du cryptage, qui lègue à des gens dont le nom est codé des objets dérisoires en tant que tels, mais dont le nom est lui aussi codé — d'où l'abondance de legs d'auberges et d'enseignes, tous lieux, je cite P. Guiraud, « d'une querelle sans fin où la hargne du légataire va se heurter à celle d'adversaires tout aussi querelleurs »[8]. C'est donc que ce travail va être, fondamentalement, un travail sur sa langue.

Travail de rhétorique, travail qui va s'efforcer, au-delà de l'opacité du discours, de faire apparaître un autre ordre du monde. Ordre rhétorique, ordre suspendu, artificiellement, au sens des mots, utopie parodique, puisque c'est la pirouette seule qui justifie tous ces legs.

Quant aux derniers vers du Testament, que sont-ils ? Une ballade, discours truqué de la mort de Villon, puisque nous le voyons mourir au vers 6, et partir, après le coup de l'étrier, à la fin du texte. Villon est-il mort, est-il parti ? Son testament doit-il maintenant être réalisé ?

Paradoxalement, en disparaissant, le personnage Villon transforme son Testament en Utopie. Fiction destinée fictivement à se réaliser, un jour ou l'autre, il devient, par l'évaporation même du testateur en instance de réalisation, indéfiniment repoussé, comme mis à part

7. P. Guiraud, *Le Testament de Villon ou le gai savoir de la Basoche*, Paris, 1970.
8. *Ibid.*, p. 75.

d'une réalité qu'il pourra ainsi, peut-être, transformer. « Peut-être », virtualité que le recul de la mise en œuvre préserve indéfiniment.

Détours et histoires

Il est temps de conclure. Ce travail a été, essentiellement, un travail de pointage, d'inventaire et de recherche. Lorsque j'ai envisagé de l'effectuer, si j'avais quelques orientations, quelques perspectives, quelques sillons qu'il me semblait devoir creuser, je n'étais pas sûr de pouvoir répondre à la question que je m'étais posée.

Ces textes, ces démarches que je me suis efforcé de mettre en évidence, qui ont marqué une mentalité, une attitude intellectuelle, un rapport à la langue pendant près d'un siècle, ont-ils, d'une façon ou d'une autre permis à l'Utopie, au discours utopique de se formuler ? J'espérais pouvoir montrer des liens plus forts entre rhétorique et testament. Il aurait fallu, pour cela, interroger plus méthodiquement, plus intensivement, les textes de Villon et de Molinet. Il ne me sera donc pas possible de triompher avec la synthèse hardie dont on rêve toujours, secrètement.

Mais plaçons, toutefois, quelques jalons. Le Testament, au-delà des siècles, est un moteur de deux œuvres différentes. D'une part, un des poèmes de l'immense *Canto General* de Neruda. On connaît ce texte qui fixe, dans un idéal utopique et combattant, au-delà de l'histoire, le moment de repos et d'accomplissement de tout un peuple. Le testament ne serait-il que celui-ci, qu'il nous ouvrirait déjà à l'utopie.

Autre *Testament*, moins lyrique bien sûr ; celui *d'un Excentrique*, que nous devons à Jules Verne. Pour toucher l'héritage fabuleux d'un richissime américain, les héritiers éventuels vont courir à travers les États-Unis, d'un État à l'autre, parcourant les cases d'un immense jeu de l'oie. La mise en place de l'utopie, d'un univers nouveau touchant des règles parfaites s'accomplira donc, à travers cette transformation. Certes, il n'y a pas ici le sérieux des grands théoriciens ; mais il ne faudrait pas taxer inconsidérément Jules Verne de naïveté, c'est bien, même de façon ludique, un autre ordre du monde qu'il nous propose ici, lui l'expérimentateur des robinsonnades et des sociétés idéales, d'un monde organisé, recréé.

L'utopie circonscrite

Peut-être sommes-nous loin de nos auteurs médiévaux ? Voire. Reprenons, non plus la spirale du noble jeu de l'oie, mais un plan plus géométrique, plus régulier, celui de l'abbaye de Thélème. On sait, je ne le dirai pas, de quelle belle utopie il s'agit. Rappelons, juste,

comme un emblème, à quel point celle-ci est entourée de mots et d'écriture.

Nous avons vu les uns déjà, ceux de l'énigme en prophétie :

« Il sortira une maniere d'hommes
las du repos et fazsches du sejour
Qui franchement iront, et de plein jour,
Suborner gens de toutes qualités[9]. »

Que pronostique-t-on ? Tout au plus un jeu de paume, dit frère Jean.

Nous avons vu les autres aussi, ceux qui sont placardés à la porte de l'abbaye :

« Cy n'entrez pas, hypocrites, bigotz,
Vieulx matagotz, marmiteux, boursouflez[10]... »

C'est bien ici la langue de Molinet, la rhétorique cliquetante des rhétoriqueurs que nous retrouvons.

Il est possible de conclure maintenant. Certes, nous n'avons pas trouvé le discours utopique. Pas du moins celui que nous aurions aimé trouver. C'est que les tendances que nos textes prouvent ne peuvent sans doute trouver leur forme qu'au-delà, juste au-delà de la forme elle-même. Pronostication, énigme, au-delà du discours dystopique, sont à la fois l'ouverture et le fondement d'un texte et d'un monde qu'ils ne peuvent aborder, l'Abbaye de Thélème.

9. F. RABELAIS, éd. G. Demerson, Paris, 1973, *Gargantua*, ch. LVIII, p. 204.
10. *Id.*, ch. LIV, p. 196.

Ce travail reprend l'essentiel d'une conférence prononcée à Caen, au Centre de Recherche sur la Modernité, en janvier 1988.

Médiévales 18, printemps 1990, p. 101-120

Christine LAPOSTOLLE

TEMPS, LIEUX ET ESPACES. QUELQUES IMAGES DES XIVe ET XVe SIÈCLES

Les lieux de l'image médiévale

La peinture classique ouvre devant nous des espaces fictifs, des images d'espace qui, de même que les romans empruntent l'étoffe de nos plaisirs et de nos peines, recréent les apparences de l'espace dans lequel nous évoluons. Dans la peinture du Moyen Age (laissons pour le moment de côté cette période intermédiaire qui commence à la fin du XIIIe siècle avec le retour à la représentation des volumes), l'image ne produit pas l'effet de trouée, d'abolition du support auquel nous a habitués la représentation classique[1]. Les figures s'inscrivent en général sur un fond non mimétique, uni ou décoré de motifs répétitifs, qui n'imitent nullement l'espace dans lequel les scènes illustrées sont censées s'être déroulées.

Ce fond ornemental n'est pas non plus une exhibition du support matériel de l'image[2]. Il en cache en général la matière par des aplats de couleurs qui définissent un lieu spécifique à l'image. Ce lieu n'est donc ni la simulation d'un « ailleurs », ni, laissé tel quel, le lieu réel dans sa matérialité. Ainsi, quand nous regardons le Passage de la Mer Rouge sur la paroi d'une nef, ou la Fuite en Égypte sur une page de manuscrit, l'espace dans lequel la scène est montrée, c'est le nôtre, dont font partie aussi ces lieux spécifiques que sont le livre ou

1. Sur la représentation occidentale et ses dispositifs de présentation, voir les travaux de Louis MARIN, récemment : *Opacité de la peinture Essais sur la représentation au Quattrocento*, Paris, Usher, 1989.

2. Sur les distinctions entre support matériel, fond et surface d'inscription, voir Jean-Claude BONNE, *L'art roman de face et de profil Le tympan de Conques*, Paris, Le Sycomore, 1984, pp. 140-143. Sur la relativité des fonctions dévolues aux éléments non mimétiques dans l'image, cf. MEYER SCHAPIRO, « Sur quelques problèmes de sémiotique de l'art visuel — champ et véhicule dans les signes iconiques », *Critique*, 315-316, 1973, p. 843-866.

l'église. Et l'image vient modifier par sa présence la qualité, le régime visuel de la surface du mur ou de la page où elle s'inscrit.

Examinons, à partir de l'exemple de la peinture de manuscrits, cette situation, caractéristique de la représentation médiévale, où l'image est pour ainsi dire dans une relation de plain pied avec la surface sur laquelle elle s'inscrit. Dans un manuscrit, la place faite aux images principales est souvent soulignée par un fond ornemental encadré d'une bordure. Mais la possibilité physique, matérielle, de déborder ce cadre, qui n'est qu'un cadre peint, n'est repoussée par aucune convention. Ce n'est pas que le cadre n'ait aucune valeur : globalement, il délimite bien le lieu de l'image dans le lieu de la page. Mais si l'on doit représenter un géant, une rivière qui déborde ou un personnage qui s'en va... on peut tout à fait recourir à l'effet littéral du franchissement du cadre. On ne cherche pas à faire oublier que le lieu de l'image, comme celui du texte, comme celui des marges, c'est toujours le lieu de cette unité plus grande qu'est la page. A l'inverse, on s'appuiera sur une subdivision de cette page en lieux secondaires — lieu de la marge et lieu de la miniature encadrée, par exemple — pour exprimer des différences de nature entre les éléments représentés. Ainsi pourra-t-on trouver, sur le fond encadré l'image d'un saint ou d'une scène biblique et, près de cette image plus importante, dans les marges, à une échelle plus petite, la figure en prière d'un moine ou d'une nonne du couvent pour lequel le livre est réalisé[3]. Jouer de telles possibilités suppose qu'on considère aussi que les lieux de la miniature et de la marge appartiennent à une même unité, un même lieu — celui de la page — et qu'ils sont hiérarchiquement distincts, qualitativement différents.

On retrouve, dans l'organisation interne de l'image, cette manière de charger de sens les différents emplacements d'une même surface. Une scène de Fuite en Égypte peut très bien être représentée sans le moindre indicateur de lieu — sans aucune perspective sur les lointains vers lesquels la Sainte Famille est censée s'éloigner. Pourtant, la longueur du voyage, l'idée d'éloignement sont susceptibles d'être exprimés en dehors de toute recherche d'illusionnisme spatial, sous une forme littérale[4] : la scène étant organisée selon une disposition linéaire (en général de gauche à droite), ce pourra être, à gauche, le corps de l'âne

3. Je fais précisément référence ici à un légendier du XIIIe siècle réalisé pour les religieuses dominicaines du couvent de la Sainte-Croix à Ratisbonne (Oxford, Bodleian bibl., Keble C 49).

4. J'oppose « effets littéraux » à ce qu'il paraîtrait ambigu d'appeler « effets figurés » quand on parle d'images. Je dirais que dans les images qui créent l'illusion d'une troisième dimension, les effets sont figurés : on est dans un système qui suppose de la part du spectateur l'acception des règles de la fiction spatiale. Par opposition, les situations où une figure coupée évoque un passé ou une suite immédiate suivant que la partie non visible correspond à l'arrière ou à l'avant de cette figure, me semblent fondées sur une appréhension directe des rapports de l'image avec son cadre et l'extérieur de ce cadre.

coupé par la baguette du cadre qui suggérera une durée, une continuation du voyage en amont. Ou bien ce sera, à droite, une partie du fond ornemental pas « encore » occupée par les personnages, évoquant le chemin qu'il reste à parcourir. Des éléments complémentaires renforcent parfois ces effets : un arbre, par exemple, intercalé entre le plan des personnages et celui du fond — à droite, pas encore atteint par les personnages, ou, à gauche, soulignant l'idée du chemin parcouru.

Cette transposition de données spatiales en rapports littéraux peut aussi se doubler de l'expression de rapports symboliques. Ainsi l'arbre pourra-t-il servir à marquer une séparation, une distinction entre la figure extraordinaire de la Vierge et la figure ordinaire de Joseph ; ou encore, deux arbres encadrant la Vierge à l'Enfant la mettront en valeur, la désigneront dans cette scène de fuite...

C'est donc à partir de leur position véritable sur le lieu véritable du fond non mimétique que les éléments de l'image agissent entre eux. Ils se rapprochent, s'éloignent, se superposent, se touchent. Et ces positions font sens : c'est le gagnant qui se superpose au vaincu ; ou quand ailleurs deux personnages extrêmement proches l'un de l'autre ne se touchent pourtant pas, c'est qu'on manifeste une retenue, un obstacle aux rapports qu'ils pourraient avoir.

Ainsi, si les images médiévales ne proposent pas un aperçu sur un autre espace qui paraîtrait conçu dans les termes du nôtre, si les notions de milieu et de continuité spatiale n'y ont pas cours, la surface occupée par l'image est en revanche régie par une organisation des lieux où le sens s'investit. Chaque élément y trouve sa place, son « lieu »[5], qui ne saurait être interchangeable avec aucun autre. C'est en effet à partir de ce lieu précis que s'expriment ses rapports avec les autres éléments de l'image — et ceci en des termes qui ne renvoient pas directement aux rapports que les référents de ces figures pourraient entretenir dans notre espace. Le lieu d'un élément est une « propriété intrinsèque »[6], et l'image est le terrain d'une juxtaposition de lieux discontinus et de la mise en jeu de forces signifiantes qui attirent et repoussent les éléments qui y prennent place.

C'est dans les images romanes que ce type d'organisation prend ses formes les plus rigoureuses. Dans ces images qui ne font pas appel à notre appréhension pragmatique du monde, toute suggestion de volume sème le trouble. Pourtant, si le travail de la figuration médiévale s'est développé dans le sens d'une mise à plat des volumes au profit de compositions en plans parallèles superposés, ceci n'a pas entraîné, bien sûr, la disparition radicale de tout effet tridimensionnel. Il peut toujours se trouver dans une image un siège, une architecture, un tombeau dont les lignes obliques amorcent un effet de pro-

5. Sur la notion médiévale de *locus* appliquée à l'image et opposée à celle de *situs*, cf. J.-C. Bonne, *op. cit.*, pp. 144-146.
6. J.-C. Bonne, *op. cit.*, p. 145.

fondeur ; de même un mouvement, un geste, la contorsion d'un personnage suffiront parfois à suggérer l'inscription de celui-ci dans l'espace. Jusque dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, de tels effets ne peuvent être que ponctuels, comme échappés au principe de mise à plat. Mais les choses changent ensuite, le processus s'inverse[7]. On voit se redévelopper la préoccupation de rendre en image la qualité de certains rapports physiques entre les éléments représentés.

Le site et le fond

Cette transformation passe par un changement de statut du fond que Jean-Claude Bonne a caractérisé de la manière suivante : « (le fond) commence à remplir une fonction supplémentaire : les figures et leurs intervalles ont des échelles plus homogènes qui permettent à l'œil du spectateur d'envisager, sinon d'évaluer, les distances relatives... (le fond a) un statut double : il prend déjà l'aspect d'un milieu continu dont le "vide" reçoit de l'action et de la taille coordonnées des figures une valeur métrique, mais il fonctionne encore comme support de la discontinuité des lieux et comme écran interdisant à la nouvelle fonction d'unifier la représentation et d'en étendre le principe à la profondeur. Quand cette ambivalence passera pour une ambiguïté inacceptable le système finira par constituer le fond de bout en bout comme figure iconique, à défaut de revenir à la topo-graphie romane »[8]. La fin de ce système ambivalent, de cette situation de tension entre une organisation de l'image régie par le découpage en lieux discontinus et une organisation de l'image tendant à restituer les corps pris dans leur espace, c'est la construction perspective « correcte » de la Renaissance.

Au chapitre III de *La perspective comme forme symbolique*, qui constitue un travail de référence pour les problèmes abordés ici[9], Panofsky fait de Giotto et de Duccio « les fondateurs de la vision perspective moderne de l'espace ». Partant de leurs œuvres, il suit l'évolution de la spatialisation jusqu'à « l'espace systématique » du Quattrocento. S'il choisit dans la peinture du XIVe siècle les cas les plus novateurs du point de vue de la construction spatiale, il ne cache pas que l'évolution qu'il retrace est loin d'être linéaire. Nombre de peintures des XIVe et XVe siècles sont pour la représentation de l'espace en régression par rapport à Giotto et Duccio.

7. Ce redéveloppement de la spatialisation s'inscrit dans une transformation plus vaste de l'image où se multiplient les signes d'une attention nouvelle au monde terrestre.

8. J.-C. BONNE, *op. cit.*, p. 146-147. L'exemple choisi pour caractériser le fond gothique est celui du portail central de la façade sud de Chartres.

9. Erwin PANOFSKY, *La perspective comme forme symbolique*, Paris, Minuit, 1975. Pour une critique de la place faite à l'art médiéval dans cet ouvrage, cf. J.-C. BONNE, « Fond, surfaces, support. Panofsky et l'art roman », *Erwin Panofsky. Cahiers pour un temps*, Paris-Aix, 1983, p. 117-134.

Panofsky, dans *La perspective comme forme symbolique* et, plus longuement, dans *Early Netherlandish Painting*, fournit des motifs positifs à certains de ces cas de résistance à la tridimensionalité [10]. Mais sa présentation n'en reste pas moins orientée vers le point culminant de l'histoire de la peinture que représente pour lui le triomphe de la perspective, comme en témoigne par exemple la constatation selon laquelle Broederlam, dans son retable de Dijon, envisage déjà les buts des Van Eyck « sans posséder leur méthode... (et)... dans la limite de ses moyens, fait des merveilles... » [11]. Sans cesse chez Panofsky et ses successeurs [12] revient cette idée que la peinture de la fin du Moyen Age aspire à montrer, à rendre quelque chose qu'elle fait pressentir mais qui lui échappe : les peintres auraient la perspective, l'illusionnisme « sur le bout du pinceau », mais l'heure du miracle n'aurait pas encore sonné. Même lorsqu'ils défendent les qualités propres aux effets bidimensionnels qui « persistent » dans ces œuvres, l'attention à la justesse des effets de perspective reste la norme à partir de laquelle nombre de travaux sur la peinture de cette époque évaluent si une œuvre est « avancée », « progressive », ou bien « pleine d'archaïsmes », « retardataire » [13].

Il faut le croire pour le voir...

Le critère de la conformité des images aux données visuelles, qui sert par exemple de guide à John White [14] pour discriminer, au milieu des architectures complexes et pleines de distorsions de la peinture de la fin du Moyen Age, les artistes importants — qui savaient recopier ce qu'ils voyaient — n'est pas un de ceux que je retiendrai ici. Ce qui m'importe est de définir, de décrire ce qui se montre dans ces « fantaisies architecturales » [15], dans ces compositions qui, tout en

10. E. PANOFSKY, *Early Netherlandish Painting*, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1971, 2 vol. Un exemple d'analyse positive de ces résistances dans *La perspective...* p. 129, à propos d'une Annonciation de Cologne.

11. *Early...* p. 88.

12. Je pense par exemple aux travaux de John WHITE, (*The Birth and Rebirth of Pictorial Space*, Londres, 1987 3e éd.), ou de François AVRIL (*L'enluminure à la cour de France au XIVe siècle*, Paris, Chêne, 1978), mais aussi de Millard MEISS (*French painting in the Time of Jean de Berry*, Londres/New York, 5 vol. 1967-1974) et de Charles STERLING (*La peinture médiévale à Paris 1300-1500*, I, Paris, Bibliothèque des Arts, 1987), ce qui n'enlève rien à la richesse de leurs analyses pour caractériser la spécificité de la peinture de la fin du Moyen Age.

13. Je prends ces termes dans les ouvrages de la note précédente ainsi que dans E. PANOFSKY, *Early... op. cit.*

14. Cf. par exemple dans *The Birth... op. cit.*, p. 87 ss. l'analyse de la fresque montrant saint Nicolas empêchant une exécution, à la basilique inférieure d'Assise.

15. Les termes de *architectural fantasy* sont notamment employés par Panofsky à propos de l'Annonciation de Broederlam. C'est à partir de l'analyse de la complexité architecturale de cette œuvre qu'il établit, au chapitre V, sa théorie du « symbolisme déguisé ». Si elle ne lui permet pas de justifier l'articulation des étranges édicules qui

emruntant aux acquis de la spatialisation nouvelle, les font travailler en conjugaison avec d'autres préoccupations qui ne visent pas à l'illusionnisme. Il s'agit de prendre ces images pour ce qu'elles sont et non pour ce qu'elles auraient dû être selon les critères de la perspective au sens strict.

On considérera donc dans les analyses qui suivent qu'aucune déformation d'une architecture, aucun agrandissement démesuré d'un élément n'est gratuit. Il n'y a pas en effet de message extérieur ou mal servi par son adaptation plastique puisque la connaissance, l'expérience qui se manifeste en image ne passe que par le visuel[16]. Face à cette tension/conciliation entre la spatialisation nouvelle et les « vieux principes » médiévaux, je concentrerai mon attention sur le découpage temporel, la place faite au temps en rapport avec lieux et espaces.

Découpage des lieux et découpage du temps

La spatialisation permet de « gagner de la place » sur la surface réservée à l'image. A une organisation linéaire où les épisodes d'une histoire, même s'ils étaient plusieurs au sein d'une même image, s'enchaînaient lisiblement (au sens littéral du terme), s'ajoute la possibilité de construire en profondeur, de distinguer différents niveaux de proximité et d'éloignement sur la surface de l'image, quelle que soit sa taille.

L'association que nous faisons si facilement entre unité spatiale, unité de temps et d'action dans l'image s'appuie sur la peinture classique[17]. Nombre d'œuvres du Quattrocento, même parmi celles qui sont souvent choisies pour illustrer la naissance de la représentation moderne, ne répondent pas à la règle de l'unité d'action : le *Tribut de Pierre* peint par Masaccio à la chapelle Brancacci de Florence

se combinent dans l'image, cette explication par le symbolisme fournit une justification à la spécificité iconographique et à la coexistence de ces édicules.

16. Sur la notice de pensée figurative, cf. Pierre FRANCASTEL, *Peinture et Société*, Paris, Denoël-Gonthier, 1976. Il faut aussi souligner la « filiation » FOCILLON (*Vie des Formes*, 1955), DAMISCH (*Théorie du nuage*, Paris, Seuil, 1972), BONNE, *(op. cit.)* autour de l'idée de l'irréductibilité de l'image au contenu d'une pensée extérieure qui la précéderait : « L'image de peinture ne se résout pas en ce qu'elle figure et/ou représente (son "sujet") ni dans les contenus qu'elle véhicule... » (la théorie phénoménologique de l'image) « ... échoue à rendre compte du paradoxe d'une forme qui ne signifie pas mais *se* signifie, d'une forme qui est à elle-même son propre contenu... » H. DAMISCH, *op. cit.*, p. 46.

17. Ex. G.E. LESSING, *Laocoon*, Paris, 1964, p. 400, pour une définition associant à la peinture unité de temps et d'action.

Sur les rapports de la peinture occidentale et du temps, cf. Bernard LAMBLIN, *Peinture et temps*, Paris, Klincksieck, 1983. Des problèmes de coexistence temporelle dans des images proches de celles qui sont présentées ici ont été analysés par Brigitte BUETTNER, *Les deux premiers manuscrits des « cleres femmes » de Boccace. Système de l'image dans un cycle profane destiné aux princes*, thèse de doctorat (nouveau régime), EHESS, Paris, 1988, notamment, t. 2, chapitres VI et VII.

montre trois moments d'une histoire dans un même espace ; Noé et son arche figurent deux fois dans le même espace d'un compartiment des fresques d'Uccello dans le cloître de S. Maria Novella. Il n'y a donc pas d'emblée rapport d'implication entre unité d'espace, unité de temps et d'action dans une image ; même si les images proposent un espace qui répond à des critères déterminés par un mode d'appréhension visuel du monde, cet espace reste une fiction — et rien n'implique que les histoires qui s'y tiennent obéissent aussi aux règles de l'illusionnisme.

Les images que nous allons regarder maintenant recourent à la spatialisation sans obéir forcément ni aux règles de l'unité de temps et d'action, ni à celle de l'unité spatiale. Les « solutions » qui y sont développées pour illustrer tel thème ou telle histoire peuvent être considérées, d'un point de vue historique, comme des impasses dans la mesure où le triomphe de la perspective rend caduques leurs constructions spatiales. Ces images n'en offrent pas moins à notre perception, à notre entendement, des expériences singulières. Si nous acceptons leurs règles internes, elles ouvrent des « possibles », des aperçus sur des manières de représenter qui n'auront existé à aucun autre moment de l'histoire de la peinture. Il ne peut s'agir ici d'un tableau exhaustif des formes de la représentation du temps dans les images de la fin du Moyen Age. J'ai simplement voulu, à travers quelques exemples de traitements différents des rapports espace/temps, donner un aperçu sur la richesse de ces constructions plastiques et mentales.

QUELQUES CAS

Un présent déployé

La miniature qui précède les *Lamentations et les Épîtres de Pierre Salmon* dans le manuscrit fr. 23279 de la Bibliothèque Nationale[18] illustre le thème le plus répandu de l'histoire de la peinture de manuscrits : l'auteur, le donateur ou le copiste remet son livre à un destinataire prestigieux ; ici, Pierre Salmon remet son œuvre au roi Charles VI dont il est le secrétaire (fig. 1). Mais ce qui frappe tout de suite par comparaison avec des exemples antérieurs, c'est que la scène n'occupe pas toute l'image. Plus de la moitié de celle-ci est consacrée à la représentation de la vie urbaine.

Cet envahissement du sujet principal par l'image de la ville n'est

18. Fol. 53, Paris, vers 1410, cf. PANOFSKY, *Early... op. cit.*, p. 55 ; STERLING, *op. cit.*, p. 360-369, ill. couleur fig. 251 ; G.A. Crapelet éd., *Demandes faites par le roi Charles VI, touchant son état et le gouvernement de sa personne avec les réponses de Pierre Salmon, son secrétaire et familier*, Genève, Slatkine, 1976.

pas nouveau. Un siècle auparavant, au début du XIVe siècle, on en trouve un exemple célèbre dans les images d'une *Vie de saint Denis* réalisée aussi à Paris[19] : sous les épisodes traditionnels de la vie de l'évêque de Paris, les petites scènes de la vie quotidienne sur la Seine et sur ses berges. Dans les deux cas un déploiement descriptif traité à une plus petite échelle contextualise la scène principale sans apporter d'information qui la concerne directement, sans correspondre aux données d'un texte de référence. Ce qui est nouveau avec l'image du maître de Boucicaut (fig. 1), c'est le terrain gagné par la spatialisation et par le mimétisme. Chaque détail de l'image en témoigne : la profondeur des constructions architecturales, la corporéité des personnages, le modelé, les gestes ; on a changé de monde. Pourtant, si nous prenons l'image dans sa globalité, ce qu'elle donne à voir reste sans équivalent possible dans la réalité visuelle.

La structure architecturale définit différents degrés de profondeur mis en valeur par la variété des sols et des déplacements qui s'y tiennent. L'expression des volumes ne produit pourtant pas l'illusion d'une trouée dans la page. C'est vers l'avant que les édicules architecturaux donnent l'impression de se développer. Le ciel trop régulièrement étoilé est une sorte de compromis entre un fond ornemental et un fond véritablement figuratif.

Construisant en trois dimensions, on n'a pas renoncé pourtant à la valeur symbolique de la verticalité. La scène principale est placée dans la partie supérieure de l'image sans que les proportions des protagonistes soient pour autant diminuées. Au contraire, le roi, Salmon et leurs témoins continuent à jouir de la supériorité en taille que l'image médiévale réserve aux personnages importants. Cette supériorité prend maintenant une double valeur. Spatialement parlant en effet, elle fait apparaître cette scène d'intérieur comme un gros plan, une focalisation sur ce qu'un œil de spectateur de la rue ne peut voir : l'intérieur du palais royal.

Scène principale, la scène de remise du livre est néanmoins relativisée par la distraction qu'apporte la description du monde dans lequel elle se produit. Cette distraction est d'ailleurs mise en scène à l'intérieur même de la pièce où Salmon se présente devant le roi. Car ceux qui devraient servir de témoins, justement ne regardent pas. C'est au sein même du lieu central que l'action se disperse : dans le dos de Salmon, le duc de Berry, reconnaissable à son vêtement brodé de cygnes[20] concentre toute son attention sur un bijou que porte son voisin. Cet éclatement de l'action se répercute à l'extérieur, avec ces personnages qui circulent dans tous les sens, ces spectateurs qui surgissent de tous côtés. Les attitudes, les vêtements, tout est soigneusement différencié ; on évoque la variété, l'agitation de la vie urbaine.

19. Paris, B.N., ms. 2090-92, Paris, 1317. STERLING, *op. cit.*, p. 54-61 ; AVRIL, *op. cit.*, p. 40-41.

20. STERLING, *op. cit.*, p. 362.

Pourtant, si on les compare avec celles de la *Vie de s. Denis*, ces petites scènes sont moins précises quant à leur contenu. Pas d'anecdotes, pas de scènes de travail à proprement parler. C'est la circulation, la rencontre, l'échange qui font l'objet de la représentation. On entre, on parle, on s'arrête, on garde les portes, on se déplace à pied, à cheval, on regarde d'en haut et d'en bas. En pendant à l'échange symbolique du livre entre le bourgeois et le roi — seul échange sur le contenu duquel l'image nous renseigne — c'est la potentialité d'histoires offerte par le spectacle d'une ville que l'image fait sentir. Les personnages se parlent, se déplacent, mais nous ne saurons jamais quels motifs individuels président à cette activité. Cependant un rapprochement s'impose à l'œil, celui des trois personnages vêtus de bleu, chacun correspondant à une des trois échelles coexistant dans l'image. Pierre Salmon est le plus grand puis, en bas et à gauche c'est un bourgeois avec toque et fourrure qui s'apprête à entrer dans la ville ; enfin, le long de l'enceinte, un petit personnage à coiffure noire, comme le précédent, semble plutôt s'éloigner de la ville.

Cette rime visuelle entre trois personnages prolonge en amont et en aval le moment de la remise du livre. Elle rappelle que, pour arriver près du roi, Salmon a dû franchir l'enceinte de la ville comme le fait le second personnage en bleu. Elle prédit qu'un peu plus tard Salmon quittera la ville et en longera les murailles comme ce petit personnage qui se retourne pour nous faire face. C'est d'ailleurs tout au long du livre que nous suivons Salmon en continuel déplacement, faisant la navette entre le roi de Fance et le roi d'Angleterre, voyageant aux Pays-Bas, en Italie, pris dans ce système d'allées et venues qui est un des thèmes principaux de notre image.

Toutefois ces trois personnages en bleu qui renvoient les uns aux autres ne peuvent passer pour la triple représentation d'un même personnage. Les détails vestimentaires les distinguent clairement. Le prolongement temporel de l'histoire de Salmon n'est donc que suggéré. L'image reste au présent. Ce qu'elle montre — et ce que la peinture découvre à l'époque de Pierre Salmon — c'est la banalité des petits actes qui tissent les événements et qui font à tous les individus d'une société un fond d'histoire commun. Salmon est chez le roi. Il est entré ; il sortira. Et tandis que son histoire s'intensifie en ce moment solennel, d'autres refont ce qu'il vient de faire et font ce qu'il fera, pris eux-mêmes entre des moments importants de leur propre histoire.

Une image comme celle-ci se caractérise donc par un double mouvement, indissociable des possibilités offertes par la spatialisation. On relativise l'action principale en la replaçant dans un contexte où s'amorcent aussi beaucoup d'autres actions. Mais, déployant cet entourage, on dilate du même coup le présent de cette action mémorable. Dans ce présent qui s'agrandit spatialement en faisant place aux « à côtés » de la scène, on lit aussi ce qu'il y a eu avant, ce qu'il y aura après — et l'on serait bien en peine au fond de décider quand commence et où finit le don du livre au roi.

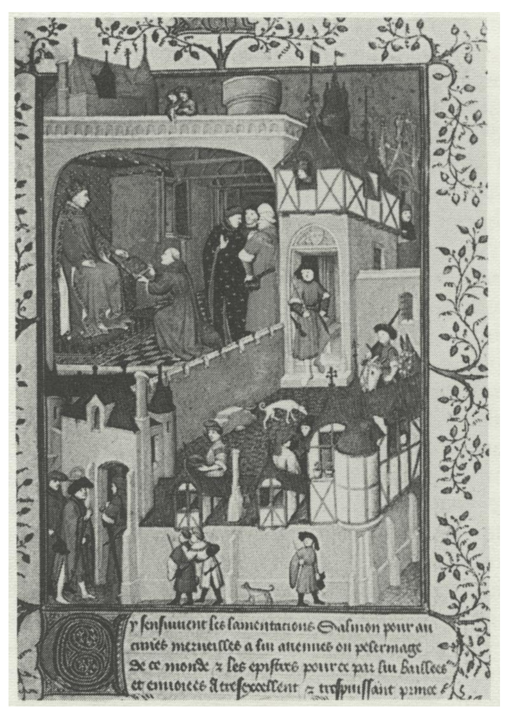


Fig. 1 — Maître de Boucicaut, dédicace du livre du roi dans *Les Lamentations et les Épîtres de Pierre Salmon*. Paris, B.N., Ms. fr. 23279, f. 53.



Fig. 2 — Simone Martini, miracle de l'enfant défenestré, détail du *Retable du Beato Agostino Novello,* Sienne, Pinacothèque nationale.

Représentation de deux temps consécutifs

Si dans le livre de Pierre Salmon les mêmes figures n'étaient pas explicitement répétées au sein de la même image, il arrive souvent pourtant dans la peinture de cette époque que de telles répétitions se produisent. Il s'agit là encore de montrer « plus », au sens quantitatif du terme — plusieurs moments d'une histoire, davantage d'action. Pourtant la reprise des mêmes figures ne sert pas toujours à montrer un plus grand nombre de péripéties ; il se peut que, sur le plan strictement informatif, elle n'apporte rien. C'est ce qui se passe avec les images qui organisent, selon un découpage qu'on pourrait dire « préfilmique », deux temps consécutifs d'une même action (fig. 2).

La scène que nous allons regarder maintenant appartient à un panneau latéral du *Retable du Beato Agostino Novello* peint par Simone Martini dans les années 1320[21]. Elle illustre l'histoire d'un enfant défenestré sauvé par Agostino. L'enfant est représenté deux fois : une fois dans sa chute, une fois après le miracle.

Martini a derrière lui la vieille tradition médiévale de l'illustration de miracle. Ce type d'images consiste souvent en une juxtaposition de deux temps : un « avant » et un « après » l'intervention surnaturelle. Mais la situation ici n'entre pas dans la catégorie de miracles la plus répandue, celle des guérisons. Ce n'est pas sur un état durable que le bienfaiteur doit intervenir ; on n'a pas le choix du moment : il doit faire irruption dans l'instant dramatique de la chute de son protégé. L'« avant » et l'« après » traditionnels de l'image de miracle se trouvent donc bousculés, compressés en un moment très court qu'on aurait probablement choisi à une époque antérieure de ne représenter que par une seule scène. Or pour densifier la portée dramatique de l'image, Martini, qui aurait pu par exemple retenir pour l'« après miracle » une scène montrant l'enfant retourné à sa vie normale, s'est arrêté sur l'instant qui suit immédiatement la chute. Aux deux états duratifs le plus souvent confrontés dans la représentation traditionnelle du miracle se trouvent donc ici substitués les deux temps consécutifs d'une action, produits dans un espace unitaire.

Une rue ouverte au premier plan forme une scène et disparaît rapidement dans le resserrement des architectures. Aux obliques de la rue et des encorbellements s'oppose l'effet de facialité des deux pans muraux situés le plus en avant de l'image. C'est en avant d'un de ces pans que le surnaturel arrive : l'intervention du *beato*, dont le corps plus tout à fait terrestre se termine dans la dissipation d'une nuée, se caractérise par un vêtement qui ne reçoit pas la lumière

21. Sienne, Pinacothèque nationale ; cf. LAMBLIN, *op. cit.*, p. 162-163, l'auteur parle à propos de l'œuvre de « succession simultanée » ; *Simone Martini e « chompagni », Sienne, Pinacothèque nationale 27/3-13/10 1985*, Florence, Centro Di, 1985, cat. 7, p. 56-72, notice par Max Seidel, ill. couleurs, p. 66.

comme ceux des autres personnages et qui produit un effet bidimensionnel.

L'orientation de la première scène est verticale ; personne ne touche le sol. Dans la partie droite la seconde scène est comme un commentaire visuel de la première : un citadin regarde le saint, un autre la mère, un troisième l'enfant. Deux de ces personnages sont penchés sur une seconde figure de l'enfant, après sa chute. Ce dernier regarde lui aussi l'intervention miraculeuse de son protecteur.

Deux moments de l'histoire, donc, qui reprennent la vieille distinction gauche/droite pour définir un lieu à chaque scène. Mais ce qui est nouveau, c'est le lien entre ces deux scènes, la façon dont on tire parti du fait qu'elles appartiennent à un même espace. La conjugaison de ce découpage temporel avec l'unité spatiale met ici en question la perception linéaire du temps.

La scène de droite se situe bien chronologiquement après celle de gauche. Mais au lieu de se concentrer sur l'enfant remis sur pieds, les spectateurs sont encore aux prises avec le saisissement du drame et du miracle qui vient de le transformer. Comme après une émotion forte, encore sous le choc, nous ne pouvons avoir autre chose en tête que les images qui nous ont frappés, les personnages de droite sont en quelque sorte « restés » dans le spectacle de gauche alors que le miracle a déjà eu lieu. Et l'enfant est lui-même captivé par l'image de son bienfaiteur en plein vol — étant le seul justement à n'avoir pu assister de visu à l'intervention miraculeuse, emporté qu'il était dans sa chute.

La situation, ici, est l'inverse de celle de l'image précédente. Pour montrer à la fois la ville, ses rues et l'intérieur du palais, on combinait des lieux ayant chacun leur espace propre mais qui, entre eux, formaient plutôt un montage spatial qu'un espace homogène. Ici, dans un espace unifié, l'action s'étale sur deux moments. L'image montre l'action en pleine intensité, l'événement spectaculaire. Mais, comme pour mieux faire mesurer la force visuelle du choc dont elle témoigne, elle montre aussi l'empreinte, sur ceux qui le vivent, de l'événement en train de devenir souvenir immédiat. L'image nous invite ainsi à réfléchir sur notre perception du temps et, là encore, sur les dimensions du présent, sur les limites de l'avant et de l'après. Elle rend compte à la fois de l'événement et de son inscription simultanée dans les mémoires.

Parcours narratifs — un lieu pour chaque temps

La spatialisation des images de la fin du Moyen Age peut être mise au service d'un développement narratif plus important que ceux que nous avons vus jusqu'ici. C'est parfois toute une histoire, découpée en trois, quatre, cinq épisodes, qui tient dans ces nouveaux espaces. Je ne suis pas actuellement en mesure de dégager les éventuels

schémas récurrents de ces vastes développements narratifs. Ce qui frappe dans un premier temps, c'est la variété des circulations induites dans l'image par ces parcours narratifs. Il n'y a pas toujours un lointain à partir duquel le récit se développerait vers l'avant, ni à l'inverse un mouvement narratif régulier qui partirait du premier plan vers le fond. Les parcours vont souvent en zigzag : le récit peut s'engager vers l'avant ou l'arrière, partir sur les côtés et inverser ainsi à plusieurs reprises son orientation. En conséquence, il est souvent impossible de suivre le récit visuel si on ne connaît pas déjà l'histoire qu'il illustre.

L'exemple que je propose provient des *Belles Heures de Jean de Berry*, où plusieurs cycles de grandes images sont consacrés à des vies de saints[22]. La scène (fig. 3) illustre l'épisode légendaire du lion de saint Jérôme. L'histoire est racontée en quatre lignes, sous l'image : « une autre fois le lion gardant un âne et gagné par le sommeil s'endormit, il perdit l'âne ; éveillé, rugissant, il ne retrouve plus son compagnon et le cherche çà et là. Enfin, il le voit venir de loin avec des chameaux qu'il força à s'enfuir vers le monastère »[23].

Ni dans l'image ni dans le texte ne figure explicitement le moment clé pour le récit où des voleurs s'emparent de l'âne. L'argument est fortement résumé par rapport à la tradition hagiographique. Le rapport du texte et de l'image est de complémentarité plutôt que d'illustration. Qui lira seulement le texte perdra la couleur monastique de l'histoire et l'allusion aux voleurs. Qui ne verra que l'image aura sans doute bien du mal à suivre l'enchaînement narratif. Et d'abord, comment savoir où commence l'histoire ?

La première scène prend place à mi-hauteur : le lion s'est endormi près de l'âne. La scène fait l'objet d'un traitement particulier : contrairement aux autres figures, les deux animaux ne participent pas à la spatialisation de l'image. Ils se superposent comme dans une représentation bidimensionnelle, parallèles au plan de la page. Du point de vue de la composition, ils sont en position d'articulation, formant la jointure des deux cercles inégaux d'une figure en forme de huit.

Les scènes éloignées sont antérieures à celle du bas ; elles se déroulent pendant l'absence de l'âne. Mais surtout, les deux cercles correspondent à deux régimes temporels différents : une action répétitive, en haut, s'oppose au moment de l'événement, en bas. La scène du bas marque en effet la fin de l'histoire ; par son organisation et son thème, elle répond à l'image qui se trouve sur la page de gauche[24].

22. New York, Metropolitan Museum, Cloisters coll., Paris, vers 1410-1413. Les miniatures sont dues aux frères Limbourg. Cf. M. MEISS et E.H. BEATSON, *Les Belles Heures de Jean, duc de Berry*, Londres, 1974, fac-similé. f. 187.

23. Je reprends ici la traduction du latin donnée par Jean PORCHER, (*Les Belles Heures de Jean de France, duc de Berry*, Paris, 1953).

24. Dans chaque cycle d'images du manuscrit en effet, la succession et la juxtaposition des scènes, la distribution des compositions simples et des concentrations narratives prend une part active au récit en images.

Toutes deux montrent en gros plan l'entrée du monastère avec ses habitants. A gauche, le lion se soumet à Jérôme qui, sous les yeux de ses compagnons lui ôte une épine de la patte. A droite, c'est la soumission forcée des voleurs au saint. S'il existe une expression des rapports causaux dans le récit en image, elle est là. Dans la juxtaposition des deux scènes se manifeste en effet la chaîne de propagation du pouvoir du saint : christianisé, l'animal sauvage pousse à son tour d'autres rebelles vers la cause chrétienne.

Du point de vue événementiel, ce qui se passe dans la partie supérieure de l'image est inutile et rappelle ce que nous avions vu avec l'image précédente. Une seule représentation du lion avec domestique et fardeau, comme celle qu'on voit en bas de l'image, suffisait à illustrer sa fonction pendant l'absence de l'âne. Ce qui est représenté en haut forme une sorte de digression dont la qualité d'excursus est prise en charge de manière littérale, par l'organisation des lieux qui en fait une seconde boucle narrative, ou plutôt descriptive, plus petite et distincte de ce qui se produit en bas. Toutes les scènes de l'image sont bien présentées dans un même espace, sur un même sol verdoyant. Mais sur ce paysage peu caractérisé persiste le découpage de la surface de l'image en lieux littéraux, en lieux sans référents extérieurs, ne postulant à aucune autre existence que celle de la surface qui, dans la page, correspond à chacun d'eux. « Habillé » dans un paysage, ce découpage se fait passer pour une organisation spatiale : les figures placées en hauteur ont des proportions réduites par rapport à celles du premier plan. Pourtant, il est impossible de dépasser cette opposition proche/lointain articulée, on l'a vu, par le couple bidimensionnel du lion et de l'âne, pour évaluer une distance effective. Et il s'agit sans doute moins ici d'exprimer des distances que de distinguer deux qualités temporelles.

Le déploiement narratif dans une image ne signifie donc pas forcément qu'on cherche à faire accéder visuellement à la compréhension du récit. L'image au contraire en embrouillerait plutôt les données. Ce qui semble important est de produire une impression globale de richesse narrative, de laisser l'histoire envahir le lieu de la page. Par son choix sélectif des épisodes et la façon spécifique dont elle les organise, l'image a le pouvoir de modifier la teneur du récit.

Ici encore, l'organisation complexe de l'image en lieux et en espaces correspond à une recherche de découpage du temps propre à l'image. Au premier plan, l'événementiel qui, de même qualité sur l'image de gauche et sur celle de droite, répète, sous deux formes différentes, le pouvoir du saint moine sur le monde extérieur. Les scènes de l'arrière plan contrebalancent le temps de l'événement par celui du travail. La reprise au premier plan du lion en bête de somme établit une continuité entre les deux cercles temporels dont on souligne ainsi l'interdépendance : le rapport entre le travail quotidien du lion et le fait que (sur le parcours de ce travail quotidien) il finit un jour par retrouver l'âne. La répétition du quotidien est le terrain sur lequel

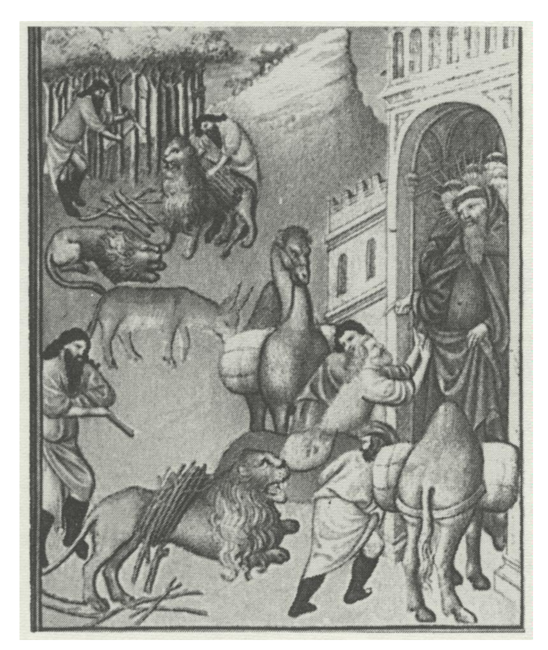


Fig. 3 — Pol et Jean de Limbourg, histoire du lion de saint Jérôme, dans les *Belles Heures du duc de Berry,* New York, Cloisters coll. f. 187.

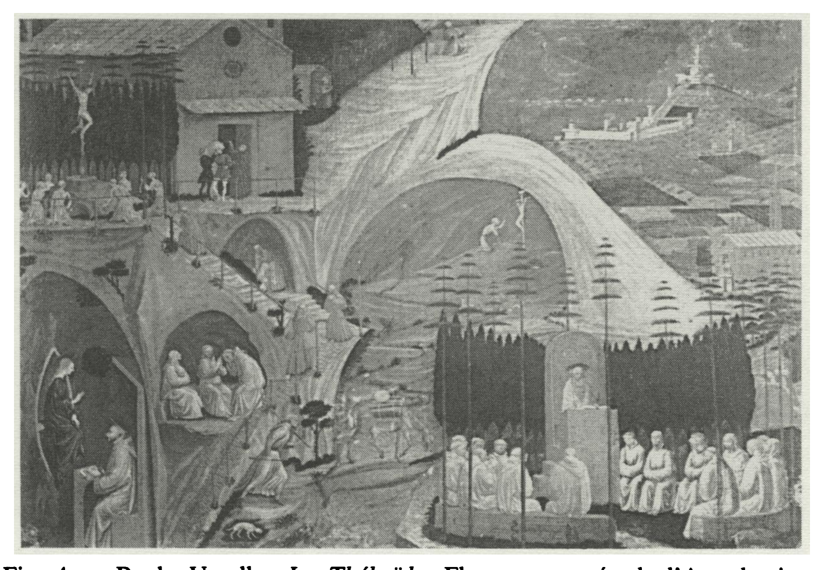


Fig. 4 — Paolo Uccello, *La Thébaïde*, Florence, musée de l'Accademia.

l'inattendu, l'événement peut surgir — et elle est, à ce titre, digne de figurer aussi dans les images.

Lieux de mémoire

Les scènes qui coexistaient dans les images que nous avons regardées jusqu'ici appartenaient toutes soit au même monde, soit au même récit. Ce n'est pas toujours le cas. L'image peut aussi se faire le lieu d'une conciliation entre des scènes appartenant à des temps ou à des degrés de réalité différents et qui ne pourraient pas être vues ensemble dans la réalité.

Une *Thébaïde* (fig. 4) de l'Accademia de Florence attribuée à Uccello[25] offre un exemple de conjugaison audacieuse de scènes incompatibles dans la réalité visuelle. L'image fait coexister des partis contradictoires et sur le plan formel et sur le plan iconographique. Elle combine en effet en un même arrangement les caractéristiques du « lieu » médiéval et du « site » renaissant ; elle mêle les caractéristiques de la Thébaïde, (représentation de la société modèle des premiers habitants du désert) dont elle est une des dernières illustrations, avec celles d'un thème plein d'avenir : la solitude du saint vivant sur le modèle des premiers ermites[26].

Si l'on considère l'image depuis son plan le plus éloigné jusqu'au plus rapproché, on observe une alternance des effets trimensionnels et bidimensionnels. Le désert est séparé de la ville par une distance, un espace — la campagne —, mais il offre en spectacle un pan rocheux parallèle au plan du panneau qu'il emprunte à la tradition des Thébaïdes toscanes. Pas plus que dans ces dernières il ne s'agit ici de rendre compte sur un mode mimétique de l'apparence du désert des premiers ermites. On a affaire à un dispositif de présentation, qui retient certains traits du désert (aspect rocailleux, aride), mais qui est avant tout un moyen de faire coexister, en soulignant leur appartenance à ce même monde anti-urbain, les différents aspects de la vie au désert. Les premières Thébaïdes découpent ce grand pan rocheux en alvéoles et en plates-formes où sont distribuées de multiples petites scènes. Sur le panneau d'Uccello, les alvéoles, les paliers, les terre-pleins, les « lieux », ne sont plus comme avant ajustés aux personnages qui les occupent. Chaque *locus* est à son tour spatialisé, creusé en profondeur par l'arrondissement d'un banc, l'oblique d'une architecture ou le raccourci d'une cathèdre ; et l'éloignement des solitaires se traduit par leurs proportions minuscules. Toutefois, dans les rap-

25. La datation de l'œuvre est controversée. J'opte plutôt pour la thèse d'une réalisation tardive, vers 1460. Cf. E. Flaiano, L. Tongiorgi Tomasi, *L'opera completa di Paolo Uccello*, Milan, 1971, n. 56, ill. couleurs LI-LIII.

26. Sur les Thébaïdes toscanes, cf. E. Callmann, « Thebaïd Studies », *Antichità Viva*, XIV, 3, 1975, pp. 3-22.

ports de ces petites scènes entre elles, on n'abandonne pas la hiérarchie verticale. Ainsi, en haut et au centre, en parallèle avec saint Jérôme enfoncé dans sa grotte, saint François reçoit les stigmates, en contact direct avec le ciel.

Les Thébaïdes antérieures donnaient un accès visuel simultané à une vue d'ensemble et à des vues de détail de la vie au désert. Cet avantage est conservé ici mais le contenu des scènes a changé. Les Thébaïdes illustraient la vie des premiers ermites dans les déserts d'Orient. Elles mêlaient les scènes d'une vie quotidienne féérique et les épisodes les plus marquants de la vie des premiers grands ascètes chrétiens. L'image d'Uccello vide cette structure de ses premiers ermites pour une mise à jour de ce désert spirituel où elle installe saint Bernard, en bas et à gauche, saint Jean Galbert, en bas et à droite, les franciscains rattachés à Bernardin de Sienne et saint François, dans sa partie supérieure[27].

L'image regroupe en un résumé, un condensé d'histoire monastique, en un lieu de mémoire, pour la méditation et pour l'édification, des scènes qui ne peuvent avoir existé dans le même temps historique[28]. Uccello injecte de la spatialisation dans la vieille structure de la Thébaïde pour ouvrir des perspectives sur ce que personne n'aurait pu voir en visitant ces déserts au Ve siècle avec Pallade. Paradoxalement, l'illusionnisme en jeu dans les effets de spatialité est ici utilisé pour créer un spectacle encore plus composite, encore plus « impossible » que celui des Thébaïdes plus anciennes. L'image pousse ici les limites de ses possibilités spatiales et temporelles pour concilier dans un présent qui n'appartient qu'à elle des moments, des lieux prélevés à différents espaces, à différentes périodes de l'histoire. Le tridimensionnel sert à recréer un espace propre à chacune de ces grandes figures monastiques, toutes inscrites dans un même dispositif de présentation bidimensionnel, un même lieu de synthèse, celui de la Thébaïde.

Images théoriques — un présent de nulle part

Dans la *Thébaïde* d'Uccello, l'image prélevait des moments distincts de l'histoire monastique qu'elle recomposait dans un désert fabri-

27. Pour une analyse de l'iconographie du panneau en rapport avec le traité d'optique moralisé de Pierre Lacépierre de Limoges, cf. A. PARRONCHI, « Le fonti di Paolo Uccello », *Paragone*, 8, 95, nov. 1957, pp. 3-33.

28. Le principe mental du lieu de mémoire connaît une grande vogue à la fin du Moyen Age. Pour entretenir le souvenir de ce qu'on veut retenir, les arts de la mémoire, hérités de l'Antiquité, enseignent comment construire mentalement un lieu complexe, susceptible de subdivisions (maison, jardin...) dans lesquelles on distribue les choses dont on veut se souvenir. En reparcourant ensuite l'édifice mental, on doit y retrouver les éléments qu'on y a logés. Cf. Frances A. YATES, *L'art de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1875.

qué strictement pour l'occasion. Un autre aspect du rôle de synthèse qui revient parfois à l'image de la fin du Moyen Age est celui qui consiste à rassembler, à résumer le déroulement ou les caractéristiques d'un phénomène.

Les images à caractère scientifique qui entrent dans cette catégorie n'illustrent pas des récits, mais elles peuvent avoir recours à des effets narratifs. Elles transforment en un spectacle de synthèse des scènes qui, même si elles ont potentiellement dans la réalité les qualités d'un spectacle, ne pourraient y être appréhendées que de manière partielle.

Prenons par exemple l'image du lapin dans le *Livre de Chasse de Gaston Phébus* (fig. 5)[29]. Le contexte n'est pas à proprement parler celui des sciences naturelles puisque toutes les informations transmises sont vouées à une fin pratique : servir l'art de la chasse. Toutefois, dans la peinture médiévale, les manuscrits cynégétiques sont, depuis le traité de fauconnerie de Frédéric II au XIIIe siècle, les livres où la description animale s'approche au plus près des caractéristiques de la nature.

L'illustration du *Livre de Chasse de Gaston Phébus* ne concentre pas sur un seul specimen toutes les caractéristiques d'une espèce, mais les distribue en de multiples figures. Au refus de l'abstraction dont s'accompagne une telle attitude s'ajoute le fait que ces figures ont tendance à prendre place dans un paysage plutôt que sur un fond non mimétique. Ainsi, sur la figure 5, un paysage aux horizons estompés et peuplés de silhouettes architecturales. Comme toujours les figures sont trop grandes, trop nombreuses pour que l'image soit visuellement crédible. Les attitudes sont aussi « trop » systématiquement diversifiées. Le lieu, l'espace où nous voyons ainsi grouiller lapins, ours ou sangliers est encore un lieu théorique, un lieu strictement pictural, un terrain de démonstration en quelque sorte.

Tout au long du livre, l'image propose dans ces espaces et ces présents artificiels une sorte de lieu idéal, de paradis du chasseur qui est aussi le revers du spectacle de la chasse. A un exercice où il s'agit de chercher les animaux cachés dans la nature s'oppose une image où tous les animaux, proches, lointains, galopant ou creusant un terrier peuvent être enveloppés d'un seul regard.

Ces images descriptives ne sont pas seulement vouées à l'illustration de chacune des espèces qu'elles présentent. C'est aussi à la multiplication des paysages et à leur spatialisation — ici aidée par les attitudes diversifiées des lapins, courant, creusant, s'enfonçant dans le sol ou sortant de leurs terriers — qu'elles participent. Tout au fil des pages surgissent avec ces animaux des paysages qui commencent à

29. STERLING, *op. cit.*, p. 296-304, ill. couleurs fig. 207 ; Paris, Bibliothèque Nationale, ms. fr. 616, Paris, 1405-1415, fol. 26v.

emprunter au monde sa matière visuelle pour le transformer immédiatement en un monde de contes de fées. Ici, les animaux, longtemps présentés en une attitude figée sur un fond ornemental, servent tout autant à exprimer ces nouveaux espaces propres à la peinture dans lesquels ils sont « lâchés » que le paysage ne leur sert de dispositif de présentation.

Mon intention n'était ici que de proposer quelques exemples qui témoigneraient de la richesse et de la singularité des nouvelles formes de composition de l'image à partir du moment où le souci de l'expression spatiale envahit la peinture du Moyen Age. On y mesure la complexité des rapports entre la représentation de l'espace et la représentation du temps dans cette période de transformation. Le temps et l'espace travaillent ensemble la représentation, mais l'unification spatiale ne détermine pas plus l'unification temporelle que celle-ci n'implique la première.

Extension du présent (fig. 1), remise en question d'une organisation linéaire du temps (fig. 2), distinction entre différentes qualités temporelles (fig. 3), présent spirituel fait d'un collage de moments historiques (fig. 4) ou présent irréel d'un monde résumé à un de ses aspects (fig. 5), les « solutions » décrites ici étaient globalement vouées à une fin précoce : tandis qu'elles s'élaboraient, apparaissait près d'elles le système de la perspective unifiée qui allait s'imposer comme une véritable résolution des problèmes qui travaillaient la représentation depuis des décennies. Il ne s'agit pas de déplorer ce que nous aurait fait perdre la perspective. Ce que le temps nous a laissé des compositions des XIVe et XVe siècles parallèles à son système ne permet pas d'inférer ce qu'aurait pu être leur devenir, si tant est qu'une telle question puisse avoir un sens. Si la perspective devint rapidement le mode général de structuration des images, c'est qu'elle offrait alors des avantages et une capacité d'adaptation inégalés[30]. A la profusion des solutions singulières dont nous avons vu ici quelques exemples répondit un mode de construction susceptible de prendre en charge tous les sujets, de s'introduire dans toutes les catégories d'images.

Les constructions spatio-temporelles dont j'ai rendu compte ici n'avaient-elles dès lors plus de raisons d'avoir cours ? Les possibilités conceptuelles qu'elles avaient ouvertes méritent d'être connues dans le détail. On mesurera mieux ensuite ce qu'il advint de leur spécificité au moment du triomphe de la perspective[31]. En outre, ce que

30. Sur le paradigme perspectif informant nos rapports au monde par-delà de nos constructions d'images et de nos constructions visuelles, voir le dernier livre d'Hubert Damisch, *L'origine de la perspective*, Paris, Flammarion, 1987.

31. Il pourrait être intéressant par exemple de s'interroger sur les cas où l'unité de temps n'est pas respectée dans la peinture classique (*Enlèvement d'Europe* de Véronèse...) ou sur des images aussi ambigües du point de vue de la répétition des mêmes personnages que *La Présentation de la Vierge au Temple* de Tintoret...

propose cette peinture, si l'on cesse de la considérer comme un faisceau de tentatives maladroites pour « inventer » la perspective, ce sont des formes visuelles, spatiales, temporelles qui sont autant de perceptions inédites, de possibilités d'agrandissement de notre manière de regarder le monde.



Fig. 5 — Le lapin, *Livre de chasse de Gaston Phébus,* Paris, B.N., ms. fr. 616, f. 26 v.

Médiévales 18, printemps 1990, p. 121-126

NOTES DE LECTURE

Cahiers de Fanjeaux n° 22, *Raymond Lulle et le pays d'Oc.* Privat, Toulouse, 1987.

Raymond Lulle a séjourné souvent et parfois longuement (de 1276 à 1287 et en 1289-90) en Languedoc et a écrit près d'un quart de son œuvre à Montpellier (70 ouvrages sur 300). Il devait nécessairement un jour ou l'autre passer par les *Cahiers de Fanjeaux*, qui rendent compte ici du colloque qui s'est tenu en juillet 1986.

Le « docteur illuminé » est né vers 1235 à Majorque, d'une noble famille catalane et se retrouve dès l'âge de douze ans à la cour royale. Il est précepteur de l'infant Jacques qui, devenu roi, fait de lui son sénéchal. A vingt-cinq ans, il se marie et a deux enfants. Puis, vers 1265 il abandonne femme et enfants pour se vouer au Christ jusqu'à sa mort, survenue à Majorque en 1316. Il est tout à la fois mystique, philosophe, logicien, romancier, pédagogue... C'est le premier à écrire en prose catalane, à traiter de théologie, de science dans une langue autre que le latin, et c'est surtout un infatigable missionnaire de la conversion des Infidèles.

Les *Cahiers* nous présentent une mosaïque d'articles portant sur des sujets aussi divers que l'esprit même du docteur auquel il s'intéresse.

Le premier groupe d'articles nous présente Lulle dans le milieu montpelliérain (A. Llinares) et majorquin en insistant sur sa parfaite connaissance de l'Islam (A. Cortabarria). Un second groupe d'articles, plus disparate, intitulé « la maturité » étudie Lulle écrivain (R. Sugranyes De Franch), Lulle pédagogue (P.A. Sigal), Lulle théoricien de la chevalerie (M. Aurell I Cardona) et des arts mécaniques (A. Llinares). Un troisième groupe d'articles consacré aux « Années suprêmes » expose les fondements de la logique nouvelle de R. Lulle (Ch. Lohr), les origines musulmanes des figures de « L'Art » lullien (D. Urvoy) et présente les querelles qui opposent le docteur catalan aux Averroïstes (R. Imbach). Enfin, les dernières pages du recueil sont consacrées à montrer que le lullisme se porte bien en faisant un panorama des éditions et des recherches lulliennes aujourd'hui.

A la lecture de l'ensemble de ces riches contributions, deux aspects de la personnalité de Lulle nous frappent particulièrement : le formidable esprit de tolérance et le constant souci pédagogique.

Ces deux qualités se cristallisent dans sa farouche volonté de christianiser les Infidèles. Il y a du saint Paul chez Lulle ! On retrouve la fougue du converti qui cherche à convertir. N'oublions pas qu'il est issu du royaume de Majorque (Iles Baléares, Roussillon et Cerdagne française) fraîchement reconquis sur l'Islam. C'est cette formation intellectuelle, dans des régions périphériques (ses longs séjours à Montpellier) largement ouvertes sur l'Afrique du Nord et la Méditerranée, qui explique aussi cette attirance missionnaire pacifique à une époque où l'on assiste à la décomposition de l'idée de croisade. R. Lulle désire le retour au modèle primitif de l'Église. Il a reçu une forte influence des « Spirituels » dans le Languedoc, nouant des contacts avec Pierre Olieu, Arnau de Vilanova ou Guido Manfredi. Son attachement au thème de l'Esprit saint, alors que la théologie scolastique tend à fixer surtout son attention sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, rend

compte également de sa volonté d'ouverture et de dialogue avec les chrétiens d'Orient. Que ses regards se tournent vers Byzance ou vers Bagdad, on retrouve toujours ce désir formidable d'ouverture et d'universalité.

Quelles sont les méthodes employées par l'*arabicus christianus* (nom que Lulle, lui-même, s'est donné) ? Il faut reprendre les lieux saints, dit-il, « *per predicació mills que per força d'armes* ». La conversion des musulmans passe par le dialogue et la prédication (instrument privilégié du « faire croire » au XIIIe siècle). Dialoguer, certes ! Mais dans quelle langue ? En connaissant la langue de l'adversaire. Déjà, à l'intérieur de l'ordre dominicain, à partir de 1242, s'ouvrent plusieurs établissements de langue, à Majorque, Tunis, Valence, Barcelone où l'on apprend l'arabe et l'hébreu. Mais, dans ce domaine, c'est l'action de R. Lulle qui est déterminante lorsqu'il fonde en 1276 le collège de Miramar à Majorque pour l'étude de l'arabe, et obtient au concile de Vienne en 1311 la création de chaires d'arabe, d'hébreu, de grec et de chaldéen à Bologne, Oxford, Paris, Rome et Salamanque. Mais ce n'est pas suffisant, Lulle va plus loin : il veut combattre l'ennemi avec ses propres armes et acquiert très vite une parfaite connaissance de l'Islam. Ici encore, on retrouve le retour à une conception très marquée de l'Église primitive. Les Pères grecs du IIIe et IVe siècles (Clément d'Alexandrie ou Basile de Césarée) savaient la nécessité de connaître la philosophie grecque afin d'en mieux démontrer la vanité.

Lulle affirme qu'on peut et doit établir la preuve de la foi. Par conséquent, on comprend aisément son hostilité vis-à-vis de l'Averroïsme ressenti comme un péril, une négation de sa pensée. Cette querelle rend compte de l'opposition entre une philosophie universitaire et une philosophie entièrement vouée au service de la foi. Lulle revendique une démonstration affirmative de la foi. Pour lui, le plus important pour un chrétien en face d'un musulman est de prouver la vérité de la foi. En cela, il s'oppose également à saint Thomas d'Aquin qui préconise une démonstration indirecte et négative en tentant uniquement de montrer les erreurs des Infidèles.

Cette soif de convaincre, cette volonté de s'adresser à tous les « publics » explique l'ensemble de sa vie et de son œuvre : la *Doctrina pueril*, la création de la littérature catalane, l'essai à tous les genres littéraires cultivés de son temps, etc.

Raymond Lulle est très marqué par ses origines ibériques et méditerranéennes. Sa formation dans une zone périphérique de la Chrétienté où s'affrontent les cultures chrétienne, juive et musulmane, explique en grande partie la richesse de sa pensée et sa tolérance. Remercions donc *Les Cahiers de Fanjeaux* d'avoir su nous présenter de nombreux aspects de la pensée d'un homme qui a profondément marqué la culture de son temps.

Didier LETT

Dominique IOGNA-PRAT, *Agni immaculati. Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maieul de Cluny* (954-994), éd. Cerf, Paris 1988, 478 p.

L'objet de ce livre est moins de faire revivre le saint abbé de Cluny et ses frères, comme on s'y attendrait peut-être, que de rendre vie à un ensemble de textes parmi lesquels la *Vita sancti Maioli* recensée dans la Bibliothèque des Bollandistes sous le numéro 5179, et un sermon, peu connu jusqu'ici, le *Sermo de beato Maiolo* qui prolonge et précise l'image de la sainteté monastique contenue dans la *Vita*. Ces deux textes, suivis de l'*Electio Domini Odilonis*, font l'objet d'une nouvelle édition critique accompagnée d'un traitement exhaustif du vocabulaire, formes et lemmes étant répertoriés sous forme de microfiches qu'on trouve à la fin de l'ouvrage.

De façon significative, ce travail d'édition occupe la partie centrale du livre de D. Iogna-Prat qui s'attache avant tout à mener une réflexion sur les sources et élabore ainsi un outil de travail accessible aux autres historiens. Cependant, il ne s'en tient pas là et livre dans la première partie de son ouvrage tout le travail d'examen critique du dossier hagiographique de saint Maieul qui a rendu possible l'édition de ces textes : on découvre alors un dossier remarquablement fourni qui atteste l'importance du culte de saint Maieul dès sa mort et qui se développe en deux phases : la première couvrant les années 999/1033, la seconde au début du XII[e] siècle. Enfin, l'étude de l'utilisation de ces manuscrits à des fins liturgiques par d'autres communautés monastiques montre que le culte de Maieul a largement débordé les limites du réseau clunisien dès les premières années de sa diffusion.

L'édition de la *Vita sancti Maioli* est précédée d'un long chapitre cherchant à démêler le mystère de son élaboration, au travers de l'examen des textes introductifs, de l'identification des intervenants et de l'élucidation des emprunts faits à l'œuvre hagiographique d'Héric d'Auxerre, autorité très utilisée par le rédacteur de la *Vita*, et plutôt inattendue : on constate grâce aux tableaux de correspondance remarquablement précis, que la *Vita sancti Maioli* a été construite en parallèle de la *Vita* de saint Germain d'Auxerre, avec en particulier réutilisation des passages en vers pour introduire ou pour ponctuer les épisodes.

Or ces emprunts faits à l'œuvre d'Héric d'Auxerre sont riches d'implications : sur le plan idéologique, il semble bien que la *Vita sancti Germani* ait été un vecteur de transmission aux Clunisiens de l'œuvre du Pseudo-Denys, et donc du platonisme chrétien cher à Odilon de Cluny, par l'intermédiaire de Jean Scot Erigène dont Héric était un lecteur assidu ; sur le plan de l'élaboration de la *Vita sancti Maioli*, D. Iogna-Prat montre qu'on peut penser à un double pôle de composition, autour d'Odilon de Cluny bien sûr, mais aussi autour d'Heldric, disciple de Maieul et successivement abbé de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Jean de Réome puis de Flavigny.

Au terme d'une enquête très serrée, l'auteur propose une reconstitution de la genèse de la *Vita*, intégrant l'ensemble des manuscrits conservés, puis présente l'ensemble des trois textes édités dans la seconde partie du livre.

Dans la dernière partie de l'ouvrage D. Iogna-Prat s'intéresse à l'idéologie véhiculée par ces textes et à l'utilisation qui en a été faite jusqu'au temps de la « réforme grégorienne » dans l'entourage de la comtesse Mathilde de Canossa.

On constate tout d'abord que ces textes « narratifs » que sont les *Vitae* sont rédigés à Cluny par les moines qui travaillent aussi à la chancellerie :

la documentation pratique montre la préoccupation de mettre en forme et en ordre la société terrestre, pour assurer aux moines la première place dans cette hiérarchie, entreprise idéologique dont les textes narratifs forment la charpente. Le monastère est une sanctification qui passe par le renoncement à soi-même, c'est-à-dire par l'abandon à la communauté et l'obéissance au commandement de l'autre, qui fait de l'ensemble des frères une communauté apostolique. Le monachisme est donc représenté comme la réalisation du mystère ecclésial de la Pentecôte, et au-delà comme une communauté liturgique assimilable à la communauté angélique, l'abbé étant à la fois l'incarnation et le garant de cette unanimité.

Mais c'est surtout par sa virginité que le moine peut prétendre à la direction du monde : analysant avec subtilité le récit du martyre de saint Porcaire et des cinq cents moines de Lérins qui ouvre la *Vita sancti Maioli*, D. Iogna-Prat montre que l'assimilation des moines-vierges de Cluny aux moines-martyrs de Lérins fait de la virginité comme un martyre puisque c'est un sacrifice corporel qui ouvre les portes de la Jérusalem céleste : aux uns la voie courte conduisant au salut par l'effusion du sang, aux autres la voie longue du sacrifice virginal offert en miroir au monde et tirant la société terrestre vers l'au-delà.

Car ces contemplatifs sont amenés à prendre en charge le monde et à jouer un rôle dans son éducation et dans celle des *belligerantes* en particulier. L'auteur insiste à juste titre sur l'importance de Maieul dans l'élaboration de l'idée de croisade : la main de Dieu se venge par le glaive des guerriers chrétiens et Guillaume chassant les Sarrasins de Provence mène la guerre « au nom de saint Maieul » ainsi que l'indique un acte du cartulaire de Lérins au début du XIe siècle. Les Clunisiens forgent pour les guerriers de l'an mille l'idéal de la croix. Par ailleurs les liens entre Cluny et l'Empire sont au début du XIe siècle très étroits et Maieul est présenté par son hagiographe comme le conseiller d'Otton Ier et de l'impératrice Adélaïde : la dignité impériale n'empêche pas de se sanctifier à condition de garder le contrôle de soi et surtout d'écouter les conseils du saint moine. On connaît bien depuis le livre de P. Corbet[1] le rôle essentiel joué par Odilon de Cluny dans la définition d'une voie de salut propre aux grands de ce monde, en particulier dans l'*Epitaphium domne Adelheidae auguste*. On atteint ici cependant les limites du « rêve clunisien » : malgré la solide amitié qui liait Odilon et l'empereur Henri II, ce dernier ne confia jamais de monastère de Germanie aux Clunisiens dont l'église autonome était incompatible avec le « Reichskirchensystem » : ces deux conceptions inconciliables de la souveraineté débouchent cinquante ans plus tard sur la lutte du Sacerdoce et de l'Empire.

Ici encore, la *Vita sancti Maioli* a un rôle à jouer : D. Iogna-Prat souligne l'actualité de Maieul dans le milieu réformateur italien au début du XIIe siècle, séduit par la doctrine de la souveraineté monastique émanant de ces textes et par la figure de Maieul, « agneau immaculé » qui a su se préserver des souillures du sexe et de l'argent qui obsèdent les clercs grégoriens. La *Vita sancti Maioli* est donc copiée puis réutilisée, notamment à l'abbaye de Polirone, fondation des Canossa, où on établit un parallèle entre Grégoire VII et saint Maieul, comme entre la comtesse Mathilde et sainte Adélaïde.

1. P. CORBET, *Les saints ottoniens. Sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an mil*, Beihefte der Francia 15, Thorbecke Verlag, Sigmaringen, 1986.

Au terme de ce voyage, on peut situer le Cluny de l'an mille entre Carolingiens et Grégoriens : l'utilisation du travail de l'école carolingienne d'Auxerre de la seconde moitié du IXe siècle par les Clunisiens permet de parler d'une véritable filiation intellectuelle, tandis qu'on décèle dans ces textes un cadre de pensée qui est déjà pré-grégorien, affirmant la souveraineté des spirituels qui ont vocation à diriger le monde et décrivant une hiérarchie idéale entre l'Église et l'Empire que Grégoire VII et Mathilde de Canossa sauront réutiliser. On pourra surtout apprécier le travail d'un historien qui a le courage de se confronter aux textes sous les yeux du lecteur et qui, grâce à la finesse de ses analyses, en tire des enseignements d'une grande richesse.

Geneviève BUHRER-THIERRY

Chiara FRUGONI, *Francesco. Un'altra storia*, Gênes, Marietti, 1988, 85 p., 22 planches en couleurs.

Cette « autre histoire » de saint François d'Assise que propose Chiara Frugoni, c'est celle qui se raconte ou se peint dans les années qui suivent la mort de François, avant que saint Bonaventure, ministre général de l'Ordre ne donne une version révisée de la vie du saint, exclusive de toute autre. En effet, au chapitre général de Paris, en 1266, Bonaventure ordonna que la Vie qu'il venait de rédiger remplaçât les précédentes — et notamment celle de Thomas de Celano —, qui, en chaque couvent de l'Ordre, devaient être brûlées. L'enjeu de ce remplacement destructeur paraît capital : des troubles violents avaient opposé, dans l'ordre, les rigoristes appelés Zelanti, qui deviendront plus tard les Spirituels aux modérés, les futurs Conventuels : les premiers voulaient conserver au message de François, tel qu'il s'exprimait dans son Testament, toute sa vigueur extrémiste, surtout en matière de pauvreté absolue. Le texte de Bonaventure constituait un point de ralliement possible (et nécessaire aux yeux du ministre) entre les deux tendances ; il devait effacer les traces des témoignages oraux et écrits des premiers compagnons du saint, qui allaient dans le sens des Zelanti. L'efficacité de la destruction fut telle qu'on ne put récupérer des exemplaires rarissimes des deux Vies rédigées par Thomas de Celano qu'à partir de la fin du XVIIIe siècle.

Chiara Frugoni, dans ce livre, présente et commente une autre source, iconographique, de la première tradition, précieuse par son caractère unique et cohérent. L'auteur reproduit intégralement, en 22 belles planches accompagnées d'un commentaire remarquablement subtil et érudit, le « panneau » (« tavola ») qui se trouve dans la chapelle Bardi de l'église Sainte-Croix de Florence. Il s'agit d'un portrait du saint, surmonté de deux anges, entouré, à droite, à gauche et au-dessous de vingt scènes de la vie de François. L'historienne Judith Stein avait proposé de dater ce panneau des années 1254-1257, en prenant comme date extrême la fin du ministère de Jean de Parme, résolument favorable aux Zelanti dont les enseignements apparaissent clairement dans les scènes peintes, comme on le verra. La date de 1254 correspond à la fin de la rédaction du *Traité des miracles* de Thomas de Celano, source qui paraissait probable pour deux des vingt scènes, représentant le sauvetage d'un navire au cours d'une tempête, grâce à l'intercession de François. Or Chiara Frugoni montre que cette scène a pu, comme toutes les autres, être empruntée à la première Vie de Thomas de Celano (achevée dès 1228) : la

scène du sauvetage ne prend pas place parmi les miracles « post mortem », malgré sa place, mais évoque le saint vivant, comme le montre une analyse iconographique fine, et renvoie au moment du retour d'Orient. Le panneau, par ailleurs, n'utilise pas les apports nouveaux de la seconde Vie de Thomas de Celano, achevée en 1243. Un autre argument permet d'avancer la date du panneau, en accord avec une expertise stylistique de Roberto Longhi : les deux scènes du sauvetage et celle de la guérison du paralytique Barthelémy achèvent le cycle, sans cohérence chronologique ; or Chiara Frugoni a trouvé ces deux thèmes christiques étroitement associés dans une prédication de saint Antoine de Padoue, faite pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte ; le parallèle entre Jésus et François ne fait guère de doute dans ce texte. Or, à deux reprises, au cours de la période possible de prédication d'Antoine, la fête du saint, le 3 octobre, correspond avec le dix-huitième dimanche après la Pentecôte. Le panneau aurait pu être réalisé pour la fête du 3 octobre 1243.

Cette hypothèse ne relève pas de la pure érudition : si elle s'avère, nous aurions affaire à un document exceptionnel, unique sur le discours des Zelanti dans les années 1240, au moment où, sous le ministère de Crescenzio da Jesi, l'Église commence à réprimer cette tendance. Le contenu des scènes confirme cette interprétation chronologique : le peintre anonyme présente moins un saint, un « *alter Christus* », qu'un modèle à suivre. La scène du sommet présente ainsi François : « *Hunc exaudite perhibentem dogmata vitae* » (« écoutez cet homme qui donne les préceptes de vie ») ; le message importe plus que les signes d'élection ; de fait les miracles sont peu représentés alors que les scènes de dépouillement total abondent. Le parallèle avec le Christ, qui apparaît surtout dans les scènes du bas, formant une sorte de prédelle, désigne moins une dignité qu'une action (le verbe et l'exemple). La fameuse scène de la stigmatisation s'offre en écho de l'angoisse du Mont des Oliviers et non en scène de glorification. Le panneau Bardi montrerait clairement, *a contrario*, comment la célébration hagiographique de François a pu correspondre à une tactique délibérée de banalisation du saint. Mais, dès 1243, le discours des Zelanti semble formé dans sa dimension conflictuelle ; le panneau Bardi constitue une argumentation ; la grande histoire des Spirituels, si lourde de conséquences pour l'Église, s'annonce déjà. Le beau travail de Chiara Frugoni prouve qu'une lecture rigoureuse des images, appuyée sur une connaissance précise des textes et des contextes, peut apporter des progrès décisifs en histoire.

Alain BOUREAU

A NOS LECTEURS

Si la revue *Médiévales* vous paraît digne d'intérêt, soutenez-la en vous abonnant ou en renouvelant votre abonnement.

Bulletin d'abonnement à retourner à :

Université de Paris VIII
PUV-Centre de Recherche. Publication *Médiévales*
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex 02

☐ Je souscris un abonnement à **deux** numéros de *Médiévales*
1990 - n° 18 et n° 19 :
France : 92 F + port 16 F
Étranger : 92 F + port 16 F — 108 F

☐ Je souscris un abonnement à **quatre** numéros de *Médiévales*
1990 - n° 18 et n° 19
1990 - n° 20 et n° 21
France : 175 F + port 32 F
Étranger : 175 F + port 32 F — 207 F

☐ Je souhaite recevoir les numéros suivants :
prix au numéro : 55 F (jusqu'au n° 15) - n° 16-17 : 110 F - à partir du n° 18 : 60 F (+ port 8 F)

Règlement par chèque uniquement à l'ordre :
Régisseur des Recettes PUV-Paris 8/MED (CCP Paris 9 150 59 K)

NOM ____________________ PRÉNOM ____________________

Adresse ____

____

Code postal____________________ Ville ____________________

Date : Signature :



AUX ÉDITIONS DU CNRS

TRADUCTION ET TRADUCTEURS AU MOYEN AGE

Collection : documents, études et répertoires

Nécessaire à la transmission du savoir, la traduction est au cœur de la culture médiévale. A travers la diversité des époques et des lieux, des cultures et des langues, la pensée médiévale trouve son utilité dans une communauté de textes et une similitude de méthodes.

L'ouvrage s'attache successivement aux traducteurs, à leurs mobiles et à leurs méthodes, aux grands centres de traduction, aux rapports entre les langues savantes et les langues vernaculaires.

16 × 24 - 414 pages - Prix : 370 F
ISBN 2-222-04230-5

20/22, RUE ST. AMAND
75015. PARIS. FRANCE
TEL.: (1) 45 33 16 00
FAX (1) 45 33 92 13
TELEX 200 356 F
R.C. PARIS B 334 317 021
S.A. CAPITAL : 4.500.000 DE F
C.C.P. PARIS 24 735 14 H

BON DE COMMANDE
à retourner aux PRESSES DU CNRS 20-22, rue Saint-Amand, 75015 Paris

Nom .... Prénom ....
Profession ....
N° .... Rue ....
Code postal .... Commune .... Pays ....

ISBN	Titres	Qté	PU	TOTAL

TOTAL .... ________
- pour un ouvrage : France 15 F - Étranger 25 F Frais de port .... ________
- - les ouvrages suivants : France 10 F - Étranger : 20 F TOTAL .... ________

Ci-joint mon règlement de .... francs à l'ordre des Presses du CNRS
par chèque bancaire chèque postal mandat
Je vous autorise à débiter carte bleue Visa
N° .... Date de validité de votre carte ....
Date : .... Signature

Achevé d'imprimer par Corlet, Imprimeur, S.A.
14110 Condé-sur-Noireau (France)
N° d'Imprimeur : 16515 - Dépôt légal : avril 1990
Imprimé en C.E.E.

MÉDIÉVALES
NUMÉROS PARUS

N° 1 Janvier 1982 (épuisé)

N° 2 Mai 1982 : GAUTIER DE COINCI : LE TEXTE DU MIRACLE

N° 3 Janvier 1983 : TRAJECTOIRES DU SENS

N° 4 Mai 1983 : ORDRE ET DÉSORDRES

N° 5 Automne 1983 : NOURRITURES

N° 6 Printemps 1984 : AU PAYS D'ARTHUR

N° 7 Automne 1984 : MOYEN AGE, MODE D'EMPLOI

N° 8 Printemps 1985 : LE SOUCI DU CORPS

N° 9 Automne 1985 : LANGUES

N° 10 Printemps 1986 : MOYEN AGE ET HISTOIRE POLITIQUE

N° 11 Automne 1986 : A L'ÉCOLE DE LA LETTRE

N° 12 Printemps 1987 : TOUTES LES ROUTES MÈNENT A BYZANCE

N° 13 Automne 1987 : APPRENDRE LE MOYEN AGE AUJOURD'HUI

N° 14 Printemps 1988 : LA CULTURE SUR LE MARCHÉ (avec index des années 1982-1987)

N° 15 Automne 1988 : LE PREMIER MOYEN AGE

N° 16-17 (numéro double) 1989 : PLANTES, METS ET MOTS. Dialogues avec ANDRÉ-GEORGES HAUDRICOURT

ISSN 0751-2708

SOMMAIRE

N° 18 PRINTEMPS 1990

ESPACES DU MOYEN AGE

ESSAIS ET RECHERCHES

Prix : 60 F

® CORLET, IMPRIMEUR, S.A.